APR 6 - 194

ANNÉE FÉVRIER 1946 N° 2

REVUE DE PARIS

PAUL VALÉRY : Gabriela Mistral

ALEXANDRE ARNOUX : Le Crime de l'Arbre

ANDRÉ HAURIOU : Vers la dictature des partis

JULIEN BENDA : Non Possumus

BEVERLEY NICHOLS : Tableaux de l'Inde

ALPHONSE RIO : La Renaissance des Ports maritimes français

PIERRE FRÉDÉRIX : Le Procès de Nuremberg

DENISE BOURDET : Visages de Jouvet

PIERRE AUDIAT : Étudiants 1946

GÉRARD BAUER : Le Théâtre

MARCEL THIÉBAUT : Parmi les livres

LA LIVRAISON : 40 FRS

SOMMAIRE DU NUMÉRO DE FÉVRIER 1946

		Pages
PAUL VALÉRY	Gabriela Mistral	3
ALEXANDRE ARNOUX	Le Crime de l'Arbre	8
ANDRÉ HAURIOU	Vers la dictature des partis	37
JULIEN BENDA	Non Possumus	44
BEVERLEY NICHOLS	Tableaux de l'Inde	58
ALPHONSE RIO	La Renaissance des Ports maritimes français	72
PIERRE FRÉDÉRIX	Le Procès de Nuremberg	79
DENISE BOURDET	Visages de Jouvet	86
PIERRE AUDIAT	Étudiants 1946	92
GÉRARD BAUER	Le Théâtre	103
MARCEL THIÉBAUT	Parmi les livres	111

★ ★

DIRECTEUR : MARCEL THIÉBAUT

LA REVUE DE PARIS
publiera prochainement

NOÉMI
Roman
par **Pierre Frédérix**

LETTRE D'AMÉRIQUE
par Marc Chadourne

DÉFENSE DE LA MODE
par Lucien Lelong

PAGES DE JOURNAL
par Charles du Bos

LETTRES INÉDITES
de Francis Jammes

LA REVUE DE PARIS

Société à responsabilité limitée au capital de 75.000 francs
(Propriétaires : Edmée de La Rochefoucauld, André de Fels)

Paraît le 1er de chaque mois. — Rédaction et administration : 114, avenue des Champs-Elysées, Paris (VIIIe), Balzac 02-88. — Prix du numéro : 40 francs. — Abonnement (6 mois) : 200 francs (France et colonies). Etranger : 220 francs. — Compte chèques postaux 360-50 Paris. — **Prière de joindre la somme de 10 francs et une bande d'abonnement à toute demande de changement d'adresse.**

La présente revue a été tirée à 19.000 exemplaires.

Copyright Revue de Paris *1946.*

GABRIELA MISTRAL

PERSONNE, sans doute, ne paraîtra moins qualifié que moi pour présenter au lecteur[1] une œuvre aussi éloignée que celle-ci des goûts, des idéaux, des habitudes que l'on me connaît, en matière de poésie. Ce que j'ai dit et redit sur ce sujet, ce que j'ai pu faire, les conditions que j'ai cru devoir m'imposer, les essais que j'ai publiés, tous ces fruits d'un esprit formé par la plus vieille tradition littéraire européenne semblent me désigner le moins du monde pour apprécier une production essentiellement *naturelle*, éclose au delà de l'océan, et au seul appel, ou choc, ou vœu de ce qui est. Mais que vaudrait la culture, si elle n'enseignait enfin à revenir sur elle-même et si, toute générale qu'elle est par ses ambitions, elle nous faisait perdre la force de la considérer elle-même comme un cas très particulier? Je prétends qu'un homme ne pourrait pas vivre sa vie s'il n'était capable d'en vivre une infinité d'autres, toutes différentes ; et je sens moi-même que quelques circonstances, tout extérieures, m'auraient certainement fait produire de tous autres ouvrages que ceux que j'ai écrits. Ce serait cruellement s'appauvrir que de vouloir être soi-même au point de n'être que soi-même. J'aime ce qui me plaît, conforme ou non à mes manies, à mes habitudes, à mes préceptes même, car pour excellents que je les doive nécessairement tenir, leur seule fixité parfois m'irrite l'âme. C'est pourquoi je ne hais point du tout mes dissemblables, et puis trouver dans ce qu'ils font de quoi me ravir — c'est-à-dire me tirer de moi. Plus d'un poème de Gabrielle Mistral m'a causé cette heureuse surprise.

Rien en moi ne résiste au plaisir de goûter ceci :

Mon fils vierge encore
Du suc de tout fruit
Palpant sur mon sein
Grenades de sang

1. Ce texte (inédit) avait été écrit par Paul Valéry pour préfacer une édition française des poèmes de Gabriela Mistral.

Qui bats, non de sang
A toi, mais à moi,
Et qui dors formé
De lait et de sang

Cristal transparent
Où l'on voit le sang ;
Lampe qui m'éclaires
De mon propre sang...

J'ai eu l'honneur de faire la connaissance de l'auteur, madame Gabrielle Mistral, dans ces réunions où, naguère, des personnes déléguées par toutes les nations du globe tentaient de constituer une nation de l'esprit humain ; tentative qui devait être faite, mais qui se heurtera peut-être toujours à la différence qui toujours se révèle entre l'homme et l'esprit. Madame Mistral représentait son pays avec une grâce et une simplicité qui la faisaient entourer du respect et de la sympathie de tous ceux qui participaient à nos travaux. Je sentais bien qu'il y avait en elle cette alliance d'attention et de rêverie, d'absences extérieures et de lueurs immédiates qui sont caractéristiques de la nature des poètes, mais je dois avouer que je ne connaissais alors rien de son œuvre, et qu'il m'a fallu attendre jusqu'à la présente traduction pour en apprécier ce que permet d'apprécier d'une poésie sa transposition en langage étranger. Cette métamorphose d'un texte est toujours chose grave, parfois mortelle, car il s'agit, en somme, d'obtenir un *effet* à peu près identique à l'original au moyen d'une *cause* toute différente. Le problème n'est pas du tout désespérant quand on ne s'attaque qu'à de la prose ; mais en vers, c'est-à-dire dans le cas où, par définition, la forme et le fond doivent être indissolubles, le désespoir est de rigueur. Toutefois, quant à la fidélité et au respect du ton et du mouvement poétiques, je m'assure que Mathilde Pomès, à laquelle est heureusement due l'expression française des poèmes de Gabrielle Mistral, a fait ce que sa connaissance intime de la langue espagnole et ses propres dons de poète lui permettaient de faire en faveur d'une grande œuvre et de la noble cause de la communion et de l'échange des valeurs lyriques dans le monde.

■ ■

Je dirai ici quelques mots de la personne et de la carrière de l'auteur. Madame Mistral est chilienne : il y a en elle du sang basque, qui lui vient de son père, mais aussi le sang même de la race autochtone. L'enseignement, d'abord ; puis, diverses missions à l'étranger ; enfin, des fonctions diplomatiques ou consulaires emplissent cette part de sa vie qui ne peut se consacrer à une mission plus intérieure. Cependant, celle-ci se manifeste par des œuvres qui se répandent, s'imposent, sont admirées dans toute l'Amérique du Sud, gagnent l'Europe et

prennent pied en France, grâce aux articles qu'écrivent sur elles Francis de Miomandre, Max Daireaux et quelques autres.

■ ■

La première impression que m'a produit le recueil de ces textes a été celle que donne la rencontre d'un objet ou d'un être parfaitement étrange, mais essentiellement vrai ; surprenant comme nous surprend la nature quand elle nous montre qu'elle sait créer bien plus de types et de valeurs d'existence que nous ne pouvions l'imaginer. Je dis : *la nature*, pour bien marquer que l'étrangeté dont j'ai parlé ne se réduit pas à ce que peut produire de surprise la fabrication d'une bizarrerie littéraire comme il s'en élabore assez souvent et un peu partout. Non ; le calcul de l'étonnement d'autrui n'entre pas dans la génération des poèmes de Gabrielle Mistral ; elle ne spécule pas sur les effets du hasard des associations d'idées, sur les dérangements que l'on peut sur le papier imposer aux fonctions ordinaires du langage ; elle tire simplement de sa substance telle quelle l'expression extraordinaire d'une vie profondément, organiquement, parfois violemment ressentie.

■ ■

Cette femme chante l'enfant comme personne ne l'a fait avant elle. Tandis que tant de poètes ont exalté, célébré, maudit ou invoqué la mort, et qu'ils ont édifié, approfondi, divinisé la passion de l'amour, il en est peu qui semblent avoir médité le fait transcendant par excellence, la production de l'être vivant par l'être vivant. Il y a, en particulier, dans l'étroite confrontation d'une mère avec son enfant — ce grand sujet exploité surtout par l'ancienne peinture religieuse — une puissance de sensibilité illimitée, qui peut atteindre parfois un paroxysme de tendresse presque *sauvage*, tant elle est exclusive et jalouse. L'extrême de ce sentiment n'a pas les ressources de l'amour...

Comme on l'a vu par les quelques vers que j'ai cités, madame Mistral exprime de la manière la plus intense et la plus simple l'émotion de la vie devant la vie qu'elle a formée. Il y a je ne sais quelle mystique physiologique dans cette *Chanson du sang* où la maternité à l'état pur s'exhale en termes lyriques et réalistes : cette mère voit son propre sang dans ce nouveau-né qui dort « *avec son goût de lait et de sang...* »

Dans une berceuse qui s'intitule *Sommeil*, le doux mouvement du berceau endort celle qui berce comme celui qui est bercé. Le songe gagne la femme ; il lui semble qu'elle berce l'univers et que l'univers s'évanouit comme elle-même « *avec son corps et ses cinq sens* ».

Je voudrais signaler aussi une suite de pièces réunies sous le titre *la Conteuse du Monde*. La mère conte à l'enfant les diverses beautés du monde : l'air, l'eau, la montagne, la lumière... J'y trouve de ravissantes idées. Voici l'eau :

Quelle frayeur, mon tout petit,
De cette eau où je t'ai conduit
Et toute ta peur pour la joie
De la cascade qui s'épand
Et qui tombe comme une femme
En grand remous de linge blanc.
Ça, c'est l'Eau, mon enfant, l'eau sainte
Qui ne s'arrête qu'au passage,
Courant vite de son corps plat
En faisant des signes d'écume...

Puis les animaux :

... Avec leur air d'enfants perdus,
D'obscurs enfants qui vont et viennent
Avec leurs brins de laine et crin...
Les cuivrés, veinés, tachetés
Viennent pour t'émailler le monde...

Et je me tiens pour ne pas citer toute une pièce de cette suite qui chante une vallée de Colombie envahie et comme encombrée de papillons bleus et fous qui palpitent, faisant toutes choses bleues et légères :

La vallée dort, tout azurée,
Dans une sieste qui divague
De collines et de palmiers
Qui vont fuyant dans la lumière...
... Dans tant de bleu, les filles voient
A peine ananas et oranges.
Les bœufs soulèvent de leur joug
En passant des cercles de flammes
Et les gens, lorsqu'ils se rencontrent,
Se voient bleuâtres et légers
Et s'embrassent, très étonnés,
D'être eux-mêmes et d'être autres...

■ ■

Un autre thème m'apparaît dans le recueil de ces poésies. Ce n'est plus le sentiment maternel, c'est celui de la matière des choses simples : le pain, le sel, l'eau, la pierre... Du reste, ces deux moments de la sensibilité de l'auteur me semblent des harmoniques l'un de l'autre. Le poète, tout à l'heure, s'employait à nous communiquer la sensation de l'identité substantielle de la mère et de son enfant : c'est sa chair et son sang et son lait qu'une mère serre contre elle : l'enfant, si jeune, n'est pas encore « un autre ». Mais la matière qui nous entoure, nous constitue, nous alimente ne nous est étrangère que par la nature toute superficielle de notre connaissance : peut-être ne pouvons-nous « connaître » qu'en méconnaissant. Il suffit de songer à ceci pour consi-

dérer tout autrement ce que nous touchons et qui nous touche, tous ces corps qui limitent le nôtre, lequel est *aussi* l'un d'entre eux...

L'intimité avec la matière est sensible dans toute l'œuvre de madame Mistral ; tantôt fortement accusée, tantôt délicatement suggérée ; mais il n'est point de poème dans lequel la substance des *choses* ne soit présente. Cette particularité me plaît singulièrement, car j'avoue être beaucoup plus touché moi-même, en fait d'impressions du monde extérieur, par ladite substance des choses que par le décor. La figure d'une montagne me parle moins que la roche dont elle est faite, et la pulpe d'une fleur m'est plus douce que son dessin.

C'est pourquoi j'aime de lire :

Je palpe une eau silencieuse...

Le pain (dont nous sentons aujourd'hui, non seulement tout le prix, mais la signification solennelle dans sa plénitude) paraît dans nombre de pièces, dont l'une, qui est des plus profondément belles du volume, lui est spécialement consacrée.

■ ■

Il y aurait bien d'autres aspects à tenter de définir dans l'œuvre que j'ai dite étrange et vraie. Mais je m'arrêterai ici sur une réflexion qui me vient et qui m'engage à expliquer de mon mieux ce que j'appellerai l'importance actuelle de cette œuvre. Il est manifeste qu'elle doit fort peu à la tradition littéraire européenne. Elle est autochtone, mais écrite dans une des langues de notre continent qui ont grandement et magnifiquement participé à la constitution du capital de chefs-d'œuvre de l'Europe. Or, l'on peut concevoir des doutes sur l'avenir de la culture sur notre vieille terre où la nécessité et ses problèmes ne laissent guère plus de vie qu'au souci de ne pas mourir. Tout doit faire craindre que la production et la consommation des œuvres de l'esprit ne soit réduite ici, pendant je ne sais quelle misérable durée, à la plus médiocre et incertaine activité de leurs échanges.

C'est pourquoi il m'est arrivé plus d'une fois de tourner mes regards vers l'Amérique latine. J'y ai vu le conservatoire de celles de nos richesses spirituelles qui peuvent se séparer de nous ; mais aussi un laboratoire dans lequel ces essences de nos créations et ces cristallisations de nos idéaux se composeront aux principes vierges et aux énergies naturelles d'une terre toute promise à l'aventure poétique et à la fécondité intellectuelle des temps qui viennent.

La poésie tendre, et farouche parfois, de Gabrielle Mistral m'apparaît, sur l'horizon occidental, toute parée de ses beautés singulières ; mais, d'autre part, chargée d'un sens que lui donne ou que lui impose l'état critique des plus nobles choses du monde.

PAUL VALÉRY

LE CRIME DE L'ARBRE

Ce fut à la Saint-Blaise, aux premiers jours de février, *de tous les mois le plus court et le plus discourtois*, quand les poules vont recommencer à pondre et que les hérissons et les écureuils s'étirent sous leur souche ou dans leur boule de mousse, s'apprêtent à s'éveiller de leur sommeil d'hiver. Les villageois recépaient leurs haies et préparaient leurs semailles d'orge et de seigle de printemps, ayant labouré et roulé leurs terres. L'archiprêtre Jurien, un grand et gros, qui avait un organe de basse-taille et le teint vermeil, toujours vert et fulminant au prêche malgré l'approche de la septantaine, revenait du hameau de Rougemont, à travers la forêt, accompagné de l'enfant de chœur, Eloi Blaireau, qui agitait la sonnette : il avait porté les saintes huiles à Romuald Bongallet, le riche vavasseur, et centenaire ou presque, qui se décidait enfin à périr d'indigestion, après une vie de vin, de cotillons et d'avarice, ayant tué trois femmes légitimes sous lui et fait languir hors de mesure ses héritiers et sa veuve de demain, quatrième épouse, à laquelle la longue attente ôtait une bonne part du plaisir, en sorte qu'elle ne feignait qu'à demi la douleur. L'archiprêtre Jurien marchait jovialement; non pas qu'il crût au salut de son ouaille et qu'il eût joué une tête d'ail sur sa chance de paradis, mais il supputait qu'en se ménageant, en observant le carême et en se purgeant à l'avril et à l'automne, solide comme il se sentait, il avait peut-être encore une trentaine d'années devant soi avant de recevoir le sacrement de bon voyage dans l'éternité. Il n'était pas méchant certes, seulement un peu dur et égoïste, plus attentif à la lettre des Evangiles que pénétré de leur substance, plus administrateur de la paroisse que pasteur et confident du divin ; la foi ne jetait pas en lui de prises assez profondes pour qu'il pût douter et les tentations de l'esprit, pas toujours celles des sens, surtout sur le tard, les gourmandes, se brisaient à sa carapace de formalisme, de certitude et d'indifférence.

Il frappait donc allègrement la neige dure de son pas massif. Le froid contractait le ciel : une épaisse couche blanche couvrait les bois charbonneux. L'Archiprêtre supputait la vendange de sa vigne, la rente de ses ruches et de sa moisson ; il combinait le menu du dîner où il convierait ses confrères des environs la semaine prochaine et dont le lièvre, déjà pendu et vidé, acquérait la puanteur exquise ; il se réjouissait du don pour la réparation du toit de l'église arraché *in extremis* au vavasseur Romuald Bongallet ; il ne pleuvrait pas sur le tabernacle et l'officiant. La clochette, de temps en temps, carillonnait dans le silence glacé et une branche craquait sous le faix des cristaux brillants ; des perdreaux affamés becquetaient ça

et là la housse froide qui leur dérobait la pâture où se pétrifiait la trace du sanglier et du cerf et où, parfois, quelque grand oiseau aux pattes prisonnières avait, pour prendre appui, marqué l'empreinte de son aile aux rémiges en creux. Le curé et l'enfant de chœur arrivaient à la clairière du Benivolent ; ainsi nomme-t-on le chêne immémorial qui s'y dresse, tronc puissant, maîtresses branches imposantes, croisées à angle droit, haute silhouette noire et d'un bleuté pâle et dense, squelette à deux couches de géant royal, une de ténèbres ligneuses, l'autre de lumière en pâte, qui a pris un poids énorme et un étincellement écrasé.

L'archiprêtre Jurien n'aimait pas, pour des raisons obscures et qu'il n'avait jamais essayé d'élucider, le Benivolent ; il évitait d'ordinaire son ombre nourricière de superstitions païennes et contournait machinalement, sans s'avouer cet humiliant respect, sa zone de domination, d'influence, dessinée par les ronces, les fraisiers, les digitales, les douces-amères que son omnipotence décourage. Mais, ce matin-là, le serviteur de Dieu n'hésita guère, il fonça droit, par le diamètre du découvert ; peut-être parce qu'il avait aperçu, sur la gauche, la longue, maigre et large carcasse de Gengoux le Beluteur, qu'il n'entendait jamais à confesse, sorte d'ermite et de sorcier des paysans, de consolateur des membres démis et de ravageur du gibier. Sa prunelle perçante attirait et effrayait les filles, semblait refléter l'éclat d'un monde interdit, luisait, oui vraiment, comme une étoile de l'enfer. Elle intimidait, l'irrévérente, la dignité de l'Archiprêtre ; elle ne connaissait ni loi, ni hiérarchie, ni Eglise apostolique ; elle se moquait des institutions établies ; elle donnait à soupçonner qu'il en existait d'autres. Bref, le porteur de viatique prit par le plus court, toutes ses gaillardes pensées attristées, et passa sous le chêne Benivolent, le végétal ayant moins de malice et de perversité que l'homme, et le bois forestier que le suppôt de Satan. D'instinct le petit carillonneur secoua sa grêle campane ; au sud, un corbeau d'encre croassa ; on entendit comme un rire diabolique, mais dont on ne pouvait jurer qu'il eût retenti ailleurs que dans votre idée, au profond du taillis où Gengoux le Beluteur avait disparu derrière un tronc, ne laissant qu'une ombre couchée sur le tapis moelleux, et courte, car l'heure approchait de midi, et aléatoire parce que le soleil n'avait pas sa franchise et son commandement de l'été.

Bon, tout ça ne fait rien au principal. Comme l'archiprêtre Jurien se trouvait juste à portée et dans le fil de sa chute, une des branches de la ramure, non pas une maîtresse bien sûr, la destinée l'eût réservée à un personnage plus considérable, un pape, un roi, mais une seconde, de masse et de nodosité bien suffisantes pour assommer un simple curé, une branche seconde, dis-je, blessée sans doute par la foudre ou rongée de quelque mal intérieur, rompit sous l'entassement de la neige, sous la charge candide et lourde, et fracassa deux ou trois vertèbres cervicales de cette pauvre victime que le hasard, la Providence ou la malignité du Démon avaient conduite à sa perte pendant qu'elle rêvait de prospérités terrestres et de vie qui embrasserait un siècle... Ainsi va-t-il de nous ; le passé nous fuit, nous devançons le présent, l'avenir nous échappe. Amen.

■ ■

Dieu juge l'archiprêtre Jurien ! La paroisse, elle s'occupait de punir l'assassin, d'exercer la vindicte publique et, pour l'exemple, d'assurer le châtiment du coupable. L'enfant de chœur, Eloi Blaireau, n'avait pas demandé son reste ; il avait couru d'une traite, sa sonnaille convulsive traçant la ligne

de son chemin et mesurant sa panique, à la maison commune ; tout haletant et décomposé il avait avisé le syndic Alleaume. On avait ramené le corps du défunt ; on lui avait ordonné des funérailles solennelles avec beaucoup de cierges, de cloches et les plus belles voix du clergé du canton. Après on mangea, on but ; jamais lièvre en civet, bien faisandé, aromatisé, mijoté au vin et au vieux marc ne fut déclaré plus succulent ; on en oubliait de parler ; on torchait religieusement le fond des assiettes où la mie de pain s'imprégnait de sauce sombre et véhémente ; ce mutisme valait tous les discours. Les confrères de l'enterré se disputaient déjà la servante, cuisinière théologale et digne d'un évêque. Au dessert, le syndic Alleaume, rubicond à la cervelle tourmentée, que travaillaient l'imagination et l'inquiétude et qui avait souvent fourvoyé la paroisse dans des procès embrouillés, interminables ou des entreprises chimériques, le Syndic Alleaume se leva de cet air de détermination et de gouvernement qui présageait quelque folie d'extrême logique. Il célébra d'abord, le verre à la main et du civet noir tachant sa barbe grise, les vertus de l'archiprêtre Jurien qu'on avait un peu oublié pour son lièvre et qui frappait sans doute à la porte du Paradis. Plût au Seigneur qu'elle ne se montrât pas revêche et que la clef des actions méritoires en ouvrît la serrure difficile à la fois et miséricordieuse ! Cette image hardie émut l'assemblée de clercs et de laïcs. Un beau feu de hêtre pétillait dans la cheminée au coin de laquelle chambraient quelques nobles pots, pour le bouquet de la cérémonie funèbre, le rouge bonifié par les ans poussé à sa température d'expansion, possédant une éloquente majesté et s'accordant aux pensées philosophiques sur la précarité de la condition humaine, aux élargissements et aux méditations universelles et corsées. Le Syndic avait réfléchi, pendant ses nuits insomnieuses, à cette mort qui mettait la commune et même la province en deuil, qui les réunissait autour de cette table où les fruits, les jus et les gibiers temporels se conjuguaient, et n'y parvenaient qu'à peine, pour nourrir leur constance et leur prêter la vigueur de surmonter leur douleur inconsolable et de ne point succomber à la désespérance. « Le seul péché véritablement cardinal ! » murmura le Doyen de Marbolynes en hochant le chef, puis il eut un léger renvoi au goût d'herbes, d'élixirs recuits, de sang, de rognons, de foie pilé. L'aile de l'éternité et la faux de la Camarde abolissent dans l'âme et exaltent dans l'estomac les jouissances passagères. On approuva encore le Doyen et le Syndic ; unanimité délectable des débuts de digestion.

Sauf toutefois, au milieu de ce concert, le petit vicaire de Saint-Silvère-du-Désert, bourgade famélique et marécageuse ; il remuait les lèvres, priait à une heure pour le moins intempestive. Il n'avait pas touché aux viandes, se contentant de trois croûtons et d'un peu de salade, ni avalé un demi-gobelet ; maintenant, égaré hors du monde et de la frairie funèbre, il n'écoutait même pas. Un manque de tact, de civilité, une réprobation détournée. L'orgueil, voilà le mot. Ce prestolet de mince mine, desservant de la misère et de la fièvre, avait l'audace de ne point bâffer, de blâmer par l'abstinence. Ses collègues et supérieurs se méfiaient de lui ; les pauvres diables, race incompétente, lui faisaient on ne sait quelle réputation de sainteté que lui valaient sa naïveté, sa charité sans ordre, son étourderie, sa figure absente, la médiocrité de ses habits et de sa chère, son langage bredouillant, ses façons de ravi en extase, d'inattentif et le mépris de son propre corps. La sainteté, sont-ce les braconniers, les bûcherons, les tondeurs de brebis et les ramasseurs de faînes, les grappilleurs et les glaneuses qui la confèrent ? Le Doyen jeta un coup d'œil d'apitoiement sans bienveillance sur ce vicaire qui semblait un timide reproche, et lui troublait innocemment la conscience.

Mais déjà le Syndic, pendant que les mâchoires et les palais se donnaient un moment de congé, avait renoué sa harangue. Les aliments, la chaleur, le passage de la mort, la boisson lui ressortaient en rhétorique et en projets grandioses ; il aurait aisément organisé une Croisade après un dîner de chère lie. Il représentait que le trépas de l'Archiprêtre ne se conciliait avec nulle hypothèse d'accident fortuit, qu'on ne pouvait, ayant examiné la chose sous toutes ses faces, l'attribuer qu'à un crime, et prémédité patiemment, qu'il fallait instruire l'affaire, qu'on commettrait une faute grave en laissant sans vengeance un attentat, un sacrilège qui la criaient, que, pour lui, il ne retrouverait ni le sommeil ni l'appétit si l'on ne prenait pas des mesures rigoureuses, si l'on n'ébranlait pas l'appareil de la justice, qu'il n'y aurait plus de sûreté pour les honnêtes gens si les assassins, les massacreurs, fussent-ils des arbres, avaient leurs coudées franches et la perspective de l'impunité, que l'archiprêtre Jurien, victime sacerdotale, pardonnait certes là-haut (et son regard se tourna, avec un attendrissement componctueux, vers les poutrelles du plafond), mais que le devoir de ceux qui demeurent en ce monde périssable ne recevait de cet oubli de l'injure qu'une obligation plus inéluctable encore de procéder au jugement et au supplice du prévenu, que ce chêne Benivolent, au centre de sa clairière, s'élevait comme un défi aux lois humaines et divines et que, pour lui, il le répétait, il ne respirerait pas l'air du ciel d'une poitrine égale tant que ce scélérat branchu narguerait l'expiation.

Le syndic Alleaume se rassit, rasséréné, le cœur à l'aise, purgé de sa colère par l'éloquence et par le succès flatteur de sa diatribe. Non, vraiment, il n'entretenait plus de rancune contre le chêne de la clairière ; ainsi en allait-il toujours de ses accès de virulence et d'imagination oratoire ; les périodes en épuisaient le contenu et la force impérative ; il eût volontiers renoncé à l'objet de sa parole qui, malheureusement, le liait ; le respect humain le forçait à continuer ce qui, en fait, exprimé, ne l'intéressait plus guère et l'engageait, sous peine de passer pour versatile et verbal, aux tristes nécessités de l'action. Il se rassit ; il espérait, en soi, qu'on l'applaudirait et qu'on oublierait, qu'il récolterait les avantages et éviterait les désagréments de sa boutade. Mais non, pas du tout ; il avait semé, dans un terrain favorable, le grain qui germait déjà, favorisé par ce climat de fermentation et de douce chaleur organique qui suit les festins, qui précède les digestions savoureuses. Il y eut d'abord un moment de calme, presque de stupeur ; nul ne pipait mot. Baralduc, le Doyen de Marbolynes, pesait le pour et le contre, les yeux mi-clos, les joues violacées ; un autre se curait les dents avec l'ongle du petit doigt, occupation méditative ; un autre faisait craquer ses phalanges en considérant le problème ; Juturne, ce foutriquet blême, pilier de chicane, toujours en procès avec ses attenants, ses cousins germains, le chapitre de l'abbaye et les ayants droit de son épouse, Juturne en avait attrapé le hoquet et ses yeux de chèvre lançaient des éclairs fanatiques ; le vicaire de Saint-Silvère-du-Désert, Ragonce, lui-même, ramené ici-bas, promenait sur l'assistance son regard pur, toujours étonné, couleur de fleur de chicorée des talus, de ciel de la Pentecôte, et semblait avoir entendu ; la servante, de saisissement, au mot d'expiation, avait cassé une écuelle et elle marmonnait un Pater sans qu'on devinât pourquoi ; Eloi Blaireau, l'enfant de chœur reniflait, bouche bée, et se grattait machinalement la fesse. Toutefois, personne ne rompait le charme, ne risquait une syllabe. Benivolent, lui, au sein de la forêt enneigée, ne se doutait guère que se jouait son destin. La couverture cristalline était moins épaisse autour de son large pied, à cause de sa puissance de vie ; le présage de trois corbeaux, à son occident, à sa gauche, ne le toucha point ; il se savait immortel, sauf

cas de tonnerre ou d'attaque humaine. Un rond de soleil luisait comme un sou de cuivre, dans le brouillard ; un rouge-gorge sautillait de brindille en brindille ; la première vipère, la mieux dégourdie, dépelotonnée, balançait le nez à la fenêtre de son trou de roche et se hasardait à sortir ; les sangliers faisaient l'amour et Gengloux le Beluteur, l'ermite, tendait ses collets. Nulle catastrophe à craindre.

Cependant, au presbytère de feu Jurien, dans la cheminée où flambait le hêtre, une pomme de pin péta et brisa le silence, comme s'il eût fallu qu'un arbre annonçât la ruée contre son frère ; on ne trahit jamais que les siens. Alors le Doyen de Marbolynes, Baralduc, leva la paupière droite, puis la senestre et, de l'index, montra les bouteilles, chambrées maintenant et amenées à leur point convenable de tiédeur, d'effusion de leur arome. Eloi Blaireau, la servante se précipitèrent, et aussi Frisecaillou, le bûcheron, qui siégeait au bas bout de la table, qu'on avait invité, en dépit de sa chétive condition, par condescendance et pour son obligeance à fendre le bois, à percer le tonneau, à déshabiller le chevreuil. Bientôt les rouges bords s'alignèrent sur la nappe, rubis liquides et parfumés. Et, la première gorgée pompée, Juturne s'écria :

« Il a raison, le Syndic, je me range à son avis. Le chêne Benivolent a tué. Et qui ? Un membre du sacerdoce, trois fois vénérable.

— Sacrilège ! grogna le Doyen.

— Et avec préméditation ! Je le prouverai, reprit Juturne. Il s'agit d'enquêter, de poursuivre, d'arrêter, de questionner, de juger, de condamner, d'exécuter le délinquant. Pas de trêve, pas de relâche. Il y a va de notre honneur, de notre salut. *Finis coronat opus.* »

Il aimait à citer le latin, à tort et à travers, car il ne le comprenait pas ; mais il y mettait tant de passion et de pantomime que chacun vit le chêne abattu sous la hache du bourreau, que Frisecaillou se cracha dans les mains et poussa un han ! dont trembla la vaisselle, et que le vicaire de Saint-Silvère-du-Désert, le tendre Ragonce, esquissa le signe de la croix, comme lorsque le feu de Dieu zèbre les nuées ou que le chien de la nuit hurle à la mort. Cohue soudaine, confusion de tumulte. Chacun, las de se boucler, se débondait sans retenue ; toutes les énergies de la nourriture, des flacons, du bavardage, de l'enthousiasme éclataient à la fois ; on ne s'entendait plus soi-même et on ne prêtait pas l'oreille aux autres ; on ajoutait passionnément du bruit à du bruit. Clameur, brouhaha inintelligibles, mais qui avaient un sens indubitable de vitupération et de haro. Ils ne s'apaisèrent qu'à bout de souffles et de gorges, en cascades décroissantes. Le terme de justice se détachait parfois maintenant, ce terme dont la haine aime tant à se gargariser pour se marquer à elle-même et s'exorciser, et on eût pu croire que tous les convives de ce banquet de funérailles n'avaient vécu jusqu'alors que pour se venger sur Benivolent, l'altier, le tranquille, de quelque antique et mystérieuse injure dont le temps avait englouti la mémoire et qui travaillait leur sang depuis les générations, qu'ils espéraient laver une humiliation, se revancher d'une bassesse héréditaire en ruinant, et par *justice*, la majesté du Roi de la clairière. Un souvenir peut-être des guerres antiques de l'homme et de l'arbre, un remords, une vilenie commise autrefois, ressuscitée en exécration. Car, quant à l'archiprêtre Jurien, le plus incommodé et navré en somme, personne ne s'inquiétait de ses vertus ; et, si l'on y lâchait quelque allusion, c'était pour la forme ou pour l'abomination du meurtrier, pour mieux le précipiter à l'abîme du châtiment ; en sorte que la foi ne servait qu'aux représailles, l'espérance qu'à la condamnation, la charité qu'au supplice. Cependant Ragonce ne prenait point de part au déchaînement ; timide, il

hésitait à opiner. Enfin, au milieu du silence établi peu à peu, d'une voix à peine articulée :

« Peut-on tuer un être vivant, dit-il, une créature de Dieu, de la Nature, sans l'avoir jugé et condamné ? Et même après l'avoir jugé et condamné ? L'homme s'arrogerait-il le droit... Je ne possède, certes, que peu de science, mais il me semble que les fils d'Adam et d'Eve n'ont pas reçu... l'Eternel ne les a pas investis de privilèges si exorbitants... Qu'entre eux ils s'étripent légalement, au nom des principes, il faut bien que j'y consente, d'autant plus que ma faible raison et ma fragilité ne m'autorisent guère à me dresser contre ce que la société, l'Eglise, la coutume ont admis et consolidé dans les siècles. Cependant... Cependant... oh ! pardon... je m'excuse... »

Il s'effrayait du son de ses paroles, et que l'effervescence de la tablée ne les couvrît plus ; elles le blessaient ; il rougit ; il bredouilla ; il eût voulu disparaître. Heureusement pour lui que l'unanime réprobation, les exclamations de tolle lui fournirent aussitôt un abri où dissimuler sa pauvre personne.

« Nous jugerons Benivolent, trancha le fielleux et acharné Juturne, et nous le condamnerons *dans les formes*, nous l'exécuterons selon le protocole le plus strict. Aucun motif de cassation dans ce procès. Je le garantis ; je m'y connais d'expérience. Quel procureur m'en remontrerait ? Quant aux objections et scrupules du vicaire...

— Blasphèmes ! appuya le Doyen de Marbolynes, autant d'erreurs que de vocables ! Parler de Nature ! Voilà qui sent son païen d'une lieue et, bien pis, son hérétique. L'homme, de pleine judicature, règne sur les choses, animaux et bêtes. Cela est écrit. Et qui ose, ici, jeter un doute sur le caractère sacré du châtiment prononcé avec toutes les garanties de la Loi ? Blasphèmes ! »

Il avala un coup de vin. Frisecaillou le bûcheron semblait déjà manier la cognée. Mais il se ravisa sans délai et un scrupule détendit ses muscles. Il en allait toujours ainsi ; tyrannique, absolu quand il partait à la coupe, quand il considérait en maître la futaie qu'il saignerait à blanc estoc, le premier coup de hache, prolongé par l'écho, retentissait dans sa chair et sa grossière conscience ; l'amour, la pitié et l'incertitude s'éveillaient vaguement en lui. Il chérissait sourdement ses hautes victimes, ainsi que certains bourreaux, dit-on, la chair qu'ils tourmentent. Sentiment fugace ; l'ouvrage entamé, il l'achevait, mais avec une déception de sa joie première et de son élan. Frisecaillou laissa retomber ses bras le long de ses cuisses et dit :

« Y a du vrai dans ce qu'a raconté le vicaire. Dommage qu'il manque de toupet. On le croirait s'il s'égosillait plus fort. Un chêne, et surtout Benivolent, ça a une espèce de... de... hein ! enfin de ce qui nous distingue de la pierre et du colimaçon... »

Un des prêtres insinua :

« L'âme, tu désignes sans doute l'âme ?

— Si vous voulez.

— Parfait ! décida Juturne. Si Benivolent a une âme, il endosse aussi la responsabilité de ses actions détestables ; rien ne s'oppose à son procès ! Qu'en pensez-vous syndic Alleaume ? Frisecaillou, dans sa simplicité, étaie votre sagesse. La vérité sort de la bouche des innocents. A la tienne, boquillon !

— Evidemment, répliqua le Syndic qui, le feu de l'improvisation éteint, mesurait les ennuis, les difficultés de l'affaire, et qu'elle lui offrirait plus de

tintouin que d'avantages, évidemment. Pesons le pour et le contre, réfléchissons avant...

— Tout pe... pe.sé... t... tout.. ré..fléchi... crachota le taciturne Bonnivod, le meunier cabochard, le marguillier à la tête de taureau frisé, et qui bégayait avec détermination, oui, t... tout... tout... pe.. pe... La... la... mort... c... couic...

— La mort ! hurlèrent plusieurs des convives laïcs (mais les prêtres n'en pensaient pas moins), la mort ! »

Ce mot avait jeté un froid. Les hommes le prononcent volontiers, dans l'ardeur et à tue-tête ; toutefois, quand ils l'entendent, ils en demeurent glacés, pour quelques instants.

« La mort, soupira Ragonce dons les yeux s'emplirent de ténèbres et d'une douceur de larmes. Pauvre Benivolent !

— Ah ça, interrompit Baralduc, Doyen de Marbolynes, votre pitié déraisonnable, offensante, prend le parti du coupable. La charité, quand elle dépasse certaines bornes de la bienséance...

— Ne m'accablez pas, monsieur le Doyen. D'aucuns prétendent que le Christ, crucifié et trépassé pour l'humanité, vit dans les plantes.

— Horreur ! Hérésie ! Opinion manichéenne !

— Pardon, pardon. Mais si... si...

— Si quoi ?

— Rien, je ne sais. Tout de même, juger un arbre ! De qui tenons-nous ce pouvoir ?

— De Dieu, mon fils.

— Oui... de.. de.. D.. Dieu, affirma le meunier buté et comme assouvissant une vieille rancune, de... D... Dieu. »

Il s'essuya le front d'un revers de bras, car il suait d'indignation, goba son verre et, par distraction, sans doute, celui du vicaire de Saint-Silvère-du-Désert, et il se renfrogna dans son coin. Le Syndic interrogea, sans s'adresser nommément ou de regard à personne.

« Mais, à un tel procès, y a-t-il des précédents ? Voilà le hic, les précédents ?

— Parbleu, grinça aigrement Juturne, il faut toujours commencer une fois et créer le précédent, la jurisprudence. Nous en avons assez, Syndic, de vos tergiversations. Toujours le même ; vous ne plaignez pas la salive, mais, après, le néant ; vous reculez devant vos idées. Elles marchent toutefois, elles marchent. N'est-ce pas, vous autres ? *Vox populi, vox Dei.* »

Les autres acclamèrent Juturne le chicanier. Les idées marchaient. Les images de ce genre plaisent aux foules bien qu'elles ne correspondent à rien, ou à cause de cela ; elles comblent un besoin de mouvement intérieur, d'illusion épique. Le syndic Alleaume protesta de son dévouement à la suggestion qu'il avait mise en train et qui le tirait, nourrie et ayant pris du corps maintenant, sans recours, à sa remorque, dont il ne pourrait plus couper le câble qui l'y attachait, même si l'audace du dessein épouvantait sa pusillanimité.

« A... a... ssez de ter... ter... » répétait le meunier bègue toujours rencogné. Puis il proféra d'une giclée, à la stupéfaction générale :

« Assez de tergiversations ! »

Un miracle, en vérité, et qui prouvait que Dieu considérait favorablement le projet de venger l'assassinat de l'Archiprêtre. Le Doyen se frottait fort ecclésiastiquement les mains, qu'il avait belles et blanches, à l'opposé du cramoisi de ses bajoues. Son péché, sa coquetterie. Il les baignait au lait d'amandes et les caressait l'une à l'autre quand sa cervelle travaillait subtilement.

» Quoi qu'en pense, fit-il, notre saint jeune ami le vicaire Ragonce (et il marqua le saint et le jeune d'un point d'affable ironie, de supériorité aimable et clairvoyante), quoi qu'en pense le vicaire, et pour rassurer notre Syndic, confirmer la constance de l'honorable Juturne, donner raison à la fougue, à l'obstination de Bonnivod, ma faible science...

— Oh ! glissèrent quelques langues courtisanes, vous en êtes un puits, monsieur le Doyen. Saint Thomas... Pic de la Mirandole... *De omni re scibili et quibusdam aliis.* L'Avicenne chrétien ; le Maître Albert le Grand, etc., etc... »

Louanges d'Eglise, emphatiques et susurrées. Le doyen Baralduc sourit modestement, écarta les vanités de l'encens.

« ... Ma faible science puise en elle des arguments sans réplique, je le crois du moins...

— Et nous nous confions à votre érudite sagesse, chuchota la rumeur de flatterie, éparse et discrète, doucement chambrée elle aussi par le bûcher de hêtre, la digestion du civet, à peine perceptible et nettement intelligible, articulée par des bouches entraînées à la pratique du confessionnal.

— Une cour, jadis, à Athènes, interrogeait et punissait les objets et les animaux qui avaient blessé ou tué un citoyen. L'âne qui rencontre le passant et lui fracasse le genou, l'amphore qui ouvre le crâne de son maître. Certaines nations appliquent aux plantes meurtrières la loi du talion : œil pour œil, dent pour dent.

— Qui a jamais vu les dents du sureau ou de la camomille ? objecta le bûcheron Frisecaillou.

— Silence, pas d'interruption ! Et l'œil ? Ne dit-on pas l'œil du cerisier, du poirier ? Silence. Ecoutons.

— Mais, poursuivit le Doyen de Marbolynes, laissons-là les idolâtres et prenons nos exemples aux temps et chez les peuples qui ont reçu la Révélation. Saint Bernard n'a-t-il pas fulminé l'anathème et peut-être même l'excommunication contre les mouches pullulantes qui infestaient l'église de Foigny. Précédent mémorable, monsieur Juturne.

— Pardon, souffla Ragonce, très bas, à la limite de l'aphonie, pardon, excommunier n'est pas juger.

— Holà ! cria quelqu'un de péremptoire et de fort en gueule, Hurepoix, prêtre campagnard accoutumé à catéchiser les vachères et les charbonniers des bois noirs, gens peu sensibles aux procédés et aux nuances et à qui il faut asséner les vérités pour qu'elles entrent, holà ! avez-vous fini de vous contredire ? Vous souteniez tantôt que les plantes possèdent une âme, vous alliez jusqu'à prétendre, hérésie manichéenne, et le Doyen vous l'a rentrée dans la luette, que le Christ crucifié vit en elles, et maintenant vous leur refusez la faveur de l'excommunication ou, du moins, de la responsabilité devant un tribunal compétent !

— Excusez, bredouillait le vicaire, je n'ai pas voulu... J'ai mal expliqué sans doute...

— Fort mal, mon jeune ami. Suffit, ne coupons pas plus longtemps de sottes digressions l'allocution pertinente de monsieur le Doyen.

— Et plus près de nous encore, reprit ce dernier avec une patience que rien ne déconcertait, à Joire-du-Haut-Pas, les syndics n'ont-ils pas engagé une action contre les charançons ?...

— Les quoi ? fit Frisecaillou.

— Les charançons de la vigne, les verpillons si vous préférez.

— Oh ! une engeance ! Au fagot !

— Une première comparution à fin de conciliation ayant échoué, un procureur représentant les insectes, les demandeurs se pourvoient à l'Official et de fil en aiguille... »

Le Doyen Baralduc s'étalait complaisamment sur les incidents divers des déclinatoires, compulsoires et autres où je n'entends goutte. L'assistance somnolait approbativement, admirativement, sauf Juturne que sa bile tient toujours en éveil et hargne vivace et qui se délecte de ce charabia de procédure. A la fin de l'homélie, comme l'orateur haussait le ton, familier jusque-là, et conduisait la période à son sommet pour qu'elle en chût noblement dans le grave, on se réveilla de l'assoupissement bercé, on applaudit, on se récria, on jura de poursuivre sans défaillance la juste vengeance de l'assassinat de l'archiprêtre Jurien, de ne céder ni à l'intimidation, ni à l'indulgence, ni à la paresse. La servante apportait trois flacons d'une vieille et célèbre eau-de-vie de griottes, cachetés par le défunt lui-même, voici trente ans. Un baume, un velours de flamme, un miel décanté de bénédiction. Pauvre archiprêtre Jurien ! Il n'en boirait pas. On humait ses vertus, elles descendaient en vous, traçaient un chemin de sainte ardeur jusqu'à vos entrailles. Pas de lâche commisération ! *Sursum corda !* Le prix du sang, Benivolent le paierait.

Rien qu'à respirer l'effluve de l'élixir, la pourpre envahit l'étroit visage décharné, aux yeux bleus, du petit apôtre du pays de pauvreté et de fièvre ; le verre lui échappa et la liqueur précieuse se répandit. « Par mon saint Patron, grogna Hurepoix, sainteté n'est pas gaspillage ! » Ragonce rougit plus fort et ne trouva rien à répondre. La nuit tombait ; le ciel était clair et la lune en croissant de glace. On reviendrait chez soi aux lanternes, bien emmitouflé de pelisses. On éviterait, par prudence, la forêt peut-être complice et le traître Benivolent. Celui-là, au moins, un prévenu qui ne s'évaderait pas.

■ ■

Rien de si long, de si minutieux qu'un procès *dans les formes*, comme se plaisait à le rabâcher Juturne. Il s'agissait, en l'entourant d'un luxe de précautions, de garanties pour l'accusé, de respect des lois et coutumes, de donner à la démarche de la haine l'apparence de l'équité. On avait choisi pour procureur de la vindicte publique Juturne lui-même, l'acharné, celui dont l'action ne désarmerait pas ; mais il avait à cœur de mener l'affaire selon les règles et il eût perdu un an plutôt que de négliger une prescription, de fournir un motif de cassation ou de nullité au défendeur. Une manie, une volonté tracassière et méticuleuse. L'avocat de Benivolent ne lui semblait guère digne de sa propre capacité et il eût souhaité une partie adverse qui lui fît plus d'honneur et ne lui assurât pas un si inglorieux triomphe. Que pouvait Ragonce, l'innocent vicaire de Saint-Silvère-du-Désert, si mal informé de la chicane, si naïf, crédule et confiant ? Aussi lui soufflait-il, pour ainsi dire, les arguties retorses, les atermoiements, les motifs de délai, de supplément d'information, les refus de compétence et l'emploi des mille pièces de l'appareil judiciaire, qui le faussent et le maintiennent éternellement, tant qu'il y aura des hommes rancuniers, chipoteurs et brouilleurs de cartes, amis des voies souterraines et labyrinthiques. Ragonce se démenait, suait sang et eau ; chargé d'une mission divine, il le pensait, il cherchait dans l'amour et la prière la force d'en venir à bout. L'amour, la prière ! Quelle dérision pour Juturne qui ne cherchait qu'escarmouches, ruses, stratagèmes, duels d'ingéniosité ténébreuse ! Cet avocat, on l'avait nommé en somme, sans l'avouer, par jeu cruel et mépris, afin

de s'amuser de ses bévues, de la ridiculiser en prétendant l'honorer ; l'échec certain et la condamnation de son client le diminueraient dans l'opinion de ses butors de fidèles qui l'estimaient capable de miracles, ou presque ; sa plaidoirie hachée et désordonnée, haletée et transie, prêterait à rire ; et peut-être lâcherait-il quelque belle bourde théologique, frisant l'hérésie, une de celles qui coulent une carrière et vous marquent à jamais de stupidité et d'erreur. Rien qui ne conspire contre la candeur ; elle ignore les embûches ; elle n'a pour armes, devant les subtils, que l'omission, l'aveuglement et sa lumière.

Tout arrive, même l'ouverture d'une cour de justice, *dans les formes.* Le merle avait sifflé, les anémones avaient fleuri, et les pulmonaires ; les sauges bleues se fanaient ; on avait semé les fèves, puis, des mois plus tard, le sarrasin, la ciboule, ébourgeonné les sarments, tondu les moutons, ramé les pois, cueilli la framboise ; la forêt avait fourni ses morilles, ses escargots de printemps friands de jeunes pousses ; sous la hêtraie, en attendant les faînes, pointaient les chanterelles jeunes au chapeau cabossé ; on avait franchi, depuis des semaines, le cap de la Pentecôte et mesuré le temps par les fruits, les récoltes et les travaux. Un beau jour d'été. *Qu'est-ce qui passe par le bois,* demande la devinette, *sans déchirer sa robe de soie?* Et le bois répondait, de toutes ses coulées dorées : *le soleil.*

Grande assemblée autour du chêne Benivolent, car l'ordre d'amener avait, comme bien on pense, fait chou blanc par la force des choses et, pour la première fois au monde peut-être, depuis qu'on plaide, le tribunal se dérangeait pour le délinquant que sa nature emprisonnait mieux que les geôles et empêchait de comparoir. Tous les paysans du district se trouvaient là, en spectateurs, l'esprit divisé, curieux et anxieux. Au fond de leurs âmes grossières, puissantes et troubles, attachées depuis des siècles aux météores, à la glèbe, aux frondaisons, levaient de vieux sentiments obscurs et contradictoires. Ils avaient certes la forêt pour ennemie, et toutes leurs conquêtes de défrichements, d'emblaves, de moissons, ils les avaient exercées, à longue violence et patience, sur elle. Mais ils se souvenaient, d'autre part, de l'asile qu'elle leur offrait aux temps des jacqueries, des oppressions, des rébellions ; *entrer dans la forêt,* ces mots n'ont pas, pour eux, qu'une signification littérale et physique, cela emporte la tragédie de la résistance aux barons, aux gloutons, aux percepteurs d'impôts et de dîmes, la revendication de l'état d'hommes qui cherchent un refuge et une forteresse impénétrable, l'abri des taillis, des chablis et des halliers. Oh ! elle les avait vaillamment gardés aux mauvais jours des massacres et des hordes d'invasion qui les contournaient, défiantes, qui ravageaient les métairies, les seigles et ne s'aventuraient point au delà des essarts, respectaient les futaies antiques où règne une terreur vénérable, où les arbres et les fourrés de la terre défendent les exigeants esclaves de la terre. Ainsi les ruines de cette sylve, qu'ils refoulaient chaque année, qui ne contre-attaquait qu'aux périodes de manque de main-d'œuvre, de dévastation, de famine, de peste, de guerre, ainsi ces ruines de la sylve, leur ennemie à demi-vaincue, leur offraient un rempart, rendant le bien pour le mal, et ce qu'ils avaient regretté d'épargner, eux, les rudes abatteurs, sauvait leur bétail, leurs nichées, leurs femmes, leurs existences ; et elles les abreuvaient de leurs sources, les ravitaillaient de myrtilles, de baies, de cenelles d'aubépine, de roussottes, de poires sauvages, de gibiers, d'écorces aux jours de grand besoin. Ils lui devaient aussi, aujourd'hui encore, la chaleur du foyer, la cuisson du pain, la charpente de la maison, le lit, le berceau et le cercueil. Et très loin, très loin, dans l'immémorial, dont il leur revenait des bouffées mystérieuses qu'ils subissaient sans tout à fait les

éclaircir, aux ères oubliées des Gaulois, des Pagants, il y avait eu des religions qui ne voulaient pas d'autres Temples que la forêt, dont le gui, le sang et les hymnes composaient les rites. Les dieux alors habitaient les trous, les cavernes et les cépées ; l'homme, le dix-cors, le marcassin et le tilleul ne formaient qu'une famille et qu'un langage. Ainsi l'assemblée rustique ruminait ce qu'on ne peut nommer des pensées, ce mot ayant trop de précision et de limites, mais des brouillards substantiels, des fumées montées des origines des âges et des germes des générations. Tranquille en apparence du reste et devisant à mots comptés, moins bruyante qu'à la foire où à la sortie de la messe du dimanche. Et chacun songeait à Benivolent, le géant, le dernier des dieux feuillus, l'arbre bénéfique et redouté, sorcier et mage. Sa destruction ôterait à la clairière un grand ombrage de songe, de bruissements et de religion, d'idolâtrie, si vous voulez, qui n'a pas besoin de nef de pierre, ni de curé à chasuble, ni d'oremus, ni de vêpres, ni de cierges, qui se contente du ciel de l'été et de la nuit, du latin grondant du vent d'orage, des buissons d'étoiles et de l'ostensoir de l'astre qui mûrit le blé et le vin.

Le sacristain, qui remplissait l'office d'huissier audiencier, avait installé, face au prévenu, qui dominait les préparatifs et les fourmis humaines de sa haute taille et de son indifférence massive, une table sur tréteaux et trois fauteuils dont le central, plus corpulent et magnifique, recouvert de velours incarnadin, recevrait entre ses bras le postère, la bedaine et la prudence du président Baralduc, curé-doyen de Marbolynes ; celui-ci aurait comme juges assesseurs, à sa gauche, le syndic Alleaume dans ses plus beaux habits, frais rasé de l'aube, gourmé et rose ; à sa droite, le meunier Bonnivod, le marguillier bègue à muffle de bœuf frisé. Balourd, obstiné dans sa haine de l'accusé, nulle preuve n'aurait entamé son entêtement ; on pouvait compter sur lui. Un seul défaut, il s'endormait au prêche, l'éloquence le plongeait au sommeil, il pionçait dès qu'une parole lui proposait la moindre réflexion ; aussi, afin d'éviter la cassation du jugement, lui avait-on adjoint, accroupi derrière lui, l'enfant de chœur Eloi Blaireau, muni d'une branche d'épine-vinette aux crochets aigus et chargé de lui piquer le gras de l'envers chaque fois qu'il le verrait dodiner de la corne, la renommée encornant le front de la profession. A l'extrême-droite, au petit côté du rectangle, le sec, le fielleux Juturne occupait le Ministère public ; venimeux, ulcéré, sûr de la peine capitale, il mesurait de l'œil et de l'espérance la vaste chute de celui qu'il poursuivrait dans son passé, ses négations, ses repaires, ses mensonges, ses actes, ses préméditations. Dommage seulement qu'au banc de la défense, à sa gauche et en contre-bas, ne l'équilibrât point un avocat de chamaille et d'envergure, un aigle batailleur. Non, en vérité, un passereau effaré que ce Ragonce, ce vicaire des bergers, des charbonniers et des moustiques des joncs palustres ; et incapable de prosopopées, de virulence, d'incidenter les débats, de déposer des conclusions, d'irriter le Président, d'ameuter l'audience, de jeter l'effervescence, de fournir au Procureur, son antagoniste, l'occasion de briller, de lui river son clou. Arracher une condamnation ! Ah ! plût à Dieu ! Il la ramasserait plutôt, et sans lutte ni mérite, à la pelle, comme le crottin tout cuit de cheval, sur la route ; rien que la peine de se baisser.

Un jour clair et chaud. La veille il pleuvait et Juturne avait craint qu'on ne fût obligé, le tribunal ne se trouvant pas à l'abri de l'eau du ciel, de surseoir encore. Il se sentait maintenant pressé d'en finir et d'une ardeur qui brûlait de combattre. Pas de délai au châtiment ; on n'avait assez renvoyé le plaid ; il n'eût pas fallu que les démons de l'ondée usassent de moyens dilatoires pour prolonger l'impunité de leur ami l'assassin, le prê-

tricide. Ragonce, lui, tremblant et mal assuré de soi-même, de la cause de son client, de son innocence peut-être, appelait les obstacles, la tempête. En son milieu, hier, au plus battant de l'averse et du vent, un hibou lugubre avait crié, signe de beau temps qui revient, désespérant l'avocat, mettant en humeur allègre et belliqueuse Juturne et son réquisitoire. Le sacristain lui-même introduisit la Cour. Le soleil chauffait la forêt ; les rustauds, bouviers, laboureurs, vignerons, boquillons, pâtres se tenaient cois et chapeau bas, frappés de respect par la majesté du tribunal et la grandeur du criminel, qu'ils révéraient.

Ce dernier affectait la plus noble indifférence ; il ne semblait pas voir le grouillement à ses pieds où se jouait son destin, ni discerner l'attention inquiète de ses frères inférieurs, des fayards, des ormes tortillards, des épines blanches, des cormiers, des bourdaines, des tilleuls compatissants, des bouleaux émotifs, des vieux saules au cœur caverneux, des ronciers grinchus et malveillants, des orties cuisantes, qui se repaissent des malheurs du prochain et des tribulations des espèces royales. Le procès ne laissait pas les animaux indifférents : mésanges rendues nerveuses par tout ce tracas, lapins tapis et ivres de peur, palpitants à l'orée des terriers, graves corbeaux que réjouit sinistrement, sans que leur bouge une plume, tout augure de dévastation et de carnage, sangliers solitaires, stupides et grognons, dérangés de leurs bauges et de leurs souilles, méprisant les cérémonies et les foules, grenouilles ébahies, hérissons en boule, comme de grosses châtaignes, mal réveillés de leur sommeil diurne, croquant un insecte et pointant leur petit museau ahuri vers le tumulte. Au-dessus du Chêne impassible dont les feuilles, sous le soleil, et au lendemain de la pluie, distillaient le sirop de sucre de la miellée, bourdonnait la multitude compacte des abeilles ivres de labeur. Symphonie d'une seule note, prolongée à l'infini, croissante ou diminuante, vibration innombrable et une, d'une indivisible matière, diapason peut-être qui s'accorde au chœur à mille parties étincelantes, indiscernable à nos oreilles, des rayons solaires et nous en traduit la tonique. Benivolent, coiffé d'un entre-croisement de vols, d'une coupole musicienne de vitesses dorées, puisait le carbone de l'air, les sels de la terre, rendait l'oxygène, acheminait sa sève, fabriquait le deux mille et deuxième cercle concentrique de son aubier et de son âge. Un jour pour lui, même de tragédie, correspond à peine à une seconde, et sans contenu notable, de notre éphémérité ; le même temps ne nous supporte pas et Dieu, au commencement, a dû sans doute en créer plusieurs, sans commun étalon, nous assujettissant au plus médiocre et précipité, rythmé d'après notre cœur et notre folie vagabonde, gratifiant du plus ample les Princes sages et sédentaires de la plaine et de la montagne. Le printemps est leur matin ; l'automne, leur crépuscule ; l'hiver, leur nuit. Et leur ombre, à leur base, chaque journée, ne dessine que la courbe d'un instant dont les ténèbres effacent aussitôt la trace et le souvenir ; ils n'ont de mémoire que par bloc séculaire. Voilà pourquoi ils ne comprennent pas notre langage, ni nous le leur ; nous parlons sur des plans d'ondes qui ne communiquent pas.

Je ne raconterai pas le détail des débats ; je ne possède aucune vocation pour le métier de chroniqueur judiciaire ; ces batailles patelines et ces pointilleux imbroglios m'attristent et m'assomment. En quoi je ressemble à Ragonce, la réputation de saint en moins. Au contraire de Juturne et du Doyen de Marbolynes, qui se pourléchaient hypocritement, sous le masque du devoir imposé. La lecture de l'acte d'accusation par un greffier blafard, l'interrogatoire ne se liquidèrent pas en un moment. Surtout l'interrogatoire. Par merveille, et quoiqu'on n'eût pas déniché un interprète du dia-

lecte des arbres, Benivolent honorait toutes les questions, avec une netteté et une rapidité surprenantes. Les répliques sortaient de la tribu des spectateurs, au hasard eût-on dit, commandées par la surprise et le mystère, et elles échappaient à ceux qui les articulaient sans qu'ils pussent s'y soustraire ; le végétal se servait de l'humain à son insu et empruntait sa gorge, ses cordes vocales, sa langue, ses dents, ses voyelles et ses consonnes. Cela fusait d'un groupe de la tribu, à gauche, à droite, au centre, à la périphérie ; toutes les têtes se tournaient vers la voix jaillie malgré elle ; et, à la demande suivante, l'inspiration avait changé de lieu, obligeant les crânes à une volte, les cous à une torsion ; personne de ces muets n'aurait certifié que l'accusé n'allait pas le choisir pour truchement. Ragonce fourrageait des paperasses qu'il avait noircies d'encre, où il ne se reconnaissait plus ; Juturne le processif simulait du mieux qu'il pouvait, assez mal en somme, la patience et la pondération ; le Doyen Baralduc attrapait la crampe des muscles cervicaux à mettre le cap sur ces réponses dispersées qui venaient de toutes les distances et de toutes les directions cardinales.

« Vous vous nommez ? — Benivolent. — Votre âge ? — Vingt siècles de cent années et une année en surplus aux dernières églantines, en mai. — Votre profession ? — Chêne de la clairière. Logeur d'oiseaux, de fourmis, de mulots et de leurs magasins, d'écureuils et de leurs gambades. Nourrisseur des porcs et des abeilles, des processionnaires et des capricornes. Guérisseur des maladies, marieur des filles... » Chaque phrase partait d'une place inopinée, obligeant le Président à la plus brusque et plus fatigante gymnastique. Une seule réplique, si elle comportait de la longueur et des propositions hachées, comme la dernière, occupait cinq ou six rumbs de l'horizon et sautait de l'un à l'autre dans le plus extrême désordre, sans respect de la suite logique des points d'émission. Parfois même un cri d'oiseau, trille, sifflet, croassement, un grognement de solitaire, un bramement de cerf, un plongeon, clac ! de grenouille les ponctuaient, les soulignaient, les séparaient. « Vous avouez, prononça doucement le Doyen, de cette intonation chattemite dont la bienveillance engluera le prévenu mieux que la rigueur, vous avouez. Oh ! péchés véniels ! Exercice illégal de la médecine ? Maquerellage sans gravité ; exploitation de la crédulité rustique. Vous avouez ? — Non. » On chercha de tous côtés qui avait prononcé ce *Non* formel, retentissant et grave, comme souterrain et issu des abîmes, bien au-dessous de la couverture morte du bois ; on ne trouva pas. Cependant Rimbor, le châtreur de veaux, l'écorcheur de bœufs, assis sur une grosse racine qui affleurait du sol, noueuse, ainsi que le faisceau du deltoïde à l'épaule du forgeron, Rimbor sentit filer entre ses cuisses le souffle de ce *Non* et ses entrailles en tremblèrent. Un érable cordial applaudit de ses feuilles bien lobées ; la fougère aigle balança sa palme en signe d'alliance ; une jusquiame visqueuse, couleur de jaunisse et de sanie, se pencha vers sa commère, la stramoine acérée et fétide, et ricana : les mensonges et l'arrogance n'éviteraient pas le légitime supplice au despote né d'un gland qu'avaient épargné les cochons et dont l'omnipotence étrangle sous elle l'avenante ronce, la belle et perverse digitale, la douce-amère, cette empoisonneuse courtoise. Singulier procès où la nature et les plus antiques traditions humaines, voilées par les siècles, mais persistantes, prenaient part. Ragonce leva le front de ses paperasses, excité à la défense et plein d'une vaillance agressive que doucherait la première contre-offensive. Non, pas d'aveu, jamais d'aveu. Vive Dieu ! il frappa même le banc du poing, dans un accès de bravoure, provoquant, avec la témérité des timides. Juturne, qui réclamait une suspension d'audience, mâchait des menaces, parlait d'interrogations incorrectes, de cabale, de sorcellerie et de machinations... Lais-

sons cela. Je le répète, je n'ai pas la vocation de chroniqueur du Palais, même bocager. Le Doyen de Marbolynes rétablit la décence ; la séance continue ; je me tais.

■ ■

Les lombrics ne sortaient pas de leurs gîtes ; ils ne se promènent que quand il va pleuvoir ; l'araignée étendait sa toile ; le coq de bruyère perchait à la cime des ramures ; tout annonçait la persistance du beau temps. Gengoux le Beluteur, l'ermite-rebouteur-braconnier, au seuil de sa grotte à scolopendres, chantonnait, car il avait toujours l'humeur du ciel et du bois, en boucanant à un feu de genêts des cœurs d'hirondelles, qui portent chance ; il les échangeait contre du grain, des œufs ou quelque morceau de bacon. Il savait aussi fabriquer artificieusement du faux trèfle à quatre feuilles et procurer à ses naïfs chalands de la vraie corde de pendu. Il vivait d'astuce, de solitude et de bricolage. On racontait que, jadis, à l'époque des ravages par les armées, les Routiers et les Malandrins, des fuites et des exodes, une femme enceinte, épuisée, qui avait sans doute marché sur l'herbe de fourvoiement, perdit son groupe, une nuit, accoucha dans la grotte et expira. Une louve aurait allaité le marmot, Gengoux le Beluteur, ainsi nommé à cause du saint de sa naissance et de son penchant à forcer les femmes, qui le redoutaient et que son œil de loup à l'orbite oblique, luisant dans les ténèbres, fascinait pourtant ; les petits-fils de sa nourrice lui rendaient visite et ils tenaient ensemble, dit-on, aux pleines lunes d'hiver, des conciles et des hurlées ; alors les cerfs pleuraient d'angoisse et les bêtes des bergeries se serraient, ne faisaient qu'un bloc frissonnant de laine. Gengoux n'avait pas reçu le baptême. Poupon, quel vicaire l'eût arraché à celle qui lui donnait le sein ? Plus tard, enfant ou adolescent inapprochable, il se défendait. Le prédécesseur de l'archiprêtre Jurien avait bien essayé de le convaincre, en l'alléchant par des appâts de friandises, en lançant à sa poursuite une meute de ses paroissiens, sans résultat ; le mécréant se dérobait. On le voyait s'entretenir avec les plantes, les rus, les rochers, l'oreille appliquée aux mousses et aux lichens ; les vipères des éboulis, les couleuvres des mares, quand il sifflait, dansaient droites sur leurs queues roulées ; les chats sauvages se frottaient à ses jambes en ronronnant.

Gengoux le Beluteur cessa soudain de chantonner, de charger le feu de genêts verts ; il avait entendu un pas, celui de l'Huberte, la bouilleuse d'aiguilles du hameau des Mitaines, l'aveugle qui avait pour œil droit une canne de roseau, dont le choc et le tâtonnement l'annonçaient, et pour gauche un chien borgne.

« Beluteur, fit-elle, ça pue la fumée chez toi.

— Pour conserver les cœurs d'hirondelles, Huberte.

— Tu sais la nouvelle, Beluteur ?

— Laquelle ? Qu'il y a eu trois louveteaux de tués par ceux de Saint-Silvère-du-Désert ?

— Non, pas celle-là. Du plus sérieux. Ils jugent Benivolent ; ils veulent le condamner.

— Ah ! oui, à cause de l'archiprêtre Jurien.

— Tout juste. Faut empêcher ça.

— Comment ?... Voilà donc pourquoi rien ne va plus, aujourd'hui, dans la forêt, que le porc entier dort la nuit et veille le jour, que la dame d'onze-heures en oublie de se fermer à trois. Le Jurien, pas grande perte. Et ça

se remplace toujours cette race-là. Tant qu'il en meurt, y a pas une messe de moins dans le monde, ni un angélus.

— Faut empêcher, Beluteur. Benivolent, un ami, hein ! Les hommes du pays, pour peu qu'on les travaille et endoctrine, ne souffriront jamais qu'on touche un poil de ses membres.

— La révolte, alors, contre le Doyen de Marbolynes, Juturne le punais, le curé Hurepoix, le meunier Bonnivod, toute la clique. Ils auront pour eux la maréchaussée.

— T'en as peur ?

— Non. Une révolte, quoi ! Comme l'an des Jacques.

— T'étais pas encore né, Beluteur.

— Mais y avait déjà des loups. Ils s'en souviennent. Rapport aux ripailles.

— Alors, Gengoux, tu te décides ?

— A quoi ?

— A y aller voir. Ça n'oblige à rien. On peut pas laisser comme ça Benivolent dans le pétrin, sans autre assistance que son avocaillon enfroqué de Ragonce... Tes cœurs d'hirondelles s'envoleront pas.

— Bien sûr, Huberte.

— Tu comprends, Beluteur, ils m'avaient mouchardée. Des inventions. Que je m'oignais d'onguents, le soir du Sabbat, et chevauchais le balai, Tu n'y crois pas, hein ! Cependant, par précaution, pour me garer de ces messieurs... On ne sait jamais ce qu'on confessera dans les tourments, quand bien même qu'on a grignoté l'herbe qui dispense de souffrir et de bavasser. Pour me garer de ces messieurs donc, j'ai pensé qu'il valait mieux confier ma vie à Benivolent et la loger en lui. Il l'a prise. Tu saisis ; si on le bute, me voilà fraîche, moi. Trop vieille et déjetée pour avoir envie de trépasser. Même aveugle. Ça sent bon, le monde, c'est doux à toucher, à manger, à... Hé ! Gengoux, tu as donc oublié ! Voici bien des saisons, le soir de la Fête-Dieu, Benivolent te protégeait de la lune, tu t'embusquais dessous. J'avais dix-sept années. Je distinguais tes prunelles de loup, que la nuit n'étouffe pas. J'ai passé sous le chêne malgré ça et... Ah ! elles prétendent que tu as toujours la sauvagerie et la fermeté de la jeunesse, et l'odeur du fauve et de l'œillet mâle ? C'est-il vrai, Gengoux, que, pour l'amour, rien n'approche de l'homme que le prêtre n'a pas ondoyé, dont l'eau bénite n'a pas ramolli le péché originel ?

— Assez salivé, Huberte. De la forêt, des bêtes et des arbres, je n'oublie rien, même pas ce que je n'ai jamais connu. Des femmes, j'oublie tout ; et instantané. Voilà ma jeunesse. Les souvenirs d'amour font les vieillards. Les vieux socs s'affermissent aux jeunes mottes. On peut pas forniquer, en même temps, avec la minute qu'on tient entre ses cuisses, la neuve, la pucelle, et tout le reste de son existence, la bouillie des revenez-y. Assez. Parlons plus de ça. Je pars, Huberte ; je rôdaillerai du côté du tribunal. Je verrai. Si je peux quelque chose en considération de ta santé et longévité, je n'y manquerai pas. A cause aussi de l'amitié de Benivolent, et du respect que je lui dois.

— Je t'attends ici, Gengoux.

— Oui, avec ton bâton et ton chien borgne. Mais quant au reste, hein ! la bagatelle, pas question. Contente-toi du bouc du Sabbat. J'y cède ma part du gâteau ? »

■ ■

Beaucoup de gens avaient juré de dire la vérité, rien qu'elle ; et ils la disaient à demi, gardant les réticences pour eux-mêmes, à leur propre insu, aux replis les plus impénétrables de leur conscience ; on ne pouvait les

taxer de mensonge ni leur accorder le mérite de la pleine franchise. Ils célébraient les vertus du défunt, car le trépas et la révérence qu'en ont nos pareils nous flattent; nous acquérons bien des prestiges dans ce sombre miroir et nos défauts s'y fondent miraculeusement. Foi, charité, prud'homie, éloquence, autorité, discipline, générosité, ardeur à servir Dieu et à la pénitence, humilité, mansuétude, cordialité, l'archiprêtre Jurien avait possédé tous ces ornements de l'âme chrétienne, et à un degré éminent. On taisait, on s'accordait à peine, à part soi, et on chassait vite ces pensées, presque sacrilèges, que sa foi touchait, pour les autres, à la rigueur tyrannique, que son humilité comportait bien des contentements de soi, que sa charité ne poussait pas jusqu'à se dépouiller du nécessaire ni même du superflu, que sa mansuétude avait de la hauteur et que sa pénitence ne lui défendait point de se dorloter l'estomac et de bassiner son lit de plumes, que l'emphase et la rudesse entachaient son éloquence et que sa cordialité s'étalait plus au dehors qu'elle ne trahissait son cœur, qu'il possédait enfin quelque chose de borné, de strict et d'impérieux et que le dogme rigide l'inspirait plus que la grâce coulante, qu'il avait une façon de pardonner les offenses où l'obligation et la vanité de la remplir entraient mieux que la naturelle mansuétude chrétienne. Mais nul n'eût osé nuancer ainsi sa déposition ; tout blâme aurait profité au criminel et on entassait les éloges sans restrictions afin d'obtenir la condamnation sans miséricorde. Les villageois, eux, entendaient ce qu'on ne prononçait pas et chaque vérité, par contre-choc, leur rappelait un péché : la libéralité, ce soupçon d'avarice ; le désintéressement, cette exigence des contributions paroissiales ; la chasteté, cette fureur à poursuivre leurs danses et leurs fêtes, leurs jeux rustiques et leurs chansons gaillardes. Juturne excellait à exciter l'apologie ; le président Baralduc se félicitait du zèle des notables à glorifier un membre de l'Eglise ; on n'interrogeait que les personnes riches, de bonne réputation. Ce flot de louanges avait duré une bonne heure. Prudence ensuite, la servante d'âge canonique, avait noyé de larmes le cadavre. Un maître qui s'entendait si bien à la cuisine, qui appréciait tant la bécasse à point que c'était un plaisir de larder, de mijoter et de fricasser pour lui ; une oraison funèbre de recettes sanglotées. Et maintenant, plus rouge qu'une pomme d'api, à la barre des témoins faite d'un gourdin de cornouiller sur deux fourches plantées, Eloi Blaireau, l'enfant de chœur, le seul qui eût vu de ses yeux, racontait les circonstances de l'attentat, du guet-apens, de l'agression. Son rameau d'épine-vinette à la main, il certifiait tout ce que lui suggéraient le Doyen, Juturne, le respect de la Cour, l'orgueil de son rôle. Il affirmait la préméditation, la responsabilité, répondait de la volonté de meurtre de Benivolent, niait vigoureusement que le hasard eût pu rompre la branche juste au moment où passait l'Archiprêtre porteur des saintes huiles. Assassinat et sacrilège. Bien sûr que le chêne l'avait fait exprès ; on ne pouvait pas se tromper à sa mine de mauvais coup.

« *Testis unus, testis nullus !* s'écria le pauvre Ragonce. Et quel témoin ? Un enfant de onze ans à peine, influençable, imaginatif, hâbleur.

— Pardon, rétorqua effrontément le gamin, j'en ai douze.

— Petit menteur, menaça la mère d'Eloi, matrone coquette qui trichait sur son âge, dix ans, et pas encore même, dix ans au passage des grives. »

On rit parmi l'assistance. L'avocat triomphait. Juturne somma la matrone de se taire ; elle n'avait pas la parole. Et soudain il secoua comme un prunier le meunier Bonnivod, s'apercevant que ce croquant-là, délivré de l'aiguillon d'épine-vinette par l'éloignement d'Eloi, en profitait pour s'abandonner à ces roupillons que les cas de cassation guettent. « Hé ! Bonnivod.

— Oui, oui, on y va. » Il ne bégayait pas quand il dormait. « Combien de sacs ? — Il se croit au moulin, le Nicodème. — Sons et issues compris, trente-cinq charges. — Eveille-toi, tu sièges ! » Il le souffleta si bien que l'autre ouvrit l'œil et s'efforça d'articuler : « L.. la m... mort. » On rit encore ; il se créait, chez les rustauds assemblés, une atmosphère favorable au prévenu dont l'attitude sereine inspirait l'estime et l'admiration ; les abeilles avaient fini leur miellée et le bruissement avait cessé peu à peu ; un calme majestueux régnait dans la chevelure de l'arbre ; toute rumeur apaisée en lui, il écoutait attentivement. Le vicaire de Saint-Silvère-du-Désert usait, avec la vaillance et l'impétuosité des doux, de ses avantages.

« Eloi, tu l'affirmes, il n'y avait que toi, la victime et Benivolent au moment où se produisit l'accident déplorable ?

— Accident ! glapit Juturne. La défense a le front de parler d'accident ! »

Et il gratifia le meunier d'une torgnole supplémentaire. Ragonce, en proie à la flamme sacrée, ne se laissa pas interrompre.

« Réfléchis bien, Eloi ; tourne sept fois ta langue. Un faux témoignage vaut l'enfer. »

Il n'aimait pas d'ordinaire employer ce mot d'enfer qui lui échauffait la luette et préférait promettre le Paradis ; il jouait plus volontiers de l'espérance que de la terreur ; mais l'heure exigeait les décisions cruelles et de ne s'interdire nulle arme, même l'épouvante d'un enfant. Il se mordit les lèvres afin de se donner cet affreux courage et poursuivit :

« L'enfer où les diables puants et cornus vous retournent sur le gril comme la côtelette d'agneau.

— Y avait que moi, fit Eloi désarçonné et tremblant, qui sentait déjà grésiller son gras, que moi et...

— Et ?... Allons, parle.

— Et le gros bouleau, là.

— Un bouleau, ricana le Ministère public, un arbre !

— Vous en avez bien cité un devant la Cour, riposta Ragonce. Vous avez prononcé contre lui un ordre d'amener. Ordre sans effet, puisque la Cour a dû s'amener elle-même. »

Juturne avait lâché un impair ; l'avocat marquait le coup et le murmure de l'auditoire tournait à la confusion du Procureur.

« Et ce bouleau, enchaîna Ragonce que l'Esprit Saint inspirait, qui ne laissait pas refroidir l'atmosphère, que ses fidèles ne reconnaissaient plus, et ce bouleau, Eloi, une plante au milieu de mille autres, qu'est-ce qui t'a frappé en lui ?

— Oh ! pas une plante comme les autres. Il regardait. Il n'avait pas de feuilles pour lors, comme aujourd'hui. Il n'avait pas de mèches sur les yeux. Il regardait, que je vous assure.

— Je requiers de la Cour, clama d'un ton pathétique la défense, l'interrogatoire du bouleau. L'arbre de la sagesse, d'après la légende. Et ne fournit-il pas les verges dont on fouette, aux écoles, les insensés et les pernicieux ? »

La peur de l'enfer rendait Eloi Blaireau loquace ; plus moyen de l'arrêter.

« Et puis, et puis, y avait encore...

— Oui, hurla Juturne exaspéré, l'aulne, le noisetier, le sorbier, le pin, le brouillard, le baguenaudier...

— N'essayez pas, Procureur, de glacer la bonne volonté du témoin. La défense ne le souffrira pas. Parle, Eloi, sans effroi et sans contrainte.

— Et puis y avait... un gros corbeau.

— Un corbeau ! souligna sarcastiquement Juturne.

— Silence ! fit Ragonce. Ne troublez pas l'enfant de chœur.

— Un corbeau et, aussi... oui, aussi, à notre gauche, Gengoux le Beluteur qui nous pistait, qui nous guignait. Même qu'on a entendu son grand rire dans le bois et dans la neige. Mais peut-être que ça n'était pas lui qui riait, que c'était une espèce de tonnerre de la forêt. Voilà ! Voilà ! j'ai dit la vraie vérité.

— Gengoux le Beluteur ! s'écria le curé Ragonce. Qu'on le convoque !

— Impossible, vous n'y songez pas, répliqua du tac au tac Juturne. Un païen, un mécréant qui n'a pas reçu le baptême, un fils de louve.

— Et votre chêne, Procureur, qui l'a baptisé ? Il comparaît cependant. »

Argument renouvelé, imparable. Le Ministère public esquissa un geste de protestation et demeura stupide. Les paysans s'écartaient ; une haute silhouette à balancement de roulis se frayait passage et la foule se refermait lentement derrière elle : Gengoux le Beluteur en personne. Il arriva à la barre des témoins et dit simplement, avec une insolence polie et tranquille :

« On parle de Gengoux le Beluteur. Présent. Pas besoin de rouler ni de trompeter le ban. Salut à tout le monde. Me v'la. »

Le Président, les assesseurs, la défense, l'accusation se consultaient du regard ; le syndic Alleaume, confiné jusqu'alors dans une attitude de gravité concentrée, de méditation jurisprudentielle, fermé à toutes les diversions de l'extérieur, debout maintenant, considérait avec stupéfaction le trouble-fête, le sorcier-ermite qui avait écouté, caché derrière le tronc de Benivolent, et qui certes ne pouvait que nourrir de mauvais desseins, que déranger le bel ordre des assises. Gengoux fixa sur lui sa prunelle brillante et le Syndic se rassit, s'écroula plutôt mollement. Eloi Blaireau, à la faveur du remue-ménage, avait regagné son poste, dans les lombes du meunier Bonnivod qu'il n'avait pas besoin d'aiguillonner, qui se montrait diantrement éveillé, s'étonnait sans pouvoir conclure : « ... b... b... be.. be.. lu... lu... t... t... » L'auditoire, parcouru de mouvements divers, visiblement heureux en son ensemble de ce coup de théâtre favorable peut-être au chêne, s'unissait de toutes ses cellules et ses courants contre le Doyen et ses compères, représentants des institutions humaines, contre le sec et haineux Juturne, leur recors, avec l'arbre et le nourrisson de la louve, avec, aussi, le bon Ragonce, vicaire des miséreux ; car il existe un rapport difficile à définir entre la sainteté, le végétal et les forces mystérieuses de la nature, entre le ciel de la foi et la magie de la terre, un lien que les théologiens, les Syndics ne soupçonnent pas et dont la racaille ignare possède la divination instinctive. Ragonce retentit, enivré d'une victoire imprévue, sa voix cristalline, aux inflexions d'ordinaire modestes, enflée et creusée en gong, en bourdon de bronze :

« Je requérais qu'il plût à la Cour d'entendre Gengoux le Beluteur en témoignage, le Ciel nous l'envoie. »

Juturne coupa :

« Ou le diable. »

Le Président hésitait ; son œil, ses gestes, sa moue dubitative balançaient de Dieu à Belzébuth, du firmament au nadir ténébreux. Que faire ? Sur quel précédent se régler ? Il se pencha tour à tour vers l'un et l'autre de ses assesseurs qui prirent leur figure législative et hochèrent la tête, mais ne prononcèrent pas un mot. Un fausset de vieille femme traduisit, aigu et cassé, le sentiment populaire et sa rumeur : « Vas-y, Beluteur, encorneur, rives-y leur clou à tous ces chapons ! » Un souffle de vent, insolite dans ce jour immobile, anima les feuilles échancrées, glabres et oraculaires, qui cou-

ronnent les mâles vertus, et l'âme de Benivolent sembla vouloir s'exprimer par la bouche de Gengoux. Une bergeronnette preste se posa sur la barre du témoignage, devant lui, remua trois fois la queue, goba un moucheron et s'envola.

« Alors quoi ! les Eminences, entama le Beluteur, vous jugez Benivolent. Vous avez tort, je ne vous le mâche pas. Qui vous a donné ce droit-là ? Les hommes peuvent condamner un homme, leur pareil, pas un arbre. Il appartient à la forêt et au parlement des plantes. Et elles révèrent le Chêne, leur duc, le rouvre, le fort. Connaissez-vous seulement sa loi ? Non. Alors quoi ? »

On n'entendait ni une syllabe, ni une respiration. Juturne, qui voulait interpeller le fâcheux, s'étrangla. Le Doyen avait renoncé à toute énergie présidentielle et abandonnait la direction du débat à la bergeronnette, aux guêpes, à l'écureuil qui, là-haut, montrait le museau et la pointe de la queue, au rayon de soleil où dansait l'or, comme dans les vieilles eaux-de-vie, aux cloches bleues de la campanule, qui ne branlaient pas, le silence étant parfait. D'un signe, Ragonce encouragea Gengoux qui toussa et se cura l'oreille.

« Quoi que vous lui reprochez à Benivolent ? D'avoir bigorné l'Archiprêtre ? Et après. Des foutaises. J'ai assisté à la chose, moi. La neige opprimait la ramure ; le bout de la branche d'ouest n'a pas de résistance, à cause du tonnerre de l'autre été ; le feu du nuage aime le rouvre, et principalement Benivolent. Pourquoi ? Demandez-le à qui ça compète. Pas à votre serviteur. Bref, branche branlante et poids de glace ; tout s'explique. Et le Curé qui s'engage là-dessous. Imprudence. Lui qui s'écartait toujours, même à la belle saison, de ce passage-là. Un clin d'œil de plus, un battement de cœur de moins, il évitait la mauvaise rencontre, le trépassement. Un malheur, pour sûr. Mais on ne chipote pas avec l'heure de son destin. Ça se cuit ailleurs. Benivolent n'a pas tué exprès, je le certifie. Il a plus de deux mille ans, l'ancêtre. Gaillard, bien sûr, et à tous nous enterrer, nous et les petits enfants de nos neveux. N'empêche qu'il a perdu le contrôle, il ne sait plus très bien ce qui se goupille à l'extrémité de ses membres, surtout par les grands froids, quand même nous, les pas centenaires, nous n'avons plus de communication avec nos orteils. Vous n'insistez pas, hein ! Vous laissez tomber la chicanerie. Parce que, d'asticoter la forêt, la... le... (son bras engloba le monde immense et son intonation sombra, pleine de menaces vagues et sourdes)... parce que, s'attaquer à tout ça, dont on n'estime pas la force facilement... ça peut coûter cher... »

Il enleva de ses fourches la barre des témoins, le gourdin de cornouiller, et la fit volter entre ses doigts très expertement, la lança en l'air, où elle tournoya, la rattrapa et la remit en place.

« Voilà. Compris. J'ai bien l'honneur... »

Il promena son regard sur la Cour muette, qui l'éluda, adressa un sourire de connivence et de bienveillance rude et discrète au défenseur. Le vicaire Ragonce baissa la tête, un peu confus ; il avait certes un singulier allié, dont l'effet d'intimidation ne lui convenait guère ; cet appui le poussait sur la pente d'une sorte de complicité avec les forces de la nuit, les puissances équivoques de la nature, les ferments dont un prêtre, fût-il avocat d'un arbre traqué, eût-il l'âme la plus largement, la plus tendrement ouverte, a le devoir de se défier, de fuir les dangers mal définis. Satan erre aux franges de l'amour ; les limites de la piété, de la religion, si la contrainte catholique ne les maintient pas, ne les défend des relâchements, touchent à l'infernal ; on y glisse par les sentiers de l'intelligence fraternelle, de la curiosité tentée et de la dilection égarée.

Gengoux pivota au quart sur les talons, salua la compagnie de la main et s'apprêta à la quitter pour regagner sa tanière et Huberte. Il se flattait d'avoir sinon convaincu, du moins effrayé les juges. Qui s'aventurerait à condamner, sur la foi du seul témoignage d'un enfant de chœur, et qui a pour contre-partie celui de Gengoux ? Sans compter la peur des représailles dont ces messieurs du tribunal semblaient frappés. Représailles d'autant plus terrifiques qu'elles comportaient beaucoup de mystère et d'incertitudes, qu'elles émaneraient d'êtres sans forme et sans nom, d'un peuple d'ombres infinies et indéfinies, des sombres concrétions de la nuit, mère des épouvantes, des visions, des sueurs et des cauchemars. Pourtant Juturne, le roquet qui ne lâchait pas prise aisément, serra les poings à s'enfoncer les ongles dans les paumes, se banda, héroïquement à sa manière, fermant les yeux et, dans un vertige d'assaut désespéré, où l'on risque le tout pour le tout :

« Gengoux, siffla-t-il, tu n'auras pas raison de nous par la peur, en agitant des fantômes. Nous siégeons par la grâce de Dieu et nous accomplissons notre devoir.

— Remplissez, remplissez. Vous occupez point de ce que ça coûtera. J'ai vidé ma besace. Bonsoir.

— Non, reste. Tu as affirmé que feu le vénérable Archiprêtre, dont nous déplorons la perte...

— Oh ! comme perte, y a plus conséquent.

— Qu'est-ce que tu marmonnes ?

— Rien. Une gaudriole ; pour me changer de vos embarras.

— Tu as affirmé que l'Archiprêtre évitait toujours, même à la belle saison, de passer sous Benivolent. Tu le maintiens ?

— Plutôt deux fois qu'une.

— Et à quoi attribues-tu cette répulsion ? Le défunt avait-il quelque sentiment prémonitoire ? Y avait-il entre lui et le Chêne une inimitié ?

— Pour sûr, Juturne, qu'ils ne s'aimaient pas.

— Ah ! Et pourquoi ?

— Pourquoi ? Est-ce que je sais, moi ? Est-ce que j'entends à confesse la plante et le Curé ? Pourquoi ?

— Voyons, Gengoux (et le Ministère public, abandonnant le grimaçant et l'aboi, se faisait onctueux, insinuant), voyons, Gengoux, tu as réputation de commercer avec la bête, le végétal et le rocher. L'oreille au tronc, contre l'agaric ou la mousse, tu écoutes ; l'eau aussi, qui jaillit des entrailles de la colline, tu la prends dans le creux de ta main et tu l'interroges ; les loups te content leurs secrets, leurs projets de guerre ; les oies voyageuses au bec orangé t'apportent, à l'automne, des nouvelles du nord et, au printemps, du sud ; elles t'entourent et cancanent, au bord de l'étang, dans les roselières ; tu cueilles le vent et il te conseille. *Similia similibus.* Tu connais beaucoup de choses, Gengoux, et plus d'un t'envie ta sagesse.

— Vous n'avez pas honte, chuchota le Doyen, de flagorner ainsi un suppôt des démons, un païen qui n'a pas reçu le baptême.

— Patience, je l'enferre. On n'attrape pas les mouches avec du vinaigre. »

Il gratifia Gengoux de son rictus le plus mielleux, car ses traits n'avaient pas l'usage de la courtoisie et ils se contractaient âprement pour en offrir la caricature.

« Nous te rendons grâce d'avance, Beluteur. N'hésite pas à éclairer la religion du tribunal. »

Gengoux pensa à part soi : « Trop poli pour être honnête. » Cependant ce ton, auquel on ne l'avait guère accoutumé, cette mine enfarinée, ce lan-

gage de chanoine qui capte l'héritage d'une dévote, tous ces entortillages noyaient le poisson qui avait mordu. Même les fils de louve se prennent par le chatouillement de la vanité. Il parla ; il prit du goût à l'écho de ses paroles ; il franchit les bornes de la prudence taciturne, avare de mots ; l'abîme du succès oratoire le happa. Il ne songeait plus au salut de Benivolent, à la sauvegarde d'Huberte. Ainsi se ruinent les entreprises et les empires.

« Non, ils ne s'aimaient guère, Benivolent et l'Archiprêtre. Et, à la réflexion, ça se conçoit.

— Toi, peut-être, tu saisis. Mais, nous autres, moins initiés et moins habiles...

— Oui, vous autres, les cornichons savants, vous ne pouvez pas deviner. Parce que, Juturne, il faut flairer le zéphir et humer l'odeur de l'air pour trouver la piste. Oui, le Chêne et le défunt, ça date de loin, leur exécration.

— Tu as dit exécration, Gengoux ; explique-toi.

— Oh ! ça date de loin.

— De quand ?

— Du diable vert et le pouce, du temps qu'il n'y avait pas d'églises dans le pays, que les futaies servaient de cathédrale et les boqueteaux de chapelles, que les ramures chantaient les vêpres en patenôtres de feuillages et de brise.

— Impossibilité ! Mensonge ! Blasphème ! bourdonna le président Baralduc. Il n'existait donc point alors d'archiprêtre ni de vicaire.

— Taisez-vous, ordonnait entre les dents Juturne, impérieux et perfide, le manant s'emberlificote. Ne l'interrompez point pour l'amour de Dieu ! Et toi, Eloi Blaireau, ne manque pas de piquer Bonnivod. Trop beau procès pour qu'une irrégularité le gâte. »

Une ivresse de perdition envahissait peu à peu Gengoux ; gonflé de mémoire et de cette déraison qui abolit toutes les raisons, il tenait l'assistance suspendue à son souffle. Ragonce inquiet, perplexe, subjugué, ne tentait pas d'endiguer le torrent que sa faute et son espérance avaient déchaîné, qui risquait d'engloutir sa cause, de troubler à jamais la paix de son âme.

« Alors, mes amis, les évêques sont venus et ils ont voulu chasser les diables des arbres, ils ont défendu qu'on allume des cierges devant eux, qu'on les adore. Ils n'ont réussi qu'à moitié. Il en reste une vieille méfiance. L'archiprêtre Jurien refusait le Bon Dieu, à Pâques, aux filles que Benivolent avait mariées, celles qui, le jour du quinze août, avaient dansé en rond autour de l'arbre. A chaque contre-danse le cavalier conduisait sa cavalière à Benivolent, et elle y tapait trois fois du derrière. Ça ne ratait pas, bientôt elles se trouvaient épuisées et fécondes, prêtes à vêler. Grâce à qui ? A Benivolent. L'Archiprêtre le lui reprochait et, à ses obligées, il marchandait le sacrement, sauf pénitence. Pourquoi ? La jalousie des corporations. Oh ! il n'en recevait pas un coup de fesse de moins, le Chêne de la clairière. Ça finissait par s'arranger à la longue ; le Jurien accordait l'absolution. Fallait. Autrement il aurait perdu toutes ses brebis.

— Horrible ! geignait le doyen Baralduc. N'imposerai-je pas le silence à l'abomination ?

— Pas encore, Président, suppliait Juturne, nous tenons la condamnation capitale. »

Puis, de son hypocrisie béate, de sa feinte d'admiration, il encourageait Gengoux le Beluteur, ou le croyait, car le sorcier-ermite n'accordait guère d'attention au Procureur. L'assistance buvait du lait et de l'hypocras ; mille

images des bois, de la nuit, de l'amour sur la jonchée, des antiques idolâtries, assoupies mais non achevées, revivaient en elle ; les femmes gloussaient bas et chaleureusement, les pattes des garçons cherchaient les gorges et les cuisses, à la fortune du pot ; une vieille, de l'âge de l'Huberte et de son acabit, tomba en rires et convulsions, mordante et griffante, et soudain elle demeura flasque, muette, pareille à la tripe en paquet. Encore une ancienne du Beluteur et que le souvenir barattait. Ragonce voulut imposer le mutisme à cet allié redoutable : l'expression féroce du Procureur, l'indifférence du témoin, échappé au lieu et au moment, sa propre anxiété paralysante lui en enlevèrent le courage et jusqu'à l'envie. Rien ne pouvait fermer le bec du farouche harangueur.

« Oui, tout finit par s'arranger, à la mords-moi-le-doigt ; chien et chat composent. Mais gare aux retours ! Bref, le bois de l'arbre et la viande du prêtre n'avaient pas familiarité et accointance, ni leur sève et leur sang, ni leurs deux espèces d'âmes. Chien et chat, vigne et laurier, chou et vigne, ça ne se conjoint guère. Benivolent, lui, il a l'avantage de la patience, de l'expérience, du tour de taille, du poids des membres. Bien sûr qu'il ne bouge pas ; faut se déranger pour lui, et même le tribunal qui n'a pas coutume de se rendre au domicile des coupe-jarrets. Le temps favorise le Chêne ; à force de durer des siècles de siècles, l'occasion se présente et finit par venir à sa portée. »

Juturne jubilait. Dans ce flux de langage où il semblait, poussé par on ne sait quel esprit d'imprudence, se revancher de cinquante années de laconisme et de sentiments rentrés, Gengoux chargeait l'arbre en voulant le blanchir, se rendait le plus inconscient, le plus accablant des accusateurs, fournissait à plein le réquisitoire. Juturne murmura au Doyen : « *Quos vult perdere...* » L'assistance, on eût dit qu'elle s'exprimait par le verbe du Beluteur ; l'applaudissement courait en elle en vagues de rumeurs sourdes, en moires de mouvements d'attention et de sympathie ; sa température, l'excitation de son odeur rustique accompagnaient l'auteur ; elle n'avait nul besoin d'articuler une syllabe, puisqu'elle possédait une voix, et tranquille, et grave, et représentative, où le plus profond de sa profondeur, de son antique musique sonnait. Depuis l'angélus les fées ont disparu, et les divinités originelles, les grossières et fraternelles, de la même chair, de la même nourriture, du même sol, de la même nuit que les habitants de ces plaines et de ces forêts. Benivolent les a connues et recèle leurs spectres, leurs dépouilles et leurs esprits que les persécutions et les désastres, les évêques et les exorcismes, l'eau bénite et les cloches n'ont pas entièrement anéantis ; les couches des religions se superposent et se pénètrent les unes les autres, s'imbibent, laissent des jours d'infiltration. Sous l'angélus, même quand il se signe, le cul-boueux, le pied-de-pommier entend et écoute les êtres antérieurs, les vaincus qui respirent encore, en léthargie. Et Gengoux le Beluteur les entend plus clairement encore ; l'eau du baptême ne lui a pas bouché les pores, ne l'a pas désinfecté. Ce petit déluge lave l'homme comme le grand avait nettoyé la terre et tranché la liaison avec les vieux cultes et les vieux péchés, mais la vérité nouvelle n'abolit pas d'un trait les erreurs et les vérités qui ont pétri la moelle de vos arrière-arrière-aïeux. Le défenseur, le curé de Saint-Silvère-du-Désert, eût fait peine à voir si quelqu'un eût songé à loucher dans sa direction. Ecrasé, aphone, figé, spectateur impuissant de l'écroulement de sa cause, incapable de freiner le témoin déplorablement persuasif, il prenait, pour sa honte intime, un certain plaisir à l'écouter ; ses affirmations correspondaient à un brouillard d'idées confuses, d'analogies et d'associations au fil ténu qui l'enveloppait parfois, fort peu catholiquement, où flottaient des ombres

illégitimes, des lueurs répréhensibles ; sa foi et sa charité éprouvaient des extensions dangereuses qui lui donnaient de la volupté mentale et du repentir. Jusqu'à quel degré de l'inconnaissable a-t-on la licence d'aimer, d'embrasser sans comprendre ? Et si l'enfer est le lieu où l'on n'aime pas, n'y a-t-il pas un enfer aussi où l'on aime trop, et même la matière brute, les créations du Négateur ? Mais quoi ! le Négateur peut-il créer ? Ce privilège n'appartient qu'à Dieu. Alors même les idoles procèdent de Lui, même les divinités monstrueuses... Difficultés sans issue ! Ragonce levait les yeux vers le Chêne, le plus intéressé ; insoucieux de son acquittement, il paraissait siroter comme un nectar les funestes élucubrations de Gengoux le Beluteur, toute sa frondaison tendue, sa sève ralentie afin d'étirer le temps et d'en épuiser mieux le passage, son cœur, son aubier, ses vaisseaux et tous ses lichens, ses mousses, son amadou, ses hôtes de plume, de poil et de carapace, ses fourmis, ses larves, ses galles et ses chenilles participant et composant une tribu de délectation. Ainsi une nation s'enchante de son épopée, du mythe qui la soude de ses nobles à sa racaille, de ses lions à ses poux, quand la Providence lui accorde un barde ou un prophète. Le Beluteur avait repris haleine et bu l'air du ciel filtré par Benivolent, engouffré les ondes du sol, merveilleusement actives et serrées à son abri.

« Où j'en étais ? J'ai embrouillé l'écheveau. Pas d'importance. Ah ! oui. Il en loge des locataires ; des loirs, des passereaux, des lynx, des épeiches, des mulots, des guêpes, des écureuils, des charançons, des capricornes, des processionnaires, des bestioles taraudantes, des molles comme le jus d'herbe aux verrues, des dures autant que la cuirasse du scarabée. Et tant de force qu'il peut en distribuer sans qu'elle diminue d'une once. Vous en avez tous profité. Suffit, quand on tombe de fatigue de s'y adosser, de s'y confier, d'aspirer le vent qui a traversé la ramure en se tournant vers le soleil. Il pompe votre épuisement, en fabrique de la réserve de vigueur, et vous requinque aussi gaillard qu'au premier rayon, après dix heures de sommeil sans rêves. Et les maladies, il vous en débarrasse aussi, il les prend à son compte. Une hart en bois ou en jonc, ou une corde de paille tressée, et il les faut longues avec cet empereur-là ; vous l'attachez à son tronc ; du bout vous touchez ce qui vous incommode, la dent qui bat, le ventre enflé, le poumon qui siffle, la veine du fondement, l'œil suppurant, et vous voilà à l'aise. Benivolent se charge de votre fièvre, de votre tumeur, de votre faiblesse et il en distille, à l'intérieur, dans ses alambics, puissance et santé. Pas de meilleur apothicaire. Et ne s'épargnant pas, toujours encaisseur obligeant du mauvais et libéral distributeur du bien. Et on voudrait l'occire ! Ah ! Misère ! On raconte, mais je n'en crois rien ou presque, que des personnes en péril de mort, de haine, de vengeance, de maréchaussée, lui ont remis dépôt de leur vie, qu'il les conserve. Si vous l'abattiez, vous assassineriez, à cette occasion, des gens dont vous ne savez pas le nom, des malheureux, des parents peut-être, des amis. Alors ? Non, hein ! Même qu'il a guéri le roi de France, au moyen de la véronique, sa sujette. Le cerf, mordu par le loup, implorait Benivolent, car sa maligne blessure refusait de se fermer ; l'arbre lui conseilla de brouter la véronique. Un pâtre épiait ; il remplit un tonnelet de suc de la fleur que protégeait le Chêne ; il en lava la cuisse du roi de France, que le fer de la lance de Mahomet avait ouverte pendant la Croisade, au siège de Babylone, et qui suppurait depuis ; la plaie devint rose, fraîche, toute puanteur chassée, et cicatrisa bientôt. Je ne mens pas, c'est écrit dans un livre, en lettres. Oh ! quand il sortait du gland, le chêne, la Vierge n'avait pas encore enfanté, et Salomon, le fameux, venait à peine d'équarrir les poutres du temple avec sa commère la reine de Saba, la parfumée, la mignonne, l'enchanteresse. Et il en a vu,

il en a vu à l'époque des esprits, des fées, des dragons, des nains qui cuisinent sous les tables de pierre, des ogres, des ramasseurs de son gui, qui se servaient d'une faucille d'or et s'habillaient de blanc ! Déjà solide et à la maturité de son âge quand saint Martin arriva par ici, à cheval, avec sa moitié de manteau qui ne lui couvrait qu'une épaule. Les païens, vos grands-pères, firent interdiction à Martin d'arracher un pin voué à leur dieu, que le saint homme nommait le Diable, peut-être à tort... »

A ce passage insoutenable, horrifique, le Doyen blémit et il fallut la plus impérieuse grimace de Juturne, le plus torve feu de son œil pour juguler la réprobation et le rappel à l'ordre dans la gorge du Président. Ragonce eut un geste de désespoir et enfouit son front entre ses mains. Quel sortilège l'empêchait donc d'intervenir, le glaçait ? L'auditoire semblait trouver naturels ces blasphèmes et ne s'en scandalisait point. Peut-être, en dépit des apparences, rogations, aspersions, processions, pèlerinages, n'avait-il pas tout à fait terminé, en soi, en son essence intime, la transition d'une croyance à l'autre, de l'église foudroyée à la neuve.

« Oui, insistait Gengoux le Beluteur peut-être à tort. Enfin je ne me prétends pas trop compétent. *Si tu as confiance en ton Dieu,* criaient les paysans, les forestiers, *mets-toi sous cet arbre pendant que nous le couperons* ! Alors le Saint se laissa lier au pin du côté où il penchait et, quand il approcha de la chute, qu'il vacilla, d'un signe de croix Martin le redressa. Depuis ce miracle on baptise les gens du pays. Benivolent avait assisté au redressement du tronc. De ce jour, on pense qu'il s'est converti. Pas si sûr. Et souvent on se déconvertit après, par regret et souvenance. Entre les dieux et les dieux, y a des hauts et des bas d'avance et de recul, comme au cours de toutes les bagarres ; on traite de traîtres et de diables les vaincus du moment. Puis la roue tourne. Enfin, ça demande réflexion, et de plus savants que vous et moi. Lui, Benivolent, il en remontrerait au Pape et à son concile quant à la science et érudition. Et quant aux guerres surtout. On ne vous a pas appris l'histoire, la probable, la presque certaine ? Qu'est-ce qu'ils vous enseignent au prône, vos curés ? Le Benivolent, les guerres, de religion ou d'armées, voilà son affaire, sa spécialité. Vous le jugez né d'un gland, comme vous et moi, comme ses confrères, ses vassaux plutôt ? Ça se discute. Bien avant Bethléem et l'étoile des Mages, faut toujours remonter haut avec ce sire-là, à l'ère d'avant même César, le Romain, le chauve, le pourfendeur de saint Gétorix, un coriace pourtant, un auvergnat mangeur de châtaignes et qui n'avait pas craint de se canoniser sans la permission de Pierre, bien avant ces aventures, un général-sorcier, un nommé Tranchepertuis, et malin, comme l'ennemi poursuivait ses régiments, eut l'idée de les changer en forêt, de se laisser percer et déborder ; et il attendit l'adversaire éberlué, y a de quoi, au tournant, fonça dessus par derrière, le pourfendit à plates coutures, le tailla en pièces, profitant de son désarroi. Un sacré stratagème ! Gardes-en de la graine, César ! Et Charlemagne aussi ! Mais Tranchepertuis avait pris goût à l'état végétal. Les meurtrissures, contremarches, tabassages et zigouillements l'écœuraient, à force. L'arbre, ça pense, ça reste tranquille, ça embaume ; l'homme, même général, ça ne tient pas en place, ça jabote, ça pisse et ça pue. Tranchepertuis donc, à ce que m'a prétendu le hibou, donna son grade et son armée à son second, et il persévéra dans son emploi de chêne, choisissant un nom plus conforme et moins militaire, Benivolent. Rien de plus affable et philosophe qu'un général en retraite ; le contraste repose. Mais le hibou, malgré son air de docteur et tant de veillées passées à s'instruire, je ne vous conseille pas de gober comme pain bénit tout ce qu'il professe. Des fois qu'il vous goure, par amusement, et sa mine de sérieux vous embobine. Enfin j'atteins le

bout de mon rouleau, je dételle. Une démangeaison de la langue m'a sorti de mes habitudes. Plus près à l'ordinaire, le Beluteur, de la carpe que de la pie, et un peu ermite et hérisson. Une maladie de caquetage et de jactance. Guérie maintenant, d'un coup, ainsi que la fièvre quand on avale la première pâquerette rencontrée, qu'on se frotte au premier houx. Plus rien à ajouter. Vous ne pensez pas, mes beaux Maîtres, avoir l'audace de persécuter Benivolent. Son innocence éclate. Et si votre nuisance et votre orgueil passaient outre, je vous avertis : gare à la casse ! Une forêt, ça se tient les coudes, ça forme un peuple, du géant à ramures à la tremblette, du percemousse au frêne à broussins. Ça descend bas dans la terre, ça se lie et ça pompe loin ; à la surface ça éponge et éteint le torrent de l'orage et ça tamise, ça éparpille le soleil ; ça monte également bien au-dessus de sa cime, ça occupe un monument du ciel, un édifice de vide qu'on ne voit pas ; sa respiration, ça fait un trou dans l'air ; et l'aigle planant tombe brusquement quand il le traverse, donne de grands battements d'aile pour retrouver sa hauteur de glissement... Assez. Vous m'avez compris. J'aurais de la peine s'il vous échéait du malheur. Bonsoir, la compagnie. »

Il se retira, la marée humaine s'ouvrant et se recousant avec respect, comme à son entrée au prétoire. Nul, ni la défense, ni l'accusation, ni le Doyen, n'osa lui poser une question, le retenir. Il s'enfonça dans le layon et le bruit de sa marche se perdit bientôt. Tout se taisait, même les feuilles et les guêpes.

■ ■

Quand Juturne fut bien sûr que le Beluteur ne reviendrait pas, qu'il n'espionnait point, dissimulé aux approches, il attaqua *ex abrupto* son réquisitoire, et fulgurant, corrosif, imparable. Il avait la partie belle. La déposition, la plaidoirie de Gengoux tournait à la faveur du Ministère public. Elle démontrait la vieille rancune du chêne contre l'Archiprêtre et l'Eglise qu'il représentait, elle confirmait les soupçons de crime volontaire, rendait certaine la longue et tenace préméditation ; elle apportait même des motifs supplémentaires d'inculpation, magie, sorcellerie, hérésie, apostasie ; elle confondait Benivolent, assassin, sacrilège, renégat et relaps, soutien des erreurs et superstitions, ennemi malicieux de la doctrine chrétienne, inféodé aux faux dieux et refuge de leurs spectres, réservoir de leur diabolisme exécré. Quant aux menaces, Juturne les repoussait d'un geste de dédain, de supériorité méprisante. Qui aurait assez de lâcheté pour craindre la vengeance des ombres des idoles, de ces reflets du néant ? L'Eglise saurait défendre ses fils fidèles et bien aimés ; le Doyen Baralduc et le successeur de l'archiprêtre Jurien en sa cure n'épargneraient ni les prières, ni les cloches, ni les processions, ni les messes, ni les conjurations rituelles, ni l'eau bénite, ni les fulminations en latin, ni la vigilance. Que pourraient les démons contre ces murailles de chants, de cérémonies et d'oraisons, plus solides certes que celles de Jéricho, puisque les clairons catholiques sonneraient du bon côté et les rempareraient au lieu d'y creuser des brèches ?

Son éloquence cafarde, haussée au sublime, tempêtait et tonitruait presque sous le dôme de Benivolent. Presque, car on avait, par précaution, établi la Cour loin de son champ et de sa prise, à proximité prudente. Les paysans, toujours branlants, en équilibre instable entre deux mondes, l'antique de la terre et des fées, le nouveau du Verbe et de l'Evangile, se consultaient muettement, balançaient. Ah ! que ce partage et cet antagonisme des puissances offrent de désagréments et de motifs d'irrésolution ! D'un sens ou de l'autre, quoi qu'on fasse, toujours compromis, et le pauvre vilain paie les pots cassés, encaisse la grêle, les enflures des vaches, la

rouille du blé, les inondations, la sécheresse, les sermons du curé, les réquisitions d'impôts et de dîmes, de corvées. On ne sait à quel saint se vouer, ni de quel côté se fourrer de la barricade ? Et ces gens à la langue bien pendue, qui ont toujours raison quand ils parlent ! Bah ! on finirait bien par s'arranger, comme toujours, couci-couça, miton-mitaine, en ménageant le blanc et le noir, la chèvre et le chou. Le Doyen approuvait ouvertement le réquisitoire, avec une partialité qu'il ne déguisait pas ; le Syndic se repentait de son idée si mirobolante d'introduire une action contre le Chêne ; cela lui vaudrait sans doute, en expiation de la gloire, l'inimitié des esprits qui embrouillent les crinières des chevaux, les hannetons dans son verger, le gel de sa vigne, l'avortement de ses brebis et de sa femme : sa présomption, son appétit de popularité lui coûteraient cher ; le vin tiré, il fallait le boire. Comment, lui surtout, l'instigateur de ce procès, aurait-il le front d'opiner pour l'acquittement ? Le meunier Bonnivod somnolait béatement, le petit Eloi négligeait sa fonction, à demi endormi lui-même, son rameau d'épine-vinette inutile à la main.

Quelles ressources restait-il, je vous en prie, au malheureux soutien d'une cause perdue d'avance, à Ragonce ? Il fit son possible, il s'évertua à s'échauffer. Les phrases et les adjurations venaient mal, se pelotaient au creux de sa gorge au lieu de jaillir. Noué, paralysé par cette même diablerie qui avait fourni l'éloquence du laconique, du taciturne Gengoux, incapable naguère d'imposer l'arrêt à ce malencontreux témoin qu'il avait si imprudemment sollicité et débondé, incertain, honteux, tremblant sous l'ascendant du Procureur Juturne, plaidant en quelque sorte contre soi-même, la conscience tourmentée de cette pente à l'amour dangereux des créatures qui rôdent à la marge de la terre et de l'enfer, de cette pitié universelle qui l'animait et qui avait une odeur de roussi, éclairé par la faconde du Beluteur sur ses propres ténèbres, il bredouillait, il enchevêtrait les lieux communs, les hésitations, les repentirs, les affirmations peu assurées, les éclats sans contenu, les intervalles bégayés, fuyant pour ainsi dire le tribunal, l'auditoire, l'accusé son client, jetant sa plaidoirie aux moineaux, ne visant qu'à l'égarer, à en disperser sans but l'inutile incohérence, l'inefficacité. Les villageois et forestiers, surtout ceux des pays maigres et de fièvre, qui le vénéraient à cause de sa tendresse évangélique, de cette candeur amicale qui le rendaient si différent d'un Doyen Baralduc, d'un archiprêtre Jurien, d'un curé Hurepoix, qui le plaçaient à mi-chemin du servant de l'Eglise administrative, dogmatique et de l'inspiré de la lande, de l'innocent subtil, plus sage que les docteurs, à mi-chemin de la catholicité et du reste, des mondes abolis ou à naître, les villageois se montraient déçus de sa vacuité, de son insipidité brouillonne. S'il avait eu plus de franchise, de rectitude intérieure, s'il n'avait pas louvoyé avec soi, il eût sans doute enflammé cette assemblée préparée et mise en train par le Beluteur, il eût disculpé pour elle Benivolent, qu'elle ne demandait qu'à acquitter, qu'à porter au pavois à la barbe du Doyen, de Juturne et des autres, des persécuteurs, des inquisiteurs, des ronces envieuses, des orties venimeuses, de la fétide jusquiame. Mais fluctuant et mou, déchiré en lui-même, épouvanté par cette hérésie, ces abominations où il glissait par amour, quelle action pouvait-il exercer ? Ses faibles arguments, viciés à leur origine, s'évanouissaient dans leur course, se dissolvaient en poussière, comme ces champignons pourris dont une chiquenaude, un souffle font du brouillard sec. S'il avait persuadé cette foule, conquise d'avance, que rebutait Juturne l'épineux, en qui Gengoux le Beluteur avait éveillé les antiques résonances, les hallucinations originelles, sans doute le tribunal, influencé par l'atmosphère, intimidé à son tour, mesurant le nombre des partisans de l'accusé, le faisceau

des sympathies qu'il inspirait, les risques des représailles promises, desquelles nul de ces manants ne se dévouerait à le préserver, la popularité de ce Benivolent appuyé sur tant d'amis, et de si mystérieux, de si dignes d'inspirer la terreur par l'inconnu de leur être et de leur puissance, alors, je pense, la Cour eût cédé à la persuasion de l'équité, de la clémence, de la justice. Si Juturne avait le courage de la perversité et de la haine, si le Doyen Baralduc, homme de foi malgré tout, eût consenti à affronter quelques tourments et incommodités pour ce qu'il jugeait la cause catholique, on n'avait guère à compter sur le Syndic, personnage qui possédait plus d'embonpoint que d'ossature, imaginatif que la seule chimère contentait, que consternaient la réalisation, l'aboutissement et leurs routes ardues, ni sur le meunier Bonnivod, cet imbécile dont la somnolence s'imbibait de l'avis général, ainsi que le poulet gorgé prend la couleur du maïs, et qui crierait jaune ou bleu à son réveil selon ce qu'il aurait humé et assimilé stupidement. Ragonce, devant cet auditoire qui ne le suivait pas, mettait le point final à ses rengaines passe-partout, ses généralités froides sans rapport direct à l'affaire : l'arbre synonyme de croix, la bûche de Noël de chêne, le Christ charpentier, la forêt livrant la balance où se suspend la rançon du monde, où se pèse le corps qui a arraché sa proie à la damnation, etc., etc... La vanité de ces rapsodies ne lui échappait pas ; leur stérilité, un moment où il eût convenu de frapper au cœur même des choses, le décourageait et l'engourdissait. Il hâta la péroraison où il concluait mal, où il demandait platement l'indulgence.

La délibération ne demanda pas beaucoup de temps ; il ne pouvait en sortir que la mort. Et immédiate, sans délai de recours en revision ou en grâce. Au crépuscule, qui ne tarderait pas, après le casse-croûte du tribunal, Frisecaillou, flanqué de trois commis, car le morceau valait une équipe, exécuterait la sentence, à la hache. Au moment même où le soleil s'empalait, à l'horizon des marais de l'ouest, au clocher de Saint-Silvère-du-Désert et que les moustiques de l'eau sale et cramoisie bourdonnaient leurs plus furieux refrains, le bourreau, suivi de ses aides, s'approcha donc du condamné. Le vicaire Ragonce venait de le quitter ; il avait récité le Pater, agenouillé au pied du tronc, ayant approché son oreille de l'écorce crevassée, au-dessous de la plus grosse verrue, comme pour entendre la confession de l'arbre. Son secret nous interdit de savoir ce que Benivolent a révélé, et même s'il a consenti à lessiver son âme, et même s'il en possède une. Le jeune prêtre avait un visage doucement illuminé comme celui qui a reçu la justification d'un martyr. Avocat qui absout au nom de Dieu, on put deviner plus tard, par recoupements et par des confidences involontaires qui lui échappèrent à son lit d'agonie, quand il trépassa, l'année de la peste, de surmenage, de don de soi-même et de contagion, on put deviner qu'il n'avait pas compris à la lettre le langage de son pénitent, mais qu'il ne doutait point, à ses inflexions, à son harmonie, de son salut et de son état de grâce à l'heure solennelle. Ainsi le confesseur délivre du péché l'Anglais ou le Bavarois dont les mots n'ont pas de signification pour lui et, inspiré de l'Esprit, dispense le sacrement, ayant plus clairement sondé que s'il avait exactement compris. Ragonce baisa la peau riche en tannin, de quoi accommoder des arpents de cuir, cet épiderme chéri de la foudre du ciel, du cri de la colère divine qui, par ce chemin cylindrique et la ramification des racines, emplit les abîmes de son grondement. Le cercle des spectateurs écartés avait un vaste rayon ; une tribu agglomérée changée en cordon où l'homme, maintenant, comptait plus que la masse, où les voix incertaines et souveraines qui s'adressent au bloc de la multitude n'obtenaient plus si aisément l'audience, perdaient leur force d'amalgame, où

chacun demeurait chacun, cloisonné par ses limites, son armure individuelle, et hors de portée de la nature et du passé, où les dieux déconfits, qui n'ont de prise que sur les marmelades humaines en fermentation, abandonnaient le terrain de combat. Donc, Frisecaillou, encadré de ses acolytes, approcha de Benivolent dont le calme courage édifiait. Ses ramules et ses feuilles cependant frissonnaient. Quelqu'un dit : « Ce n'est pas de peur qu'il tremble, non, c'est de la brise du soir. » Frisecaillou, ainsi que toutes les fois qu'il se disposait à assaillir un arbre, éprouva un scrupule, mais décuplé aujourd'hui ; une vieille superstition lui remonta du fond de la terre, de l'histoire, de ses entrailles, de l'antérieur de son existence et de celle de son clan, lui remonta à la cervelle et à la gorge ; il demanda, très bas, pardon au chêne du mal qu'il allait lui faire, dégageant sa responsabilité, arguant de l'obligation qu'on lui imposait ; le supplicié ne lui en garderait pas rancune, il l'en suppliait ; les bourreaux souffrent de l'antipathie de ceux qu'ils expédient ou tourmentent, mais avec le plus d'honnêteté et de diligence possibles, rejetant l'injure et le crime, s'il y en a, sur la société et les devoirs inéluctables de leur profession. Ensuite, avec l'escrime de la cognée, peu à peu, il prit plaisir à l'exécution, comme toujours et plus que jamais. Une victime de ce rang, de cette dignité excite la verve et l'ardeur. On a plus de goût et de satisfaction à décapiter un Roi qu'à pendre un truand. Et, quand on tue dans les règles un personnage, on éprouve une impression de communion par la sève ou le sang, de participation mystique à sa grandeur, comme à la chasse des fauves, si l'on n'a point rusé et triché, avili le péril et la proie.

■ ■

« Imbécile, crachota la vieille Huberte entre ses gencives aussi dures que des dents, imbécile ! Tête de souche ! De beau travail ! Tu leur dégoises à hue et à dia tes boniments à la graisse de canard et te revoilà, faraud, plus bête que le coq qui a coqueriné, content de toi ! Il t'aurait mieux valu de sucer un peu moins de lait de louve et quelques goulées de renarde. Alors, tu n'as trouvé que ça à leur dévider ! Pauvre de moi ! et ma vie qui est dans Benivolent ! Ma mort, oui. Ils vont le condamner, sans discussion. Juturne te doit une fière chandelle, un cierge de cire. Toi, Beluteur, le madré, le retenu, tu as jacassé comme un étourneau. A mon dommage !

— Pas ma faute, Huberte. C'est quelqu'un qui parlait pour moi, un diable.

— Pas assez malin pour un diable. A moins qu'il n'en veuille à Benivolent. Et rien n'exclut la supposition. Au fond, qui assurerait vers quel parti il penchait, le gauche ou le droit, celui d'en bas ou celui de là-haut ? Et le petit vicaire, le prêcheur des grenouilles et des moustiques, il ne t'a donc pas cloué le museau ? Au lieu de ses miracles, qu'on raconte de lui, de la guérison de l'enfant convulsif par l'attouchement des mains, de la femme possédée qu'il délivra rien qu'en remuant les lèvres pour l'oraison, du voleur qu'il regarde tristement et qui déclare le larcin, restitue le bien dérobé, la cassette d'or, au lieu de miracles, que perfectionne le qu'en dira-t-on, il aurait meilleure grâce de remplir son office d'avocat. Ah ! oui, trop céleste, trop dédaigneux, le curé des marécages, pour ces métiers de rien du tout.

— Lui aussi peut-être, Huberte, l'esprit malin le désorientait, le glaçait au lieu de l'échauffer comme moi. Aussi funeste l'un que l'autre. Quand un monde disparaît, tout se conjure à sa perte. La source de la caverne a tari

cette année, celle où boivent les fées, et il y a eu grande épidémie et ravage de trépas chez les loups. Les siècles impuirs nous portent malheur.

— Aïe ! Aïe !

— Quoi, Huberte !

— Là, à la cheville, la hache... Aïe ! »

L'abatage du chêne dura longtemps ; il ne se défendait pas, mais il résistait passivement, du poids de son âge, du cœur serré, compact de son élévation, de l'organisation de son architecture bâtie par les siècles, de la lenteur de sa naissance qui se muait en difficulté à mourir ; la chute subite d'un arbre de deux mille ans ne se prépare pas en une seconde, comme celle d'un homme éphémère qu'une rupture d'anévrisme terrasse. Frisecaillou et ses aides s'acharnaient, transportés de fureur, suants, empourprés. Cette lutte, commencée au coucher du soleil, ne se termina qu'à minuit, sous la pleine lune. Les loirs, les écureuils, les mulots, les lynx, les colonies d'oiseaux avaient fui ainsi que les rats lâchant le navire qui va sombrer ; mais les fourmis, les vers, les chenilles, les processionnaires, les charançons tenaient bon, calfeutrés dans leur logis. Benivolent était à la fois un Souverain et son royaume, son peuple innombrable, son étendue, ses cités, ses montagnes, ses mines, ses campements de champignons, ses provinces de rameaux, ses paroisses de feuilles, une nation étagée comme une tour de Babel et composée de beaucoup de races. Un Roi se décapite en un tournemain, mais s'il a pour corps son royaume, alors il faut se relayer mille fois à l'exécution de ces hautes œuvres. Les paysans disséminés assistaient de loin au supplice sans proférer une syllabe ; des garçons avaient entraîné des filles sous les noisetiers, les supplices chatouillent les sens et l'angoisse cherche la volupté. Enfin, le géant de la forêt se coucha de tout son long avec un bruit terrible, couvrit de son cadavre immense un secteur de la clairière. Juturne essuya son front ruisselant ; un cri de tous les hommes retentit, un seul, un ah ! Et ce fut tout. Au gîte de Gengoux le Beluteur, l'Huberte s'effondrait, après des heures de clameurs effroyables, à chaque coup de cognée ; ce meurtre frappait au loin, et combien d'autres vies encloses et rattachées, déposées et dépendantes ? Le Beluteur respira. L'interminable agonie de la vieille l'exaspérait. Un louveteau, assis sur les pattes de derrière, à l'entrée de la grotte, tremblait.

Ainsi mourut Benivolent, pour avoir assassiné l'archiprêtre Jurien, sous ce prétexte du moins qui couvrait d'autres raisons, les véritables, celles que l'accusation n'avait pas énoncées, par hypocrisie et par ignorance. On discute encore si la forêt a accompli les menaces de représailles de son porte-parole. Juturne succomba à la morsure d'une vipère, vingt ans plus tard ; vengeance peut-être, mais longuement couvée. Ou hasard ? Bien déluré qui décidera. Gengoux le Beluteur s'enfonça plus encore dans la sauvagerie et la compagnie de ses frères de lait ; on le soupçonna d'être loup-garou. A preuve qu'une fois Mesnoré, le gendre du Syndic, ayant frappé la bête féroce de son gourdin sur le museau et ayant esquivé par chance rare sa folie d'égorgement, un boquillon du bois aperçut le lendemain Gengoux le Beluteur avec un gros emplâtre qui lui enveloppait le nez. Depuis personne ne doute plus. La digitale, la douce-amère, la ronce, le fraisier ont envahi la clairière ; la place même de l'empire de Benivolent s'estompe et s'évanouit peu à peu, les pilleurs de charogne ayant brûlé ses ossements ou les ayant employés à la charpente.

ALEXANDRE ARNOUX

VERS LA DICTATURE DES PARTIS

Avec l'année 1945, la Commission de la Constitution a accompli la première étape de ses travaux. En un mois, elle a procédé à un large tour d'horizon et pris de nombreuses décisions, tant de principe que de détail, qui permettent de saisir le dessin général de la Constitution qu'on nous prépare.

A vrai dire, le statut de la France ne s'élabore pas dans l'enthousiasme. Pour des raisons diverses, la presse quotidienne a réservé à la Commission une critique qui va parfois jusqu'à l'invective. Par ailleurs, si l'on confesse quelque commissaire dans la salle des Pas-Perdus ou celle des Quatre-Colonnes, il avoue volontiers que la future Constitution risque fort de préparer au pays de douloureuses aventures, à moins qu'un vent de miracle et de sagesse ne souffle sur les bancs de l'Assemblée, lorsque celle-ci, à partir de mars, discutera le projet en séances plénières.

Le moment semble donc bien choisi pour examiner les travaux de la Commission et porter sur ceux-ci un jugement de valeur.

■ ■

Si on laisse de côté quelques décisions de détail qui sont sans influence sur l'ensemble, l'essentiel du projet peut se résumer de la façon suivante : nos constituants nous organisent un gouvernement d'Assemblée, qui sera lui-même dominé par ces nouvelles oligarchies que constituent les états-majors des partis politiques.

La tendance au gouvernement d'Assemblée aboutit à la concentration du pouvoir politique entre les mains du Parlement et à la subalternisation de l'exécutif. Elle est, d'une certaine façon, classique dans la vie constitutionnelle française, car elle apparaît spontanément dans les périodes révolutionnaires et a déjà pris corps en 1793 et en 1848. Aujourd'hui, elle est défendue par le Parti communiste, qui s'en réclame, de façon formelle, dans son projet de constitution et, à un degré moindre, par le Parti socialiste. Mais en 1945, comme en 1793 et en 1848, ce sont à peu près les mêmes moyens qui sont mis en œuvre pour la réaliser.

Le premier est l'institution d'une Assemblée unique. Divisé en deux Chambres, le Parlement comporte en lui-même des éléments d'équilibre et de modération qui le prédisposent à la collaboration avec le pouvoir exécutif, particulièrement dans le cadre d'un régime parlementaire. Rassemblé en un seul corps, il est organisé pour la domination et tend, presque fatalement, à se subordonner le Gouvernement.

La décision, acquise dès le 5 décembre, d'établir une Assemblée unique, a été prise par 22 voix contre 18, à la suite d'une entente entre le Parti communiste et le Parti socialiste. Les socialistes étaient loin d'être unanimes sur ce point et souhaitaient, pour beaucoup, respecter les règles du régime parlementaire. Mais la campagne très violente qu'ils avaient menée, pendant la période électorale, contre le Sénat les a, pour ainsi dire, mis à la discrétion du Parti communiste. Ils n'avaient sans doute par réfléchi qu'une seconde Assemblée peut être d'un type très différent du Sénat de 1875 et, sans constituer une entrave à la volonté populaire, permettre d'aménager l'équilibre nécessaire entre le pouvoir exécutif et le pouvoir délibérant.

A partir de cette première décision, qui a été capitale pour les travaux de la Commission, la logique du système se précise : l'Assemblée devra siéger pendant huit mois, au moins, sur douze ; elle se convoquera dans une large mesure elle-même ; dans l'intermédiaire des sessions, son bureau aura qualité pour contrôler le Gouvernement ; enfin, les Commissions de l'Assemblée deviendront des organes législatifs secondaires.

En face de cette Assemblée extrêmement puissante, le pouvoir exécutif est forcément établi dans une position très subordonnée, le contraignant à être l'exécutant passif des volontés du Parlement.

Le Président du Conseil est désigné par l'Assemblée, révoqué par elle et condamné, pendant toute son existence, à une étroite soumission. Sans doute, il ne peut, en théorie, être renversé impunément qu'une seule fois, puisqu'à la seconde motion de défiance l'Assemblée est automatiquement dissoute. Mais, d'une part, il n'a pas le droit de poser la question de confiance, afin de ne pas provoquer une révocation, et, d'autre part, il peut très facilement être acculé à donner spontanément sa démission, par le refus de l'Assemblée de voter le budget, une loi importante ou un traité. Enfin, ses ministres, en dehors de la responsabilité collective du Cabinet, sont individuellement responsables devant l'Assemblée, de telle sorte que son équipe peut être, dans une large mesure, modifiée par le Parlement contre son gré.

A côté, on n'ose pas dire au-dessus, du Président du Conseil et de ses ministres, est maintenu un Président de la République qu'on ne saurait autrement qualifier que Président-croupion. Elu par l'Assemblée, il se voit refuser le droit de choisir le Président du Conseil, la Présidence du Conseil des Ministres, celle du Conseil Supérieur de la Défense Nationale, enfin l'exercice du droit de grâce. Il ne lui reste plus que la signature des traités, la présidence des solennités nationales et celle du Conseil Supérieur de la Magistrature.

A vrai dire, on peut se demander pourquoi cette Magistrature dérisoire a été maintenue dans le projet de Constitution et pour quelles raisons le Président du Conseil n'a pas été investi de la dignité de chef de l'Etat, ainsi que le proposait Léon Blum.

A y réfléchir, cette disposition est dans la logique du système. Pour que l'exécutif soit nettement établi dans une position d'infériorité vis-à-vis du Parlement, il convient qu'il soit divisé, alors que l'Assemblée est unique. Si misérables que soient les pouvoirs du Président de la République, le fait qu'ils reposent sur une tête différente vient diminuer d'autant l'autorité du Président du Conseil. Unité du pouvoir du côté du Parlement, division du côté de l'Exécutif, c'est un des aspects classiques du gouvernement d'Assemblée.

Jusqu'ici, c'est, en effet, la figure traditionnelle de cette sorte de gouvernement qui est dessinée par la Commission de la Constitution. Le système présente le grave défaut de faire échec à cette réalité politique évidente que, dans un régime de démocratie et de liberté politique, le pouvoir exécutif est, lui aussi, un représentant de la nation. Il doit, par conséquent, être traité non pas comme le commis, le domestique de l'Assemblée, mais comme l'entrepreneur de la fonction gouvernementale et exécutive, jouissant de l'autonomie et de l'indépendance nécessaires à l'accomplissement de sa mission, sous la réserve de sa responsabilité devant un Parlement lui-même responsable devant les électeurs.

Or, à une époque où la règle majeure des gouvernements doit être l'action ; où les problèmes extérieurs et intérieurs réclament le maximum d'énergie et de décision, on nous prépare un exécutif paralysé, qui ne pourra avoir aucune initiative et devra se borner à être l'exécutant inquiet et docile de l'Assemblée.

Il ne faudra pas s'étonner si, à l'usage, un pareil système se montre impraticable. Les gouvernements d'Assemblée n'ont jamais été viables. Ils se résolvent en une dictature collective, aussi oppressive pour la liberté que celle d'un individu, mais moins efficace pour la gestion des affaires publiques. Par suite, ils sombrent généralement dans l'anarchie, préparant ainsi les voies au pouvoir personnel : Bonaparte, après la Convention et le Directoire ; Napoléon III, après l'Assemblée de 1848.

Il y a cependant une excuse au gouvernement d'Assemblée tel, tout au moins, qu'il a été pratiqué chez nous sous la Convention et en 1848. C'est qu'il s'efforce de donner sa pleine traduction à la conception révolutionnaire de la souveraineté nationale. Aux termes de celle-ci, le pouvoir, qui réside tout entier dans le peuple, est indivisible et ne peut, par suite, être délégué qu'à une Assemblée Unique dont les membres sont, à tout moment, responsables devant leurs électeurs. Cette conception est fausse, en ce sens que la délégation de souveraineté, une dans son origine, est faite aux Pouvoirs publics, dans leur ensemble, sans qu'il s'agisse forcément d'une Assemblée Unique, ce qui laisse entier le devoir des constituants d'établir les institutions qui correspondent le mieux à la volonté populaire et aux nécessités politiques auxquelles tout système de gouvernement doit obéir. Elle n'est pas, cependant, sans grandeur et on comprend que les hommes de 1789 et de 1793, qui avaient le noble souci de soumettre la politique à la raison et à la logique, soient allés jusqu'au bout d'un syllogisme dont la majeure avait le défaut de n'étreindre qu'une partie du réel.

Mais nos constituants de 1945 n'ont même pas l'excuse d'un souci rigoureux, encore que mal traduit, de la souveraineté populaire. Ils la confisquent

purement et simplement au bénéfice d'oligarchies nouvelles : les comités et les états-majors des partis politiques. C'est sur cet aspect du problème que je voudrais désormais insister.

■ ■

La naissance d'oligarchies dans le climat créé par un gouvernement d'Assemblée n'est pas, à vrai dire, une chose surprenante et vraiment neuve. Chacun se souvient que, sous la Convention, comme du reste sous la Législative et la Constituante, la majorité de l'Assemblée était, dans une large mesure, animée, entraînée et parfois contrainte par des clubs, dont le plus célèbre est celui des Jacobins. Mais il y a, à cent cinquante ans de distance, cette différence que les Assemblées révolutionnaires ont cherché à se soustraire à l'emprise de ces oligarchies naissantes, témoin le décret des 29-30 septembre 1791, pris sur la proposition de Le Chapelier, tandis que nos constituants se préparent à en faire de véritables institutions, prévues, réglementées et sanctionnées par nos lois organiques.

Le mécanisme qui institue ainsi un nouveau pouvoir de caractère oligarchique est, dans son ensemble, simple et facile à décrire.

Le point de départ se trouve dans le scrutin à la proportionnelle. D'un point de vue théorique, ce système électoral, qui donne à chaque liste un nombre d'élus en proportion avec le chiffre des suffrages recueillis par elle, approche, au plus près, de la justice distributive : à chacun selon ses mérites électoraux. En fait, il présente ce caractère d'avantager sérieusement les partis solidement organisés. Sans sections locales, sans permanences nombreuses, sans orateur de renfort, sans équipes de militants pour organiser les réunions publiques, distribuer les tracts, coller les affiches du parti et recouvrir ou lacérer celles des adversaires, sans rabatteurs pour faire voter les électeurs négligents le jour du scrutin, une liste prend le départ avec un sérieux handicap. Les élections du 21 octobre l'ont bien prouvé, où rares sont les candidats qui ont réussi à surnager en dehors des trois grands partis.

Il résulte de cet état de fait que, pour être élu, il faut d'abord être désigné par le Comité d'un parti fortement organisé. Cette désignation est même plus importante que l'élection, puisque les premiers d'une liste valable dans un département sont sûrs de leur succès. Les membres de l'Assemblée Constituante admettent volontiers que huit sur dix d'entre eux ont été désignés, non pas par les électeurs, mais par des comités de partis.

Or le scrutin à la proportionnelle a non seulement été choisi par la Commission pour les prochaines élections, mais son principe sera inscrit dans la Constitution, de telle manière qu'il demeure intangible, au moins jusqu'à une révision.

Toutefois, ceci n'est qu'un commencement. Choisi, huit fois sur dix, par un comité plutôt que par les électeurs, notre député doit, obligatoirement, à peine arrivé à l'Assemblée, s'inscrire au groupe parlementaire qui est l'expression de son parti politique. Bien plus, il sera étroitement soumis, pendant toute sa vie parlementaire, à la discipline de son groupe et de son parti pour ses interventions, ses votes et jusqu'à ses applaudissements. Le

parti aura en effet le droit de ne pas le présenter aux prochaines élections, ce qui, étant donné le mode de scrutin, mettra fin, à coup sûr, à la carrière politique de l'indiscipliné. Il aura même ce pouvoir exorbitant de révoquer, le cas échéant, un élu et de le remplacer par son successeur immédiat sur la liste dont il faisait partie.

Il faut réfléchir quelques instants à la portée de ces innovations. Elles ne tendent à rien moins qu'à enserrer le pays dans un réseau d'oligarchies nouvelles, constituées par les états-majors nationaux et les comités locaux des partis politiques. L'essentiel du pouvoir appartiendra, non pas au Gouvernement et au Parlement, mais à quelques hommes groupés dans les comités directeurs ou les commissions administratives de deux ou trois partis politiques, avec comme correspondants les sections ou les comités locaux. La chose est grave car, d'une part, les dirigeants des partis politiques se cooptent dans une large mesure eux-mêmes et, d'autre part, ils tiendront entre leurs mains la réalité du pouvoir et l'exerceront d'une façon secrète, anonyme et sans responsabilité. Le Club des Jacobins délibérait dans une enceinte entourée de tribunes où chacun était admis. Les comités directeurs des partis politiques discutent dans le secret et, pour certains, on ne sait même pas s'il y a eu, pour telle ou telle décision, une majorité et une minorité.

Sans doute, ces nouvelles aristocraties seront dotées d'un statut. Les partis devront adhérer aux principes contenus dans la déclaration des droits, être organisés démocratiquement et indiquer l'origine de leurs ressources. Mais qui ne comprend que ce statut a fort peu de chances d'être appliqué et que, par exemple, les prescriptions touchant l'organisation démocratique des partis peuvent être tournées, dès lors que les militants qu'elles sont destinées à protéger acceptent, par discipline, qu'il soit procédé par voie d'autorité ?

Du reste, il ne faut pas oublier que les effectifs des divers partis politiques ne représentent pas, lorsqu'on les additionne, le dixième du corps électoral. Il en résulte que, même en admettant que le pouvoir ne soit pas concentré entre les mains des quelques hommes qui dirigent les partis — ce qui pourtant est la réalité — les dispositions prévues par la Commission aboutissent néanmoins à substituer à un régime démocratique un régime oligarchique ou aristocratique, au sens politique du terme.

Les conséquences de ce renversement de perspectives peuvent malaisément être précisées quant à leur chronologie. Elles sont cependant prévisibles pour l'essentiel de leur développement.

La première sera la désaffection du peuple pour un régime dont le fonctionnement lui échappe de façon à peu près complète. Avec un scrutin où intervient la personnalité de l'élu, l'électeur a un point d'attache partiel mais concret avec le régime. Il a fait confiance à un homme ; il juge à travers lui une politique qu'il se réserve d'approuver ou de blâmer en maintenant ou non sa confiance à celui qu'il a élu. A partir du moment où le rôle du citoyen consiste à donner, tous les quatre ou cinq ans, un blanc seing au parti politique dont le programme s'éloigne le moins de ses conceptions personnelles, il n'a plus l'impression de participer véritablement à la chose publique. Il en est ainsi, surtout, s'il voit un élu de son département révoqué par un congrès ou une commission administrative ; ou s'il se rend

compte que les décisions ne sont plus, en fait, prises au Parlement, mais arrêtées dans des comités ou des conférences.

Des adversaires de la République, de l'école de l'Action Française, s'étonnent, dans leurs livres, qu'après Panama ou le scandale des fiches, des majorités républicaines massives aient été renvoyées par les électeurs au Parlement. Ils oublient que, malgré ses défauts, la Troisième République avait cette vertu de donner à l'électeur le sentiment qu'il faisait corps avec le régime ; qu'il entrait modestement mais efficacement dans le jeu politique. Je concède volontiers que la soi-disant République qu'on nous prépare ne résisterait pas à des remous comme ceux de Panama.

Or, des secousses de cette ampleur, sinon de ce caractère, sont toujours prévisibles pour un régime. Il en est ainsi, surtout, lorsque l'essentiel de son mécanisme repose sur des oligarchies qui, par fonction, se disputent le pouvoir. Sans vouloir assombrir à plaisir le tableau de notre avenir politique, des crises violentes paraissent prévisibles jusqu'à ce que le Gouvernement tombe entre les mains soit d'un parti unique, soit d'un homme.

De toutes façons, la République et la liberté politique sont, désormais, de façon évidente, en danger.

■ ■

Devant de pareilles perspectives, inscrites dès maintenant dans les faits, on peut se demander comment nos constituants ont été amenés au point où ils en sont.

Les raisons principales me paraissent être les suivantes :

D'abord un défaut de méthode. Au lieu d'établir, en premier lieu, le cadre général dans lequel elle entendait se placer : régime présidentiel, régime parlementaire, gouvernement d'Assemblée, la Commission a préféré, à l'instigation de son président, trancher une série de questions de principe ou de détail, qui n'ont pas forcément de lien logique entre elles. Voulez-vous une Chambre ou deux Chambres, voulez-vous que le Président du Conseil soit élu par l'Assemblée, voulez-vous que les députés soient révoqués par leurs électeurs ou par leur parti ? Voilà la méthode. Elle a le défaut d'entraîner à passer successivement par tous les tremplins électoraux des divers partis et, par conséquent, d'inciter ceux-ci à adopter des positions extrêmes, sans être retenus par la logique d'une système préalablement choisi. Il est à croire que si on avait, au début, demandé à la Commission : voulez-vous organiser un régime parlementaire ou voulez-vous établir un gouvernement d'Assemblée dominé par des formations oligarchiques, la seconde solution n'aurait pas été adoptée.

Cet inconvénient de méthode a été accru par la composition même de l'Assemblée. Le système de proportionnelle départementale, adopté pour les élections du 21 octobre, a peuplé la Constituante de secrétaires de fédérations locales qui, avec un autre mode de scrutin, n'auraient jamais pu prétendre être élus. Ces braves gens ne figurent pas à la Commission, mais ils siègent aux groupes parlementaires qui donnent, avant chaque séance, des directives aux commissaires et ils contribuent à accuser le caractère passionnel des décisions prises.

Du reste, dans son ensemble, le climat dans lequel se prépare la Constitution est mauvais. Les hommes du Palais Bourbon sont partagés, suivant leurs tendances, entre deux craintes : la hantise du pouvoir personnel et celle d'une dictature communiste. La première explique la subordination dans laquelle on s'efforce de tenir le pouvoir exécutif et l'instauration d'un gouvernement d'Assemblée. La seconde pousse au règne des partis dans l'espoir qu'enfermé dans un système d'oligarchies pluralistes, le parti communiste n'aura jamais la possibilité de gouverner seul le pays.

Ces deux dispositions d'esprit, à la fois contradictoires et convergentes, sont également néfastes.

Rien, tout d'abord, ne permet de penser que le président de Gaulle — car c'est de lui qu'il s'agit — recherche le pouvoir personnel. Le chef du Gouvernement a, certes, le sens de l'Etat et le sentiment de l'autorité nécessaire que comporte sa fonction. Il s'est, cependant, toujours montré entièrement respectueux des règles démocratiques et c'est, en grande partie, grâce à lui qu'il reste encore une chance de rétablir, dans ce pays, une véritable République[1].

Quant à l'action du Parti communiste, ce ne sont pas les barrières de papier édifiées à l'aide du statut des partis qui peuvent prétendre l'endiguer. Je dois dire, du reste, que si le Parti communiste arrive à convaincre à sa doctrine et à ses méthodes la majorité des électeurs français, il est normal qu'appuyé sur la loi de la majorité, qui est la première des règles républicaines, il prétende gouverner ce pays.

On ne fait pas une Constitution contre des forces politiques ou contre des hommes, mais bien en tenant compte, davantage que de la situation du moment, des constantes nationales et de la logique du système qu'on se propose d'établir.

Il reste, pour aller au fond des choses, que la raison ultime du désarroi constitutionnel dans lequel nous nous trouvons provient, sans doute, de ce que les Français ont, pour une grande part, perdu le sens de la liberté politique et ne savent plus l'imprimer à leurs représentants.

Mais ceci est un autre problème qui mériterait, à lui seul, une nouvelle et longue étude.

ANDRÉ HAURIOU

1. Au moment où nous mettons sous presse, nous apprenons la démission du général de Gaulle. Cet événement ne peut que paraître déplorable aux Français qui ne sont pas amateurs de subvertions violentes et de catastrophes. Nous y voyons une confirmation éclatante des idées développées dans le présent article par notre éminent collaborateur M. André Hauriou. Si l'Assemblée n'avait pas considéré sa tâche « constituante » dans un esprit de parti, si elle ne s'était pas efforcée de réduire à néant les prérogatives du Pouvoir exécutif, le général de Gaulle n'aurait certes pas été poussé à prendre une pareille décision. Nous ne pouvons, hélas, que nous incliner devant le fait accompli — fait tristement significatif : le grand Français qui a sauvé l'honneur du pays, pendant cette guerre déplorable, se voit obligé de renoncer à la tâche qu'il avait entreprise — et cela au lendemain d'un vote où ses concitoyens, presque unanimes, lui avaient affirmé leur confiance. Non seulement on est en droit de dire que l'on peut tout craindre de la *dictature des partis* — mais aussi, par voie de conséquence, que *la liberté est en danger*. (N.D.L.R.)

NON POSSUMUS

(A PROPOS D'UNE CERTAINE POÉSIE MODERNE)

Je voudrais, dans ces pages, donner la parole, en ce qui concerne une certaine poésie moderne, à une personne qui ne l'a jamais. Cette personne, c'est le public, l'humanité. Je vois, en effet, tous les jours les poètes, les esthéticiens, écrire des volumes où ils exposent ce qu'ils regardent comme poétique ; mais je ne vois pas l'humanité répondre : « Voici ce que je regarde, moi, comme tel ; voici ce que je demande à la poésie ». Elle a pourtant un avis là-dessus, ou tout au moins un sentiment, et fort distinct parfois de celui des poètes. J'ai tâché d'en être l'interprète.

Bien entendu, je parle ici au nom de l'humanité sensible à la poésie, voire à une poésie « avancée », qui sait par cœur de nombreux vers de Mallarmé, de Rimbaud, d'Apollinaire, de Valéry. (Je ne dis rien de son goût pour tels récents poèmes de MM. Aragon et Eluard, qui pourraient être de Hugo ou de madame de Noailles.) Or cette humanité oppose à une certaine poésie moderne, disons globalement surréaliste, un évident *non possumus*. J'en voudrais donner les raisons.

I

Je dirai d'abord deux traits qu'adopte systématiquement toute une poésie moderne et dont j'ose assurer que l'humanité ici en cause n'arrive pas à les accepter — en admettant qu'elle s'y efforce.

L'un est la suppression du vers métré, la substitution du « rythme » au mètre. J'avoue que des suites comme :

Entourée de flammes ferventes Notre-Dame m'a regardé à Chartres ;
C'est le fils pâle et vermeil de la douloureuse mère ;
C'est Dieu qui meurt le vendredi et ressuscite le dimanche...

(Apollinaire) ;

Et entre
Toutes vos créatures jusqu'à vous il y a comme un lien liquide ;
Parce que vous êtes la femme, l'Eden de l'ancienne tendresse oubliée,

(Claudel) ;

Dans l'allée le vent tiède a fait chanter les feuilles qui se tordent pour s'envoler là-haut dans le soleil

(REVERDY), etc.,

quelle que soit la beauté qu'on puisse trouver à leur contenu, frustrent vivement mon sens du poétique par l'absence de la musicalité propre au vers régulier ; celle-ci est, en effet, un des facteurs profonds du plaisir que l'humanité philistine prend inconsciemment à la poésie (c'est l'agrément du bercement), au point que tels vers de Boileau ou de Delille lui causent, par le seul fait qu'ils sont des vers et quelle que soit leur platitude, une qualité de plaisir que ne lui donne pas la prose la plus chargée de sens poétique[1]. La prose d'un Bossuet ou d'un Chateaubriand possède aussi sa musicalité, d'ailleurs tout autre, à quoi l'humanité capable de plaisir artistique est fort sensible ; mais on ne la trouve pas davantage dans les suites précitées, qui selon moi n'en offrent aucune.

L'autre trait est la suppression de toute ponctuation ; mode par lequel le poète ne supprime pas les divisions que comporte sa pensée, vu que, quoi qu'il fasse, elle en comporte, mais me force à les chercher ; travail dont je lui en veux de ne pas me l'épargner. Mais le mépris pour le lecteur profane, en même temps que le plaisir de l'irriter par des rébus, — « un poème est un mystère dont le lecteur doit chercher la clef » (Mallarmé) — fait partie d'une certaine esthétique moderne[2].

II

Ces deux traits dérivent d'une même source : considérer le poème comme devant être *dit* et non pas *lu*, du moins comme devant être lu à haute voix et non silencieusement ; la musicalité que je ne perçois pas dans les suites précitées, le poète me répond qu'il la fera sentir en *disant* son poème ; de même y fera-t-il saillir les ponctuations. Il y a là une volonté de revenir à la poésie primitive — celle-ci n'était pas seulement dite et non écrite, mais en partie *jouée ;* « il est impossible de traduire un chant homérique sans rencontrer des locutions qui obligent au geste », constate un érudit qui donne de

1. Ces grands alexandrins « qui viennent, en temps d'accalmie, mourir sur la plage avec la tranquille et profonde ondulation de la houle arrivant du large. » (Théophile Gautier, *Notice sur Baudelaire*.)

2. Singulièrement quand à la suppression de la ponctuation elle ajoute la suppression du sujet et écrit en véritable petit nègre :

Sirènes j'ai dansé vers vos
Grottes tiriez aux mers la langue

(APOLLINAIRE, *Lul de Faltenin*.)

Un critique prétend justifier ainsi la suppression de la ponctuation : par elle, le poète « invite à lire ses vers sans exclamations et sans fioritures, d'une voix monotone, comme on lit les cantiques et les psaumes ; c'est l'application de l'usage religieux à la vie profane ». (Roch Grey, cité avec approbation par H. Fabureau, *Guillaume Apollinaire*, p. 67.) Or, la suppression de la ponctuation est pratiquée de nos jours dans des poèmes qui n'ont rien de religieux ; d'autre part, on ne voit pas en quoi la ponctuation empêche de lire *Sagesse* avec l'esprit qui sied.

A propos de la suppression de la ponctuation, et autres bizarreries, chez Mallarmé, un de ses exégètes, grand admirateur d'ailleurs, écrit : « L'obscurité grandit, mais la cadence du vers n'est point enrichie. Désormais, l'enchantement de la découverte est acheté au prix de trop de fatigues. » (H. Fabureau, *Stéphane Mallarmé*, p. 76.)

nombreux exemples[1] — volonté à laquelle le lecteur moderne, dévié par trente siècles d'une civilisation qui s'attache à l'âme interne du poète, non à ses manifestations d'acteur, refuse de consentir.

La résolution de considérer la poésie comme dite s'affirme dans cet avertissement de Mallarmé (préface d'*Un Coup de Dés*) : « La différence des caractères d'imprimerie... dicte son importance à l'*émission orale* et la portée, moyenne en haut, en bas de page notera que monte ou descende l'intonation ». Elle se déclare dans cette évocation : « Le lecteur d'un poème l'illustre forcément. Le soir, sa voix a un autre son, la chevelure qu'il aime s'aère ou s'alourdit. Elle contourne le morne puits d'hier ou s'enfonce dans l'oreiller comme un chardon ». (Paul Eluard, *Donner à voir*, dans un chapitre intitulé : « Physique de la poésie »). Elle prend une forme de dogme dans cet arrêt : « Toutes les fois qu'il s'agit de poésie et de poètes, c'est du *poème en acte* qu'il s'agit, et le vers n'a qu'une définition possible ; c'est une « manière de dire »... Chaque fois que vous aurez affaire à un poème, c'est toujours sonnant dans une bouche humaine. Les jugements sur le papier tombent à faux ». (P. Valéry, *Séance de la Société française de Philosophie*, 1935.) C'est nous convier à ce mode d'expression dont l'ancienne tradition française disait avec mépris qu'il est « le corps qui parle au corps »[2]. On sait la hiérarchie admise par la science dans l'évolution du langage : au degré le plus bas le langage actif, au-dessus le langage émotif, au sommet le langage intellectuel. Il appert que, pour tel poète moderne, voire qualifié d' « intellectualiste », à la poésie convient le mode primitif. Mais encore une fois, l'humanité qui a dépassé l'âge d'or ne l'admet point ; à preuve qu'il croit devoir le lui rappeler.

Voici encore un manifeste du mépris de certains poètes modernes pour ce degré de civilisation que représente l'écriture :

« Je suis fâché pour toi, ô lecteur bienveillant, qu'il te faille lire cette belle histoire, seulement la lire et n'en suivre des yeux que l'ombre sur le mur du papier et même hélas ! l'ombre de l'ombre.

» Cette histoire-ci n'était pas faite pour être lue, mais chantée. Ni ceux qui l'ont faite, ni ceux pour qui elle a été faite ne savaient écrire ni lire. Pendant plus de trois siècles elle a vécu de vive vie, passant de bouche en bouche, de cœur en cœur, de père en fils. Elle n'est tombée dans l'encre que depuis une cinquantaine d'années »[4].

Le retour à la littérature déclamée est souhaité par nos esthètes, non pas seulement en fait de poésie, mais, chose plus curieuse, de littérature à prétention idéologique. Un d'eux déclare que, s'il lisait à haute voix, les « interminables phrases » de Proust, tout s'y organiserait aussitôt : « Ma voix donne aux mots-soutiens leur relief ; j'orchestre à ma façon les incidentes ; je les nuance, tempérant ou précipitant mon débit ». (A. Gide, *Incidences*, p. 48.) Il faut bien avouer que, chez Descartes ou chez Rousseau, pour prendre des auteurs à longues phrases, la phrase n'a pas besoin d'un speaker pour apparaître organisée.

1. Victor Bérard, *L'Odyssée*, Etude et Analyse, p. 73 *sqq*.
2. Buffon, *Discours sur le Style*.
3. Cf. J. Vendryes, *Le Langage*, deuxième partie, ch. IV : Le langage affectif.
4. Présentation au lecteur d'un poème sicilien du XVIe siècle par M. Lanza del Vasto, *Cahiers du Sud*, août 1942, p. 196.

III

Enfin, un trait, apparemment fondamental d'une certaine poésie moderne, et que nous n'acceptons pas, est son *inintelligibilité*.

Et d'abord, dissipons une équivoque.

Beaucoup de personnes semblent croire que cette poésie ne repousse l'intelligible que s'il est *facile ;* qu'elle le respecte lorsqu'il implique un effort, dont seuls quelques élus sont capables. C'est ce que pensent visiblement ces élus quand ils toisent le menu peuple parce qu'il ne « comprend » pas telles modernes beautés, cependant que celui-ci témoigne du même jugement quand il convient, par une humilité souvent sincère, qu'en effet il n'a pas la faculté de les « comprendre ». Il y a là une flagrante méprise. La doctrine repousse non pas l'intelligible facile, mais *tous* les intelligibles, faciles ou non, du fait qu'ils ressortissent à la raison et entend ne connaître que le *sensible*, dans l'exacte mesure où il s'en affranchit : elle toise non pas ceux qui ne comprennent que des truismes, mais tous ceux qui prétendent « comprendre », dès l'instant que ce mot veut dire autre chose que mobiliser des sensations et implique l'usage d'idées claires, si peu simples fussent-elles, mais qui ne désavouent pas l'intelligibilité cartésienne ; en d'autres termes, l'obscurité n'est pas pour cette littérature une condition *relative*, variable suivant la qualité du lecteur et qu'il peut ne point ressentir grâce à un don spécial ; elle en est un attribut *organique*, auquel elle est liée par essence et dont elle ne saurait se départir sous peine de se nier elle-même. C'est ce qu'elle énonce quand elle écrit :

> L'efficace des « charmes » n'était pas dans la signification résultante de leurs termes tant que dans leurs sonorités et dans les singularités de leur forme. Même l'*obscurité* (souligné par l'auteur) leur était presque essentielle[1];

quand elle déclare qu'elle entend rompre avec l'idée, avec l'enchaînement logique des idées et, d'une manière générale, avec les procédés de l'esprit dans ce qu'ils ont de rationnel, rationnel impliquant clair (nous ne disons pas simple) ; qu'à cette fin elle vise à bannir de l'écrit les mœurs du discours, à en « exorciser l'oratoire », à y obtenir « la disparition élocutoire »[2] ; quand elle s'écrie :

> « La clarté confine à la sottise ; la vie des chiens »[3],

jetant sa haine, non pas à la face de la clarté facile, mais bien de toute espèce de clarté [4].

1. P. Valéry, *Variété* III.
2. Mallarmé, cité par Thibaudet, *La Poésie de Stéphane Mallarmé*, p. 163.
3. A. Breton, *Manifeste du Surréalisme*, p. 16.
4. Voici qui prononce nettement, pour la poésie du moins, la proscription de l'intelligibilité quelle qu'elle soit, difficile ou non : « Si soucieux que se montre (le poète) de décevoir la logique en brisant les associations accoutumées, il est rare qu'il parvienne à empêcher tout à fait le lecteur de s'adonner *au jeu pervers qui consiste à essayer de comprendre.* » (Marcel Raymond, cité par J.-R. Bloch, *Encyclopédie française*, tome XVI, 16-50-15.) Et encore : « Je me suis surpris vingt fois dans des préoccupations *mesquines* (c'est nous qui soulignons), comme celle de savoir ce que Rimbaud ou Laforgue ont voulu dire *exactement*. J'ai cherché le sens des mots au lieu de chercher la sensation. » (J. Rivière, *Correspondance avec Alain-Fournier*, N.R.F., 1906.) Ribot montre très bien (*Logique des sentiments*, p. 168) que l'obscurité fait partie *essentielle et non accidentelle* d'une certaine esthétique. « Cette poésie, dit-il à propos de l'école symboliste, mais cela

La maldonne ici en vue paraît clairement chez Thibaudet. Dans son ouvrage sur Mallarmé [1], l'illustre critique croit devoir distinguer la *fausse clarté*, dont le type est, selon lui, la simplification des questions telle que la pratiquent les orateurs de réunion publique, et la *vraie clarté*, qu'il localise dans la mathématique supérieure, comprise seulement, dit-il, de cinq ou six esprits (la vraie clarté peut habiter des régions bien plus humbles ; mais Thibaudet a intérêt, pour les besoins de sa cause, à en faire l'oiseau rare, qu'on ne rencontre à peu près jamais) ; après quoi il soutient que c'est seulement à la fausse clarté que s'en prend Mallarmé. Nous croyons que le poète d'*Hérodiade* eût signifié à son scoliaste qu'il n'acceptait pas son commentaire avec son air d'excuse, son obscurantisme honteux ; qu'il lui eût prouvé, textes en main, qu'il condamnait *toute espèce de clarté*, la bonne comme la mauvaise, celle d'Einstein comme de M. Homais, et tenait l'obscurité pour une condition *congénitale* de la pensée valable.

La même erreur semble commise par un autre fidèle quand il écrit : « Mallarmé créait donc en France la notion d'*auteur difficile*. Il introduisait expressément dans l'art l'obligation de l'effort de l'esprit. Par là, il relevait la condition du lecteur, etc... » [2]. D'où l'on pourrait croire, comme avec Thibaudet, que la doctrine ne proscrit que l'intelligibilité facile mais admet la compréhension du lecteur s'il consent à se donner de la peine ; alors qu'encore une fois elle bannit toute intelligibilité, facile ou non, et déclare (voir le texte plus haut cité de Valéry et maint autre) que l'obscurité lui est consubstantielle, que l'œuvre « comprise » est de ce fait trahie. Rousseau dit, au début d'un chapitre du *Contrat social :* « J'avertis le lecteur que ce chapitre doit être lu posément et que je n'ai pas l'art d'être clair pour qui ne veut pas être attentif » ; qu'il sera donc clair pour l'esprit attentif. On pourrait croire, à entendre Valéry, que telle est la pensée de Mallarmé. Il n'en est rien ; le dogme est que la clarté constitue une tare et que l'œuvre d'art ne se veut claire *pour personne*.

La religion de l'obscur s'énonce encore chez nos docteurs par une guerre expresse déclarée au communicable. « Une monstrueuse aberration, décrète l'un, fait croire aux hommes que le langage est né pour faciliter leurs relations mutuelles [3] ». Un autre, dans un romantisme éperdu, malgré ses protestations de classicisme : « Etrange folie de communiquer — communiquer sa maladie, son opinion, communiquer la vie [4] ». (Quelle folie y a-t-il à vouloir communiquer la vie ? Pourquoi « opinion » égale-t-il « maladie » ?) Un troisième : « L'écrivain a le droit d'employer des mots qu'il fabrique lui-même... L'écrivain exprime, il ne communique pas [5] ». On pense au proverbe polynésien : « L'oiseau qui chante ne sait pas si on l'entendra ». D'autres font mieux ; ils veulent que l'œuvre soit même incommunicable à

est vrai d'autres biens plus récentes, étant l'œuvre presque exclusive de l'imagination émotionnelle, ne peut se traduire par un ensemble de signes intellectuels clairs et bien liés. »

1. *Id.*, p. 85.
2. Valéry, *Variété* II, p. 224.
3. A. Breton, cité par Marcel Raymond, *De Baudelaire au Surréalisme*, p. 253.
4. P. Valéry, cité par E. Raynaud, *En marge du Symbolisme*, p. 253. Et encore : l'esprit du lecteur « tue l'ouvrage du fait qu'il l'a compris ». (*Société française de Philosophie*, 2 mars 1935.)
5 Manifeste de *Transition*, signé par G. Pelorson, E. Jolas, etc., cité par J. Paulhan, *Les Fleurs de Tarbes*, p. 35.

son auteur : « L'idée de poésie chez les derniers tenants de l'Art diffère moins qu'on ne croirait de celle des « voyants »... Le poème serait un objet existant pour lui-même, sans communication avec son créateur, avec ses sentiments ou ses états d'âme[1] ». Sous ces formes apparaît nettement la volonté de l'esthétique moderne d'être antisociale[2].

La littérature en question ne se dit obscure qu'autant qu'on définit la clarté : un rapport perceptible à la raison. Si on entend sous ce mot un rapport fondé sur le pur sensible — clarté proprement révélée, dont chacun est seul juge et qui méprise l'unanimité — elle possède, au contraire et souverainement, la clarté. C'est le sens de la clarté selon les mystiques, jeté à la face du sens ordinaire par ce vers de du Bellay :

L'obscur m'est clair et la lumière obscure[3]

ou par cette déclaration qui cesse d'être paradoxale si on se rappelle ce que tous les voyants entendent par clarté :

« Il n'y a rien de tel que les écrivains obscurs pour être très clairs[4]. »

IV

Cette inintelligibilité, que la nouvelle poésie estime donc consubstantielle à sa nature, dérive, selon elle, de plusieurs volontés, dont la réalisation est incompatible avec ce qui, dans une suite verbale, peut faire éprouver à l'humanité que je crois incarner ici le sentiment du poétique :

1° *La volonté de dire des états d'âme distincts de ceux qui consistent en des formes arrêtées* et qui s'expriment donc par le langage en tant qu'il est communicable. Elle s'énoncerait volontiers par cette déclaration de Bergson : « Sous les joies et les tristesses qui peuvent à la rigueur se traduire en paroles, il (le poète) saisit quelque chose qui n'a plus rien de commun avec la parole ». On pourrait dire encore, suivant le mot d'un des exégètes de cette poésie à propos d'un de ses représentants, qu'elle « veut surprendre la

1. Marcel Raymond, cité par J.-R. Bloch, *loc. cit.*

2. Méditons aussi cette déclaration de Thibaudet : « Publier, c'est écrire pour les autres. L'idée n'en pouvait même pas venir à Rimbaud. » (*Réflexions sur la critique*, ch. V.) Déclaration d'ailleurs fausse, Rimbaud s'étant fort bien, lors de son arrivée à Paris, employé à être publié. Voir sa lettre à une revue de l'époque.

3. Je trouve dans une revue qui est une sorte d'organe patenté de la littérature moderne (*Les Cahiers du Sud*, déc. 1942) la glorification d'un jeune écrivain (Joé Bousquet) pour « cette lucidité inconcevable et ce défi lumineux aux *esprits myopes qui recherchent la clarté en tant que délimitation* ». Il est évident que, pour le chantre de cet hymne, la clarté qui ne délimite pas, et que nous appelons obscurité ou du moins confusion, représente la vraie clarté.

4. Valéry, interview recueillie par André Lang, *Tiers de Siècle*, p 322. Dans le même entretien, Valéry déclare que « Racine est obscur », confondant volontairement (ou sans le savoir, ce qui serait plus grave pour son intelligence) l'obscurité d'une œuvre et la faculté qu'elle a de remuer *par des moyens très clairs* les régions *obscures* de notre être. Quoi de moins obscur que la musique de *Tristan* ?

Le goût de l'obscur paraît lié encore chez nos poètes à leur désir d'associer le poème à une action du corps. « Quand un poète vous semble obscur, dit un de leurs exégètes (Alain), cherchez bien et ne cherchez pas loin. Il n'y a d'obscur que la merveilleuse rencontre du corps et de l'idée, qui opère la résurrection du langage. » On notera que cette « merveilleuse rencontre du corps et de l'idée » est exactement, bien que l'auteur ne s'en doute apparemment point, la durée bergsonienne, état de conscience où penser se confond avec sentir et agir. Ajoutons que le langage dont cette rencontre « opère la résurrection » n'a rien à voir avec ce que le rationalisme, dont l'auteur prétend relever, entend par langage.

poussée de l'être par l'intérieur *avant la naissance des formes* »[1] (le *prénatal*), ou encore, nous rappelant les vers de Lamartine :

Des milliers d'univers ont accompli leurs phases
Entre la pensée et le mot,

qu'elle tend à supprimer ces phases. On arrive alors à des suites comme celles-ci dont j'ose affirmer que la poésie sera lettre morte pour tout lecteur non initié, si résolu soit-il à ne point demander d'idées à un poème et à se trouver satisfait s'il lui procure un agrément émotionnel, voire simplement sensuel. Je suis d'ailleurs persuadé que la poésie de ces suites existe pour leur auteur et que celui-ci, contrairement à ce qu'assureront trop hâtivement des lecteurs irrités, ne se moque nullement de nous.

Lorsque

Lorsque l'agneau comme sacrifié
Aux sept yeux aveuglés d'amour et reconnu digne
Aura posé la main sur les sceaux
Du livre avec la profondeur de la mer éternelle
Du livre empli par la mort la faute et l'été
Et la vie et le futur et la servitude
Et le passé et la bestialité et la sainte liberté
Du livre empli par la mort avec la transparence de la mer
Recouvert par le péché de vie et fermé
Gonflé par le vent de feu et la grâce désirée
Du livre assis à la droite
De celui qui voulut tout et l'agneau sacrifié.

Ancien

Aux premiers temps de très obscurs jardins.
Sur les premiers sanctuaires dans les verdures
Aux premiers gazons fins descendants,
Colonnes, et des tilles
Pierres mouillées de leurs cuisses visibles
A l'amour vert fraîcheur des poils moussus et purs
Torses luisants petits vus de loin, qui se baignent.
Des aigles miroitants
Sur les jardins, frontons et autres
Touchant les reins de leurs regards,
Vont pénétrant
Sous le ciel bleu d'agate et du tableau ancien
Les poitrines
avec des pleurs et des rires.

P. J. Jouve.

1. *Journal de Genève*, 30 septembre 1942. — A ce mépris du langage répond fièrement un autre poète : « Tout homme qu'une idée, si subtile et si imprévue qu'on la suppose, prend en défaut, n'est pas un écrivain. *L'inexprimable n'existe pas.* » (Th. Gautier, cité, sans désaveu, par Baudelaire, *L'Art romantique*, p. 174.)

2° *La volonté de communier avec l'essence des choses.* Cette volonté est signalée, en tant qu'elle implique nécessairement l'obscurité de l'expression, par un poète qu'on pourrait appeler un mystique méconnu : « Obscur, dit P. Valéry, se fait nécessairement celui qui ressent très profondément les choses mêmes. Car la clarté cesse à quelques coudées de la surface[1] ». Ou encore de *communier avec la Conscience de l'Univers :* « La connaissance des moyens dont dispose le poète, assure un doctrinaire très écouté, nous a permis de concevoir son art comme la mise en œuvre de puissances d'une nature identique à celles dont la Conscience universelle dispose dans ses jeux de création et de destruction[2] ». La *Jeune Parque,* déclare un de ses scholiastes (Thibaudet), est un poème cosmologique, parce que le physique et le psychique qu'il énonce « n'existent pas en fonction d'un être incertain qui serait nous, mais comme aspect d'un être certain qui est l'univers, le Tout ». D'un autre archonte : La poésie « veut que ses chants soient rythmés, non suivant un désir de superficielle originalité, mais de par une intime communion avec les rythmes auxquels obéit, dans son immense épanouissement, l'Univers, dont la conscience humaine est un miroir, une pensée, une émanation[3] ». Et encore : « La poésie est l'expression, par le langage humain ramené à son rythme essentiel, du sens mystérieux de notre existence[4] ». Un leader de la jeune école déclare que ce qu'il cherche d'abord, « c'est une poésie se découvrant, non pas dans le poète, mais dans les choses elles-mêmes, formant un attribut à révéler dans chaque objet[5] ». On se demande où peut être la poésie d'un coucher de soleil sinon dans le poète ; mais nous ne discutons pas ces ambitions, nous les classons. Il est évident que des états d'âme aussi indemnes de délimitation que l' « union intime avec les choses mêmes », la « conscience de l'univers », le « Tout », le « sens mystérieux de l'existence », pour autant qu'ils prétendent s'exprimer par des suites de mots, ne le sauraient faire qu'au moyen de suites qui rompent avec toute représentation. Or nous croyons qu'une suite ne possède pour nous de pouvoir poétique que si elle nous permet une représentation, c'est-à-dire un état de conscience cohérent, cette cohérence n'ayant, d'ailleurs, aucun besoin d'être de l'ordre logique, mais pouvant relever — et mieux vaut — de l'ordre purement affectif.

1. *Mauvaises pensées,* p. 15. Voici une autre manifestation du mysticisme de l'auteur : « Il est impossible de penser — sérieusement — avec des mots comme Classicisme, Romantisme, Humanisme, Réalisme. On ne s'enivre ni ne se désaltère avec des étiquettes de bouteilles. » (*Id.*, p. 35.) Le lecteur a déjà répondu que tous les mots sont des « étiquettes de bouteilles », l'essentiel étant de les faire correspondre à leur contenu, et qu'on ne pense qu'avec des mots. Mais l'auteur entend « s'enivrer », « se désaltérer » par les choses, ce qui n'est possible qu'en se libérant des mots et, pour continuer son image, qu'en buvant à même les choses. Le curieux est que cet « intellectualiste » appelle cela penser « sérieusement ». — Sur le faux intellectualisme de cet auteur, cf. Marcel Raymond, *op. cit.*, pp. 183-195. « Il n'est, dit-il, que de laisser Valéry ébaucher une définition de la poésie pour se voir transporté aux antipodes de l'intellectualisme. » Valéry représente très exactement, en dépit de ses termes empruntés aux mathématiques, ce qu'un critique a appelé le « mysticisme esthétique ». (Ch. Lalo, *Critique des méthodes de l'esthétique*, Revue philosophique, 1910.)

2. A. Rolland de Renéville, *L'expérience poétique,* p. 173.

3. Maurice Duval, *La Poésie et le Principe de Transcendance,* Introduction.

4. Mallarmé ; pensée qu'un nombreux groupe de poètes prennent pour exergue de leurs déclarations touchant leur art. (*Fontaine,* mars 1942 : « De la poésie comme exercice spirituel. »)

5. Joe Bousquet, *Cahiers du Sud,* Génie d'Oc, p. 403.

Un rapporteur de la poésie moderne, qu'elle tient elle-même pour un des plus exacts, nous révèle le sens poétique devenant, selon cette poésie, « proche parent du sens mystique et prophétique, moyen *non plus d'expression mais de découverte*, instrument subtil comme la fine pointe de l'esprit et capable de lancer ses antennes jusqu'au cœur de l'inconscient »[1]. Or nous autres, profanes, ne demandons nullement à la poésie de s'apparenter à une connaissance prophétique, ni même à aucune connaissance, mystique ou autre ; nous lui demandons de nous émouvoir ou de nous charmer. Nous ne lui demandons nullement d'être un moyen de *découverte*, mais bien un moyen d'expression. Ses prétentions cognitives nous intéressent pour juger sa psychologie, mais ne touchent en rien notre sensibilité poétique. Devant l'initiation à de telles arcanes, le profane, avide de poésie, pense au coq de la fable :

Mais le moindre grain de mil
Serait bien mieux mon affaire.

D'ailleurs la poésie en cause, notamment celle de Valéry, nous donne souvent fort bien, en dépit de ses ambitions métaphysiques, le modeste grain de mil.

La fonction de la poésie moderne, nous annonce un de ses hérauts, est « de produire, par une mystérieuse alchimie, les quelques êtres d'exception dont l'esprit, aussi vierge que s'ils respiraient aux premiers âges de la Terre, doit avoir la force de se détacher des erreurs de l'humanité pour redécouvrir le sens réel de la vie, lui donner chair par le rythme, et présenter aux regards des hommes les grandes lois cosmiques de leur nudité rayonnante »[2]. Quitte à subir les foudres de ce rédempteur, nous avouons ne nullement demander à la poésie de nous faire éprouver, comme Paphnuce à Thaïs, la soif du repentir et du retour aux innocences préhistoriques, mais de nous dispenser des émotions beaucoup moins sombres, et peut-être par là beaucoup plus fines. L'auteur commence ses réflexions en signalant l' « avidité » avec laquelle le public depuis quatre ans s'adresse à la poésie. Il omet de nous dire si cette avidité est satisfaite de ce qu'on lui sert.

Dans une vibrante péroraison à un article intitulé : « Le surréalisme fut-il un échec ? » (*Confluences*, juin 1945), M. Léon Pierre-Quint déclare : « Je crois que les grandes œuvres proposent une tâche impossible, qu'une doctrine n'est efficace que lorsqu'elle assigne à l'homme des buts qu'il ne peut atteindre, qu'en lui ordonnant de regarder par-dessus l'horizon à travers les nébuleuses... ». Nous ne voyons pas que l'œuvre de Racine ou de Baudelaire proposent à l'homme une tâche impossible, ni des buts qu'il ne peut atteindre. L'auteur confond, dans son lyrisme, les buts de l'art et ceux de la morale. Et quand il assure que le poète « ne cherche qu'à mettre l'homme en mouvement, à le soulever, à l'illuminer » (chose à quoi n'ont jamais songé

1. Marcel Raymond, *De Baudelaire au Surréalisme*, p. 43.

2. A. Rolland de Renéville, *Réflexions sur la Jeune Poésie d'aujourd'hui*. Notez le ton dont l'auteur parle du « sens réel de la vie », comme si c'était là une notion parfaitement claire, sur quoi tout le monde s'entend. Sans plus d'explications un autre parle de la « confusion de l'âme et de la chair » ; un autre de notre « orientation vers nos finalités supérieures » ; un autre (A. Breton) de la « toute-puissance du rêve » ; un autre (Valéry) de l' « universalité de l'âme », etc. C'est un propre de ces dictats de lancer avec le péremptoire de l'évidence des idées essentiellement vagues, qui exigeraient des pages entières pour qu'on sût de quoi on parle.

un Théocrite, un Virgile, d'autres très grands), nous lui répondons que celui-là n'est vraiment poète que s'il met son désir de soulever l'homme et de l'illuminer sous une forme qui le frappe et le retienne. Ce que n'ont pas jusqu'ici fait les surréalistes.

3° *La volonté de se placer dans l'action*, dans le « pur devenir », dans l' « incessante mobilité », en tant qu'ils sont la négation de la chose identique à elle-même, si peu de temps le fût-elle, c'est-à-dire de la chose intelligible. Cette volonté s'exprime en toute lumière par ces docteurs qui veulent que le peintre (ils en diraient autant du poète, *mutatis mutandis*) reproduise sur la toile « non plus un instant fixé du dynamisme universel, mais la sensation dynamique elle-même » (manifeste futuriste) ou qui l'exaltent s'il n'a « d'autre guide que la dialectique matérialiste, que la réalité du mouvement historique, qu'il traduit en blanc et en noir avec la rage du combat [1] ». Or le sentiment du poétique ne nous est pas donné par la vue du mouvement, lequel, en tant que tel, est essentiellement inintelligible, mais par l'*idée* du mouvement, laquelle n'est pas un mouvement et est, elle, en tant qu'idée, une chose intelligible. Il ne nous est pas donné par le spectacle de la bataille de Waterloo, mais par l'idée, éminemment intelligible, que nous en proposent Victor Hugo ou Stendhal. C'est par la même raison que certains journaux intimes, certaines lettres passionnelles, certains carnets de guerre, qui nous présentent l'émotion humaine *en acte*, dans son « dynamisme », ne nous causent aucun sentiment poétique ; par exemple, les lettres de mademoiselle de Lespinasse, alors que la *fixation* d'Ophélie ou de la Simætha de Théocrite, qui sont le même cas psychologique, nous le prodiguent.

Voici un excellent jugement sur cette volonté du poète moderne de coïncider avec la vie *en acte* et sur les conséquences de cette volonté : « L'œil de maints poètes d'aujourd'hui instruits par les peintres, par le cinéma, et par l'expérience, est devenu un instrument perfectionné, apte à suivre, avec une promptitude merveilleuse, les plus légères modifications du spectacle ; leur corps entier, par l'affinement du système nerveux, est un résonateur extrêmement puissant ; mais leur imagination, pour être restée trop fréquemment en contact avec le monde sensible, a peine à *se rassembler* (c'est nous qui soulignons), à creuser dans l'esprit une pente, un gouffre, et à s'y engager. « Suppression de l'âme, du cœur, etc... ou admission en cas de nécessité absolue », dit Max Jacob. L'entreprise n'est pas sans danger. En définitive, c'est moins les sujets qui sont à craindre ici, si révolutionnaires et barbares qu'ils soient en apparence, qu'un *certain tarissement des sources de poésie* ». (Marcel Raymond, *op. cit.*, livre III : « L'aventure et la révolte »).

En résumé, les poètes ici en cause, soit qu'ils veuillent par la poésie atteindre leur « prénatal », soit s'unir à l'essence des choses, soit saisir leur pensée en acte, nous donnent le sentiment qu'ils s'emploient à satisfaire par cet art leurs aspirations personnelles et ne se soucient nullement de ce que nous, *profanum vulgus*, lui demandons[2]. Je crois que la plupart d'entre eux

1. Aragon, *Réalisme socialiste*. Voir aussi les manifestes de Tristan Tzara, qui entend nous donner, non pas l'expression de la pensée, mais son activité.

2. « Reflets de Rimbaud *pour Rimbaud* », arborent certains dévots à propos des *Illuminations*. (Cf. L. Lagriffe, *Les deux aspects d'Arthur Rimbaud*, Journal de psychologie, 1910.)

déclareront, non sans fierté, que c'est bien là, en effet, la nature de leur activité; peut-être en accepteront-ils moins la conséquence, qui est notre insensibilité à leurs produits .

V

Le droit pour la poésie de ne correspondre à rien d'intelligible en tant qu'identique à soi-même est encore réclamé par certains poètes modernes pour une autre raison que de proposer le « dynamisme universel ». Elle est énoncée par ce manifeste :

Il ne s'agit point du tout en poésie de transmettre à quelqu'un ce qui se passe d'intelligible dans un autre. Il s'agit de créer dans le premier un état dont l'expression soit précisément et singulièrement celle qui le lui communique. Quelle que soit l'image ou l'émotion qui se forme dans l'amateur de poèmes, elle vaut et elle se suffit si elle produit en lui cette relation réciproque entre la parole-cause et la parole-effet. Il en résulte que le lecteur jouit d'une très grande liberté quant aux idées, liberté analogue à celle que l'on reconnaît à l'auditeur de musique, quoique moins étendue [2].

1. N'est-ce pas significatif que de toute une poésie moderne, le siècle ne sache pas un seul vers par cœur, j'entends le siècle qui en sait de Mallarmé, voire de Valéry ?

M. Marcel Raymond convient (*op. cit.*, p. 344) que cette poésie nouvelle n'apporte rien dans ses « révélations » qui ait, à quelque degré que ce soit, un caractère universel; que, vue du dehors et même du dedans, elle n'aboutit « qu'à un échec ». Toutefois, à la dernière page de son livre, il lui ouvre un crédit sur l'avenir, qui nous semble faire surtout honneur à sa générosité.

Je reçois à l'instant un ouvrage dont le titre — *La Jeune Poésie et ses Harmoniques* — souligne déjà à lui seul la radicale différence entre mon point de vue et celui de la plupart des critiques devant la poésie contemporaine. Les auteurs d'un tel ouvrage sont décidés, leur titre l'indique, à envisager cette poésie *eu égard à son âge* ; ils sont mus par l'intérêt qu'ils portent au cas de notre jeune poète, à son effort, à ses angoisses, à ses espoirs, au moins autant que par leur sensibilité au poétique ; ils obéissent à un mouvement de sympathie humaine au moins autant qu'à la recherche d'un plaisir de l'esprit. Au contraire, je considère cette poésie en me demandant simplement si elle m'émeut par elle-même, hors de toute attention à l'âge ou aux conditions psychologiques de ceux qui la produisent, comme si je l'avais trouvée dans une bouteille jetée à la mer. En quoi je me crois le représentant de l'immense majorité des hommes qui lisent des poèmes, comme je me crois l'interprète de leur réponse.

Je dirais encore que j'essaye de juger la poésie contemporaine comme si j'étais en l'an 3.000, tandis que la plupart de mes contemporains, du fait qu'ils en sont les contemporains, la regardent comme s'ils y étaient en quelque sorte engagés.

Certains modernes assignent à la poésie un but tout autre que ceux que nous venons de marquer, mais qui ne consiste pas davantage à nous émouvoir ou à nous charmer. « Depuis Rimbaud, déclare l'un d'eux, la mission de la poésie est moins de créer de la beauté ou de développer même splendidement de grands thèmes que d'apprendre au commun des hommes à vivre poétiquement. » (L.-G. Gros, rédacteur en chef des *Cahiers du Sud*, *Présentation de poètes contemporains*, mai 1944, p. 143.) On aimerait savoir ce que l'auteur entend par « vivre poétiquement » et s'il trouve que le « commun des hommes » vit plus poétiquement depuis Rimbaud qu'avec la génération de 1830, par exemple.

Quelques-uns plaident la nature, non pas ésotérique, mais au contraire essentiellement populaire de leur poétique. « Le Surréalisme, déclare M. C. Hugnet (cité par M. René Bertelé, *Panorama de la Jeune poésie française*, pp. 25-26), n'est-il pas à la portée de tous ; sur tous les murs ne subsiste-t-il pas les immenses géographies du rêve et des désirs ; qui n'a, ne serait-ce une seconde, perçu soudain l'impérieuse voix d'outre-mémoire ? La poésie doit être faite du triomphe de l'activité humaine obscure, profonde, sur la pensée raisonnée, sur l'art, sur la littérature... Elle n'est plus un art, un état d'esprit, mais la vie, mais l'esprit... » Ce docteur confond la vie dans sa totalité, laquelle, en effet, appartient à tout le monde, et l'*expression* que le surréalisme entend donner de cette totalité, expression qui, elle, n'a rien de nécessairement accessible à tous, comme on peut le constater. Mais la distinction des idées n'a que faire parmi tant d'émoi.

2. P. Valéry, *Variété* III, p.81. Notez le paratonnerre de la fin : *quoique moins étendue*, alors que la vraie pensée de l'auteur (voir Thibaudet, *ouv. cit.*, p. 461) est que le lecteur d'un poème a droit à une liberté *totale* en ce qui regarde les idées. Barbares honteux de leur barbarie.

et encore (*id*) :

C'est une erreur contraire à la nature de la poésie, et qui lui serait même mortelle, de prétendre qu'à tout poème correspond un sens véritable, unique, et conforme ou identique à quelque pensée de l'auteur.

Or l' « amateur de poèmes », tel du moins que nous nous en croyons le mandataire, n'admet pas du tout que l'image ou l'émotion dont il est le siège vaille et se suffise si elle produit en lui « cette relation réciproque entre la parole-cause et la parole-effet », relation réciproque analogue, si nous comprenons notre Œdipe, à celle qui existe entre une musique jouée et une musique perçue[1]. Il exige, en vrai philistin, qu'à un poème corresponde un *sens ;* lequel, encore une fois, n'est pas nécessairement un sens intellectuel, mais peut être un sens purement affectif, à condition qu'il présente quelque identité à lui-même. Ce qui, d'ailleurs, n'en déplaise à l'auteur de ce cartel, est le cas pour maint de ses poèmes.

Cet affectif peut être un état de non-défini ; mais nous exigeons que le poète exprime cet état de non-défini *sous une forme qui, elle, soit définie.* Exemple-type :

C'est bien la pire peine
De ne savoir pourquoi
Sans amour et sans haine,
Mon cœur a tant de peine.

Etat d'inintellection exprimé sous une forme parfaitement intelligible, laquelle nous cause éminemment le sentiment du poétique[2].

Certains modernes assignent à la poésie cet autre caractère, voisin de l'inintelligibilité : consister exclusivement dans un heureux arrangement de mots. Par exemple, quand ils déclarent : « La raison veut que le poète préfère la rime à la raison »[3]. Il y a là une perfection de mépris pour l'œuvre du poète en tant que pensée à quoi l'humanité profane n'a pas encore atteint.

VI

Le sentiment d'hiatus que j'ai signalé plus haut entre la plupart des poètes actuels et le siècle, nous l'éprouvons en toute rigueur quand nous ouvrons une des nombreuses revues contemporaines consacrées à la poésie. Nous y trouvons : une chronique sur la technique du vers chez celui-ci, sur

1. Mieux vaudrait dire, pour serrer la pensée de l'auteur, entre des *sons* produits et des *sons* perçus ; car il a commencé son manifeste par déclarer : « C'est le son, c'est le rythme, ce sont les rapprochements physiques des mots, leurs inductions ou leurs influences mutuelles qui dominent (dans la poésie) aux dépens de leur propriété de se consommer en un sens défini et certain. » Or une musique, si l'on entend par là une œuvre musicale et non une suite décousue de sons, ne présente-t-elle pas déjà, avec un Beethoven ou un Wagner, voire un Debussy, un sens terriblement « défini et certain » ?

2. Autre exemple, entre mille :

Les pensées passent et s'effacent ;
Il me faut quelque chose, il me faudrait quoi ?
A mi-chemin de la plaine, à mi-chemin de la joie,
O mon âme, dis-moi
Quels souvenirs tu noues
Au crépuscule des branches où le vert et l'or se jouent ?

(Ed. Mörike, *Anthologie de la Poésie allemande*, tome II, p. 11.)

3. P. Valéry, *Tel Quel*, II, p. 153.

le mécanisme de l'image chez celui-là, sur l'emploi du mot *cristal* chez un troisième, sur la question de savoir si un quatrième relève décidément de Rimbaud ou d'Apollinaire; nous y trouvons des manifestes sur le but de la poésie selon telle école, sa conception de la métaphore, du mètre, du rythme, du style; des oukases sur ce que doit être l'introduction de la poésie dans le roman, dans le théâtre, dans l'essai, dans la critique ; nous n'y trouvons pas une ligne où l'on se demande si les poètes en cause satisfont le besoin de poésie telle que nous, humanité sensible à cet art mais non artisane, l'entendons. Mieux, nous constatons que cette humanité n'est pas représentée dans ces publications, *dont tous les rédacteurs sont plus ou moins des poètes.* Nous en retirons le sentiment qu'elles sont rédigées par des hommes qui écrivent pour eux et leur milieu, qu'elles répondent à des préoccupations de spécialistes, et ne nous concernent pas plus (sauf comme documents sur l'âme de notre temps) que le moniteur de l'industrie minière ou de la technologie agricole[1]. Ce n'est là, au reste, qu'un cas particulier d'un phénomène général, caractérisé par Thibaudet quand il signale l'avènement, avec Mallarmé, non seulement d'une littérature sur la littérature, mais d'une littérature *faite uniquement pour les littérateurs*[2]. L'humanité profane n'a, d'ailleurs, point pour cela manqué de nourriture, notamment en fait de roman, où les œuvres de Mauriac, de Martin du Gard, de Jules Romains, voire de Proust en grande part, l'ont satisfaite ; mais elle en a manqué en fait de poésie où je ne vois pas, depuis quarante ans, un artiste de quelque valeur, du moins parmi les notoires, qui ne soit ésotérique[3]. On peut toutefois se demander, dans le cas où un tel maître reparaîtrait — un nouvel Hugo —, étant donné qu'il serait hué par le cénacle[4], si l'humanité profane aurait le courage de tenir bon et de proclamer son goût. Car, en fait de poésie, le cénacle intimide le siècle, mais la réciproque n'est pas vraie.

VII

De tout ce qui précède émane cette question : existe-t-il une certaine constance dans les caractères que l'humanité sensible à la poésie demande aux productions de cette activité pour qu'elles la touchent ? L'immense diversité de celles qui y ont réussi depuis trois mille ans semble répondre par la négative. Et pourtant, au fond d'une suite d'Archiloque ou de Sapho comme du

1. Avec cette différence que les spécialistes du verbe trouvent des profanes qui pensent se délivrer un brevet de patriciat en faisant profession de s'intéresser à leurs secrets.

2. *Réflexions sur la Critique*, ch.XVI. On a le sentiment quand on se trouve dans certains milieux littéraires, quand on voit les sujets qui s'y traitent, les méthodes qu'on y emploie, le langage qu'on y parle, qu'ils entendent former un monde spécial parmi leurs contemporains. On songe à ces pays de l'ancien Orient où les poètes et les conteurs constituaient une caste, avec des traditions, des costumes, des privilèges. On imagine très bien tels de nos littérateurs avec des chapeaux pointus, des robes de mages, des souliers de vair.

En face de tels poèmes modernes et de l'exégèse qu'ils suscitent chez certains fidèles, je pense souvent à ce mot de Charles Gounod auquel un mélomane expliquait, bouleversé par certains accords : « Je trouve cette musique octogonale », et qui lui répondait : « J'allais vous le dire ! »

3. Sauf peut-être Aragon, dans ses derniers poèmes. Aussi Mme de Noailles.

4. Hugo ne l'est pas, parce que ses vers sont devenus pour le cénacle un peu comme ceux de Lefranc de Pompignan, dont Voltaire disait :

Sacrés ils sont, car personne n'y touche.

Mais on peut assurer que l'homme qui aujourd'hui publierait les *Pauvres Gens* ou le *Cimetière d'Eylau* ferait pouffer de rire nos mandarins.

poème le plus « moderne » s'il a su nous toucher, je vois des traits communs. L'un est une proposition de *représentations*, dont le contenu, pouvant aller maintenant jusqu'à l'affectif pur, a considérablement varié avec les âges, mais dont la qualité d'états de conscience identiques à eux-mêmes pendant un certain temps domine ces variations ; tout poème qui nous touche, fût-il du plus abscons de nos aèdes, dans la mesure où il nous touche, nous propose *quelque chose*, ce quelque chose pouvant être un pur état sentimental, voire sensoriel. L'autre trait, issu du précédent, est la volonté d'obtenir une certaine *unanimité d'intelligibilité*, tout au moins posée en principe, ne fût-ce qu'implicitement, et quitte à ce qu'elle ne se réalise qu'avec le temps. Quant à la poésie qui refuse ces conditions, qui exclut de son verbe toute cohérence d'aucune sorte [1] parce que celle-ci (ce qui est vrai) est toujours, au fond, intellectuelle, qui repousse par essence, nous l'avons vu, pour l'avenir comme pour le présent, toute communication avec l'humanité qui veut comprendre (comprendre ne veut pas dire mettre en équation), une telle poésie ne saurait, sauf aux moments (d'ailleurs nombreux) où elle oublie ses devoirs, toucher autre chose que ses auteurs et leurs conjurés [2]. Ce serait toutefois une lourde erreur de croire que cette poésie, parce qu'elle ne vit que sur elle-même et rompt avec l'humanité nourricière de sentiments universels, soit vouée à une proche et fatale extinction ; le domaine de l'incontrôlable est proprement illimité ; c'est au contraire la poésie intelligible dont on se demande si les thèmes dont elle s'alimente ne sont pas en nombre fini et s'il lui sera donné de se renouveler. « Les moules où l'on peut jeter ses idées, dit Chateaubriand, ne sont pas aussi variés qu'on se l'imagine ». N'en faut-il pas dire autant — et surtout — des représentations qui dispensent le sentiment du poétique à l'humanité raisonnable ? [3]

La plupart des poètes contemporains me donnent l'impression qu'ils font de la poésie parce que leur époque a besoin, comme toutes les époques, d'exercer cette activité ; ce qui n'a rien à voir, du moins nécessairement, avec le fait de produire des œuvres réellement poétiques.

Je dirai encore que je crois distinguer dans l'histoire deux espèces de poètes : les uns font des poèmes parce qu'ils ont à dire des choses éternelles ; les autres parce que toutes les époques doivent produire des poètes. Les poètes contemporains me semblent appartenir surtout à la seconde classe.

Quant au titre de grand poète dont tels d'entre eux sont salués, il me fait volontiers penser à ce mot qu'on prête à Barrès : « Certaines gens arrivent aux plus hautes places ; ce n'est pas que leur mérite les y indiquait, c'est qu'il faut à tout prix que ces places-là soient occupées ».

JULIEN BENDA

1. Voir dans *Domaine Français* (Genève, 1943, p. 431) l'éloge d'un poème où, selon le mot de l'admirateur (M. Michel Carrouges), « toutes les images perdent leur cohérence. »

2. D'aucuns m'accuseront de ne point sentir la poésie ici en cause en raison de mon âge ; je puis leur présenter toute une jeunesse qui ne la sent pas davantage. Bien entendu, je parle d'une jeunesse sensible à mainte pièce de Rimbaud, de Mallarmé, d'Apollinaire, de Valéry.

3. Avec certains poètes modernes on pense à l'apostrophe de d'Annunzio :
« Inutilement, tristes artisans, vous martelez de vos bras énervés les vers sur les enclumes sonores ; le métal ne rend plus une étincelle... Dans vos tasses fragiles et constellées, le vin d'amour n'a plus son arome vivifiant. » (*Poésies*, 107, tr. française).

INTOUCHABLES. — « Un homme d'environ cinquante ans m'attendait assis sur un fauteuil de jardin dans la véranda de sa maison.

» Puissant, dynamique. De manières charmantes, mais nerveux, jouant facilement avec ses lacets de souliers. Paraissant être toujours sur ses gardes et prêt à riposter, de tous les côtés, à la moindre insinuation. Après tout, rien d'étonnant à cela. »

Tel est l'extrait de mon jounal — journal tenu au cours de mon séjour à New-Delhi.

L'homme est le docteur Ambedkar. Et dans un moment nous saurons pourquoi « il n'y a rien d'étonnant à cela ».

Ambedkar est membre travailliste dans le Gouvernement des Indes, et l'un des six meilleurs cerveaux de ce pays. C'est un homme d'Etat de l'école de Cavour, un implacable réaliste. Quand il parle en public, il est dynamique, créateur, et va droit au but d'une façon plutôt embarrassante. Comparer les palabres ordinaires d'un congrès politicien aux discours du docteur Ambedkar, c'est comparer une salve de coups de pistolet à un chant hindou.

Résultat : c'est un des hommes les plus haïs de l'Inde.

Et cela explique le « rien d'étonnant à cela », la nervosité, l'impression qu'il est tout prêt à prendre la mouche.

Ce qui l'explique surtout, c'est que le docteur Ambedkar, aux yeux des cent quatre-vingts millions d'Hindous de caste, est un « intouchable ». Un être qui, si son smoking, taillé dans Mayfair, effleure le dhoti d'un homme de caste, le souille. C'est une créature que les vrais orthodoxes fuient comme la lèpre, un monstre dont le contact le plus léger les oblige à se précipiter dans la plus proche baignoire pour se savonner et prier, prier et savonner, savonner et prier, en sorte que la fange du docteur Ambedkar (M. A. Londres), la honte du docteur Ambedkar (honneurs de l'Université de Colombia), la peste et le châtiment du docteur Ambedkar (distinction spéciale à Heidelberg) soient effacés à tout jamais de leurs âmes immaculées et immortelles.

Nous ne parlons pas du passé, mais de l'année 1944. Ce ne sont pas des

légendes, des contes de fées, des chansons tziganes ; ce sont des paragraphes, des coupures de presse.

L'intouchabilité (histoire de l'exemple le plus flagrant d'inhumanité de l'homme pour l'homme) est encore profondément enracinée dans le système social hindou ; presque tous les efforts faits pour l'abolir ont échoué.

S'il y a eu 10 p. 100 d'amélioration en cinquante ans, c'est une estimation optimiste. Beaucoup de gens, en Angleterre et en Amérique, trompés par la propagande de Gandhi, s'imaginent que cette maladie (car c'en est une) est en décroissance. Ils ont lu, en les approuvant, les appels du Mahatma contre cet état de choses ; ils l'ont vu photographié le bras passé autour du cou d'un sans-caste, ils savent qu'il a donné à son propre journal le titre de *Harijan*[1] et que ce journal est lu par tous les grands du jour. « Certainement disent-ils, un tel exemple, à notre époque éclairée, doit avoir son effet. » Il n'en est rien. Quand à croire Gandhi l'ami des « intouchables », écoutons le docteur Ambedkar qui est leur leader reconnu. Voici ce qu'il m'a dit :

« Gandhi est le plus grand ennemi que les « intouchables » aient aux Indes. »

Et pourquoi donc ? Parce que le docteur Ambedkar voulait organiser les intouchables en circonscriptions séparées. Ce projet leur eût permis de se grouper donc les aurait sauvés. Or, à ce plan, Gandhi s'est montré violemment opposé.

■ ■

Ainsi qu'un élève de Macaulay pourrait vous le dire, il y a dans la religion hindoue quatre castes principales. Au sommet, les « brahmines », saints personnages, qui le sont héréditairement, mais qui n'ont pas d'église.

On peut dire que les brahmines tiennent aux Indes le même rôle que les anciens « Etonians » dans la vie politique anglaise. La principale différence est qu'ils n'ont pas un parti travailliste pour les maintenir dans de justes limites. Du haut en bas, ils sont maîtres absolus de ce qu'ils gouvernent, excepté quand ils se retournent et regardent les musulmans[2].

Les trois autres classes sont : les « kshatriyas » ou guerriers, les « vaisyas » ou marchands (Gandhi est un vaisya) et les « sudras » ou cultivateurs et serviteurs.

Très loin, dans une obscurité profonde, enfoncés dans la nuit, il y a les sans-caste, les « intouchables » — près de soixante millions d'hommes.

Cette classification est simplifiée ici à l'extrême.

En fait, il y a actuellement deux mille cinq cents castes, avec chacune ses tabous, ses restrictions spéciales et son incroyable imagination à compliquer les actes les plus ordinaires de la vie.

Ces castes déchirent la trame hindoue en morceaux bizarres, manquant

1. Harijan signifie enfant de Dieu. Ce nom est associé aux « intouchables ». Le Gouvernement des Indes les nomme : « Scheduled Classes ».

2. Les brahmines, malgré leur haute situation, n'ont pas été aimés dans la longue histoire des Indes. Un ancien dicton, encore courant, dit : « Si vous rencontrez un serpent et un brahmine, tuez le brahmine ». Peut-être est-ce dû à leurs prétentions exorbitantes. Par exemple, Manu, fondateur de la Loi, a statué qu'accuser un brahmine de crime est une faute, même si le brahmine est coupable.

de toute homogénéité, tenus ensemble par la seule crainte — crainte des castes entre elles, crainte des musulmans, crainte de la loi anglaise. Il faut répéter à satiété que ces castes représentent la vérité d'aujourd'hui et non de l'histoire ancienne.

Un petit exemple familier rend parfois les choses plus sensibles qu'une grande quantité de statistiques. Il y a peu de temps, j'avais répandu une bouteille d'iode sur le plancher d'un appartement que j'occupais. Je n'avais rien pour l'éponger ; j'appelai un domestique, lui demandant de prendre un chiffon et de nettoyer cette tache. Il y avait cinq domestiques dans l'appartement et ils n'avaient rien à faire ; cette requête ne paraissait pas excessive. Elle fut sans effet. L'un après l'autre, les serviteurs vinrent regarder la tache, et partirent, l'air offensé. Perdant patience, j'allai à la cuisine, trouvai un chiffon et épongeai moi-même la tache. En reportant le chiffon, je ne pus m'empêcher de leur demander : « Mais qu'est-ce qui vous prend ? » Ils expliquèrent que Dido, le balayeur, l' « intouchable », était sorti pour déjeuner, et que « lui » seul pouvait essuyer cette tache. Ils auraient été dégradés s'ils l'avaient fait eux-mêmes, et lui, Dido, s'il l'avait su, n'aurait plus eu aucun respect pour eux. Dieu sait que cette histoire est peu de chose, mais si vous y ajoutez des millions d'histoires semblables, elle cesse d'être peu de chose ; elle devient un problème important non seulement pour les Indes, mais pour tout le monde démocratique.

■ ■

Très brièvement, examinons la vie des « intouchables ».

Elle est presque entièrement faite de négations.

Ils ne peuvent se servir des puits publics, et sont donc condamnés à boire n'importe quel liquide malsain à leur portée.

Leurs enfants ne peuvent pénétrer dans les écoles ; ils doivent s'asseoir dehors, quel que soit le temps, même pendant la mousson.

Ils ne doivent pas approcher des établissements de bains. D'où leur saleté indescriptible et involontaire.

Les temples leur sont fermés. C'est le coup le plus cruel, car si vous enlevez la foi à des gens si profondément misérables, vous leur enlevez leur seule consolation. Admettons qu'un ou deux gestes dramatiques aient été faits ces dernières années par des hommes d'Etat et des gouvernants éclairés, ouvrant à tous les portes des temples, que serait-il arrivé ? Dès que le troupeau « intouchable » serait entré, le troupeau orthodoxe serait sorti. Le temple serait devenu « intouchable », il aurait été souillé, impur et, comme tel, aurait cessé d'être un lieu respecté des « intouchables » eux-mêmes [1].

Parmi d'autres interdictions, le coiffeur ne peut leur couper les cheveux, ni les blanchisseurs laver leur linge.

Une chose leur est « permise » : exercer le métier de boueur ou de vidangeur. Ils transportent les immondices dans de grands paniers d'osier qu'ils

1. L'exemple classique de cette tendance est le grand temple de Madura, à trois cents kilomètres au sud de Madras. Rajagopalachari alla jusqu'à ordonner à un officier du Gouvernement de mener un groupe d' « intouchables » au temple. Depuis, la plupart des brahmines ont refusé d'y remettre les pieds.

mettent sur leur tête. Les paniers fuient, et l' « intouchable » n'est pas beau à voir quand il a fini son travail.

« Mais, disent les Hindous, c'est leur propre faute ; ils paient pour les péchés commis dans des incarnations antérieures, pourquoi avoir pitié d'eux ? » C'est une doctrine très commode si l'on a eu la chance de naître au bon endroit.

« C'est de l'histoire ancienne », direz-vous.

Nous répondrons : « Naturellement, mais c'est aussi de l'histoire actuelle. C'est aussi vieux que le monde et aussi nouveau que la rosée du matin. Cela date de bien avant Jésus-Christ... et cela dure encore en 1944 ».

■ ■

HOPITAL. — La première chose que j'appris lorsque je dus me faire soigner dans un hôpital indien, c'est qu'il y a seulement une vraie infirmière diplômée pour soixante-cinq mille Indiens.

Sur cette base, cela correspond, en gros, à deux cents infirmières pour tout le Dominion du Canada. Ou, si cela paraît trop lointain, deux nurses environ pour une ville de la taille de Brighton.

La seconde chose que j'apprends, c'est que dans la seule ville de Peshawar il y a soixante mille cas de tuberculose. La dactylo qui m'a communiqué ce renseignement ne s'est pas trompée, les zéros sont exacts, le nombre est bien soixante mille. Si nous avions une infirmière pour dix de ces infortunés, nous *emploierions tout le corps des infirmières de l'Inde pour la seule ville de Peshawar*. Et c'est une ville moyenne.

Ces chiffres me dansaient dans la tête la nuit, pendant que je surveillais les ombres sur le plafond. Une pour soixante-cinq mille... Soixante-cinq mille appelant : « Nurse ! Nurse ! », c'était lugubre et, d'un certain point de vue, humiliant. Si soixante-cinq mille avaient besoin d'une infirmière, quel droit un malade comme moi avait-il à en occuper deux ? Un sentiment de honte m'envahissait, étendu sur un lit muni d'une sonnette, moi qui, en un instant, pouvais appeler l'infirmière désirée par des milliers de malades qui souffraient.

■ ■

Il y a plus de souffrance dans un kilomètre carré aux Indes que partout ailleurs, mais cette pensée n'empêche pas les gens de dormir. Peut-être cette dureté apparente est-elle due à la doctrine hindoue de Karma. Si vous croyez qu'un enfant qui souffre paie simplement les fautes d'une vie antérieure, pourquoi le plaindre ? La pitié joue un très petit rôle dans la vie indienne. Plus d'une fois, j'ai attiré l'attention de mes interlocuteurs indigènes, aux Indes, sur quelque cas lamentable. Ils n'étaient nullement intéressés objectivement ; leurs réactions étaient indirectes ; la souffrance n'était pour eux qu'une chose à intercaler à sa place dans le dessein général. On en rendait du reste responsable, de quelque genre qu'elle fût, le Gouvernement britannique. « Quand nous serons indépendants, disaient-ils, tout cela cessera. » On serait tenté de suggérer que, même dans les pays libres, le mal de dents existe.

Considérons ces deux exemples choquants que nous venons de signaler : le manque d'infirmières, le fléau de la tuberculose. Un congrès de propagande blâmerait naturellement les Anglais pour ces deux faits déplorables. Il dirait : « Vous êtes là depuis cent cinquante ans ; qu'avez-vous fait pour améliorer les choses ? »

— Eh bien ! que pouvions-nous, que pouvons-nous faire ?

Aux Indes, la profession d'infirmière est regardée par la majorité des femmes indigènes, comme déshonorante. Elles se dégraderaient en soignant des blessés ou des malades. Les préjugés de l'Angleterre victorienne, que Florence Nightingale a tant combattus, n'étaient que caprice et fantaisie comparés aux féroces lois de caste et aux coutumes qui gouvernent l'élément féminin hindou. L'Inde est toujours au temps de Mrs Gramp.

C'est pour cela qu'une large proportion du petit corps des infirmières est composé de jeunes filles anglo-indiennes, pour la plupart chrétiennes. Les humiliations que ces jeunes filles ont souvent à supporter, surtout quand elles soignent des malades à domicile, passent l'imagination. L'une d'elles, très intelligente et cultivée, me disait qu'on l'obligeait à manger avec les « balayeurs », et que, lorsqu'elle avait baigné son patient dans un antiseptique, il insistait pour se baigner de nouveau, afin de laver la souillure causée par ses mains.

A qui la faute s'il n'y a que soixante-cinq mille infirmières aux Indes ? La faute des femmes anglaises ? Il n'y a pas et il n'y a jamais eu soixante-cinq mille Anglaises aux Indes.

Et ces soixante mille cas de tuberculose ?

Eh bien ! 50 p. 100 d'entre eux sont dus à une institution contre laquelle les Britanniques ne peuvent rien : le Durdah. En vous promenant dans les rues de Peshawar, vous ne verrez pas un seul visage de femme. Les quelques femmes que vous rencontrez sont cachées de la tête aux pieds, deux minces fentes pour les yeux, un petit trou pour la bouche — c'est tout l'air frais qu'elles respirent. « Si l'on avait voulu inventer le costume idéal pour l'incubation des microbes, me disait le docteur de ma salle, on n'aurait pu trouver mieux que le « Durdah ». Nous luttons contre lui d'année en année, mais pas trop ouvertement pour ne pas heurter les susceptibilités religieuses du peuple. »

La religion luttant contre le progrès, assombrissant la fenêtre de la salle d'opération, se livrant aux farces les plus fantastiques sur les bouteilles de la pharmacie. A mesure que le temps passait, j'avais l'impression de me trouver dans un cercle de fous, bien plus que dans un hôpital moderne.

— Il y a du grabuge dans une des salles de l'aile voisine, me dit mon infirmière, un lundi matin. Une jeune fille est atteinte d'appendicite aiguë. Il faudrait l'opérer immédiatement. Mais elle veut attendre mercredi.

— Pourquoi ?

— Parce que demain n'est pas un jour « propice ». Elle sera plus que probablement morte mercredi.

— De nouveaux ennuis, me dit-elle un autre jour.

— De quoi s'agit-il cette fois ?

— Un petit garçon vient d'arriver, accompagné de dix-huit parents qui insistent pour dormir près de son lit.

— Dix-huit !

— Oui. Parents, grands-parents, tantes, oncles, frères, sœurs, sans parler de trois bébés qui hurlent. Et le malade aurait besoin du plus grand calme !

— Pourquoi ne pas vous en débarrasser ?

— Impossible. Si nous demandons, ne fût-ce qu'à un seul parent, de partir, il emmènerait l'enfant qui serait mort demain. Le pauvre petit bonhomme ne s'en tirera du reste probablement pas, avec les soins qu'entendra lui donner cette tribu.

Comment suggère-t-on que nous venions à bout de problèmes de ce genre ? Nous n'avons pas inventé le système familial hindou ; si l'on nous suspectait de vouloir le ruiner, le ciel s'écroulerait. Les familles comprenant vingt personnes et plus, vivant sous le même toit, sont fréquentes aux Indes. C'est l'unité agnate que la loi hindoue cherche constamment à promouvoir ; le père, la mère, le fils, le petit-fils, avec l'élément féminin correspondant, se réunissent pour manger, pour adorer et pour posséder [1].

Et, ajoutons, s'unissent pour leurs expéditions à l'hôpital.

Quand je fus assez bien pour me servir d'un fauteuil roulant, je pris l'habitude d'explorer les quartiers des autres malades. Beaucoup des salles étaient des *bedlams*[2] en miniature. Chaque centimètre de plancher était occupé par quelque membre de la famille depuis les très vieux jusqu'aux bébés hurlants. Dans un coin, on faisait cuire du riz ; dans un autre, on lavait un sarreau. Au centre, était le patient, ahuri, épuisé, respirant un très riche assortiment de microbes. Il y avait une certaine ironie à voir l'infirmière se frayer un chemin dans la foule et plonger son thermomètre dans un désinfectant avant de le mettre dans la bouche de son malade.

■ ■

AYURVEDA. — Si l'on disait à l'Anglais ou à l'Américain moyens que la syphilis peut être guérie en buvant une tasse de thé, il resterait sceptique ; l'éducation civique moderne lui a appris que les maladies vénériennes ne sont pas aussi anodines qu'un rhume de cerveau. Il sait que la syphilis, du moins aux deux premiers stades, est guérissable, mais seulement après des mois de traitements habiles et spécialisés, de piqûres intraveineuses et intramusculaires.

Si on lui disait que la même tasse de thé guérit la tuberculose, son scepticisme se changerait en colère. Il sait que la science médicale fait des progrès étonnants ; mais, dans ce cas, ce ne serait pas progrès, mais sorcellerie. Et quand la même tasse de thé lui serait offerte comme spécifique pour les maux d'estomac, la méningite, la malaria, la gonorrhée, une maladie de cœur, la bronchite — *inter alia* — il jetterait violemment ladite tasse de thé à la tête de son interlocuteur. Il se dirait que ceux qui osent parler ainsi peuvent croire à ces sottises, mais sont les ennemis de la société.

1. *India*, par T. A. Raman (Oxford University Press).
2. Maison de fous anglaise (note du tr.).

La tasse de thé ou plutôt un quart de fer-blanc de cette mixture, est à côté de moi pendant que j'écris. Elle revient du laboratoire. Elle a été analysée, elle est inoffensive, mais sans aucun effet sur les maladies pour lesquelles elle est recommandée. Elle est à base d'herbes du genre maté de l'Amérique du Sud ; elle contient du thym, du cardamone, du clou de girofle, des pétales séchés de fleurs communes. Elle a peut-être des propriétés digestives, rien de plus.

Si cette tisane avait été achetée chez un droguiste de réputation douteuse dans le but de démasquer le propriétaire et de le faire arrêter pour vente illicite de faux médicaments, cette histoire serait banale. Mais je ne me la suis pas procurée ainsi, elle m'a été remise, en grande cérémonie, par une des lumières de la confrérie ayurvédique, un homme très respectable, et qui, remarquez-le, croyait pleinement aux propriétés magiques de cette boisson. Il y a là une histoire, une très bonne histoire, ou plutôt une très triste histoire.

L'histoire commence mieux... ou plus mal, quand on prend en considération les faits suivants : premièrement, la tasse de thé est typique de tout le fétichisme ayurvédique, qui est teinté d'astrologie, de sorcellerie, de religion et prétend avoir redécouvert des secrets anciens très « en avance » sur la médecine occidentale.

Secondement, la tasse de thé se multiplie, si l'on peut dire, avec une rapidité incroyable. Le système ayurvédique s'étend comme un incendie à travers l'Inde moderne ; de nouveaux hôpitaux s'élèvent à toute allure, des étudiants sont enrôlés par milliers. Dans *beaucoup d'endroits, le nombre des docteurs ayurvédiques est de* 20 *à* 30 *p.* 100 *supérieur à celui des docteurs allopathes ou européens.*

Troisièmement, l'élan qui accélère la croissance de cette gigantesque duperie est tout simplement la ferveur nationaliste. C'est l'expression médicale de Swadeshi. Ayurveda peut être ce qu'il veut, il n'est pas anglais : il est purement indien et, par conséquent, peut être accepté. La tendance mystique de l'esprit indien, même dans le domaine de la science, est si marquée que nous ne pouvons accuser les promoteurs du mouvement de pratiques déloyales ; pourtant, certains doivent savoir que leurs promesses sont injustifiées ; si l'un des leurs souffre d'un état plus grave qu'une simple migraine, ils n'hésitent pas à consulter un médecin « occidental » [1]. Naturellement, ils passent sous silence ces manquements à la vraie foi ; ce serait une mauvaise réclame ; et, en attendant, ils continuent de traiter des millions d'Indiens ignorants avec une multitude de drogues tragiquement inefficaces.

■ ■

Une longue description des principes ayurvédiques serait hors de propos, plusieurs volumes n'y suffiraient pas ; l'essentiel de cette science (si science il y a) se trouve dans les anciens textes védiques, qui sont écrits

1. Un exemple classique fut donné par Gandhi lui-même. Gandhi a passé la plus grande partie de sa vie à fulminer contre les docteurs européens, décrivant leurs hôpitaux comme des « institutions pour la propagation du mal ». Cependant, quand il a eu une crise d'appendicite, il a oublié tous ses conseillers ayurvédiques et s'est fait opérer par un chirurgien anglais.

en sanscrit. Pendant plus de deux mille ans, le sanscrit a été l'unique étude des brahmanes, les hommes les plus conservateurs que la terre ait produits depuis le commencement de l'histoire. Ayurveda n'a donc pas fait de découverte dans la pure recherche, mais a trouvé moyen d'accumuler de nombreux débris de superstitions qui n'ont aucun rapport avec les hymnes védiques primitifs. Ayurveda a emprunté le jargon de l'astrologie, s'est annexé l'autorité de deux anciens médecins hindous : Charaka et Susruta, dont les œuvres, traduites en arabe par Ar Kazi, sont parmi les curiosités de la littérature médicale.

Tout ce qui pouvait répondre à la crédulité paysanne a été incorporé dans Ayurveda ; c'est une sorte de chaudron de sorcière ; ce qui y bouillonne, bien que fortement coloré de religion, a été pimenté par des bribes de magie noire, des contes de fée locaux et même, de temps en temps, influencé par les échos des salles de consultations européennes. Le mélange, malgré tout, reste extrêmement toxique.

C'est le système qui, au nom du nationalisme, assume la responsabilité de la santé d'un cinquième de la race humaine.

■ ■

Nous apprécierons mieux ce qu'est « Ayurveda » en disant, aussi rapidement que possible, ce qu'il n'est pas. Voici quelques-unes de ses plus flagrantes omissions :

1° Il dédaigne le microscope, ignore toute la bactériologie ; il diagnostique au petit bonheur ;

2° Il rejette la chirurgie et donne des pilules aux cancéreux ;

3° Il ne connaît aucune injection, soit intraveineuse, soit musculaire ; le syphilitique doit avaler de l'arsenic pur, pour le plaisir de son spirochète, mais au désespoir de son foie ;

4° Il ignore tout désinfectant, même pour les cas septiques les plus simples ; pour empêcher le choléra, il accroche un bouquet de fleurs au-dessus de la porte ;

5° Les anesthésiques, inutile de le dire, sont inconnus ; quand un analgésique est nécessaire, on a recours à l'opium à l'état brut ;

6° Il rejette volontairement une foule de remèdes qui ont fait leurs preuves dans la médecine occidentale, et les rejette en faveur de méthodes dénuées de toute valeur.

Plutôt que d'employer la sulphonamine anglaise pour la pneumonie, ou l'insuline canadienne pour le diabète, le docteur ayurvédique a comme méthode de laisser le patient mourir entre ses mains.

On pourrait écrire des pages sur les insuffisances éclatantes du système ayurvédique ; pour l'homme normal, ces quelques phrases suffisent.

Cependant, pour être juste, ajoutons qu'Ayurveda, comme les docteurs sorciers de l'Afrique occidentale, a découvert des herbes utiles pour certains cas de fièvres locales. Ses médecins ont trouvé, au travers des siècles, certains remèdes simples pour des maux communs.

Ils n'auraient pu faire autrement. Ils peuvent soulager la constipation, arrêtre temporairement la fièvre de la malaria ; ils ont plusieurs bons forti-

fiants, un excellent remède pour le rhume et un traitement secret pour la dysenterie. Pour certains cas, ils sont en avance sur la médecine occidentale. Ils sont les premiers à avoir employé l'or pour des maladies de poitrine et à utiliser une certaine huile, dont j'ai oublié le nom, dans le traitement de la lèpre. Ces découvertes ont été faites il y a des siècles, et si elles avaient été suivies avec les méthodes de recherches occidentales, le monde aurait pu éviter bien des souffrances. Mais Ayurveda, comme nous l'avons vu, est une société secrète de brahmines. Ses desservants étaient si paralysés par leurs superstitions que, pour eux, livrer un secret au public, c'était lui faire perdre sa vertu (peut-être aussi faire cesser une source de profits) ; c'est pourquoi les bouteilles étaient scellées, les herbes mises sous clé, les livres sacrés jalousement gardés, et la médecine indienne stagnante.

Nous avons indiqué brièvement le pour et le contre d'Ayurveda. Mais nous avons oublié une branche de cette « science » qui, elle, a fait des progrès. Elle n'est pas très honorable, mais elle joue un rôle si important qu'elle doit être mentionnée.

■ ■

Dans la fabrication des aphrodisiaques, Ayurveda règne en maître. Sur mon bureau, j'ai le catalogue d'un des nombreux pharmaciens ayurvédiques. Leurs maisons sont légion ; elles ont un courrier d'ordres formidable ; et leurs listes d'attestations sont la preuve impressionnante que la pratique mystique de la médecine est un exercice que l'Indien aime, demande et est prêt à payer.

Cependant, il n'y a rien de mystique dans leurs prétentions à stimuler les appétits sexuels.

Concernant certaine pommade, on nous dit qu'elle donnera au jeune homme « une vigueur de cheval ». Un Occidental serait alarmé à l'idée de développer en lui de telles vertus hippiques, mais l'Hindou ne l'est pas.

D'un certain sirop, on écrit : « Il permet à la fontaine du désir de jaillir comme le soleil brillant dans un ciel serein ». Et, comme si cela ne suffisait pas pour un dollar..., il « rafraîchit en même temps le cerveau » (il est difficile de concilier ces deux propriétés opposées).

Il y a une poudre qui agit si rapidement que « nous pouvons dire, dans un langage hardi, qu'elle baratte le sang ». Hardi est certainement le mot. Une autre poudre, pour vieillards, « fera disparaître leur faiblesse comme l'obscurité s'évanouit quand le soleil se lève dans le ciel à l'Orient ». Le spectacle de ces vigoureux anciens n'est pas attirant.

Sous le titre : « Pour aider à la gaîté » se déchaîne une vraie avalanche de « mixtures inflammables ». On tremble de penser à ce qui peut arriver à ceux qui les absorbent. Il y en a une qui est réputée rendre la personne la plus surmenée « lascive, avec des frémissements électriques », un état qui, nous l'aurions cru, devrait mener tôt ou tard devant le tribunal de police. Mais comme, en même temps, elle vous incite à considérer la vie d'un point de vue « élevé », les découvertes du magistrat en sont rendues moins horribles. Ces faits sont mentionnés, non pour amuser, mais parce qu'ils ont une signification profonde. Aux Indes, où l'ombre de la mort plane sur une si

grande partie du pays, où tant d'industries périclitent et languissent, le commerce des aphrodisiaques augmente d'année en année, absorbant une partie absolument stupéfiante du revenu national.

■ ■

HOLLYWOOD HINDOU. — Allons au cinéma voir un film indien.

C'est une des premières choses que je fis quand je recommençai à marcher en boitillant, et il paraît que j'étais le premier Anglais à avoir cette idée baroque.

— A quoi ressemblent les films indiens ? demande-t-on.

— Mon Dieu ! Comment le saurais-je ?

— Mais n'en avez-vous jamais vu ?

— *Vu* un ? Un film *indien ?* Vraiment !

Un ahurissement complet accueille l'idée qu'on pourrait s'intéresser à un film indien. Et pourtant, les films sont le miroir vivant de la vie d'une nation ; même si l'on ne comprend pas tout ce que montre ce miroir, il paraît intéressant de l'étudier pendant quelques heures.

Je désirais tout particulièrement visiter les studios eux-mêmes, et en tirant quelques ficelles utiles, j'obtins la permission d'assister au lancement d'un grand film historique, en cours de fabrication à une certaine distance de Bombay. Faisons le voyage ensemble.

La star du film était assise, jambes croisées, sur le plancher. De temps en temps, elle plongeait une cuiller dans un bol de mangues glacées coupées en tranches, luisantes et dorées. D'un geste de sa jolie main, elle fit signe au coolie de rapprocher d'elle le ventilateur ; et le vent remua ses cheveux, ses cheveux fabuleux tombant jusqu'à la taille en une cascade enchanteresse.

Il faisait une chaleur écrasante, et comme il y avait quelque chose de détraqué dans le micro, je décidai d'aller respirer dehors. Pour atteindre la porte, il fallait marcher sur une douzaine de coolies nus qui profitaient de l'occasion pour dormir dans la poussière. Cela ne ressemblait en rien à un studio de Hollywood. Imaginez un groupe de maisons minables, de style édouardien, bâties en stuc blanc, se serrant le long de la grand'rue d'un faubourg de Bombay. Sur la route passait un défilé ininterrompu de chars à bœufs grinçants, éternelle toile de fond du décor indien. Les cocotiers bruissaient des croassements des gros corbeaux noirs, et le ciel brûlant était plein des échos du perpétuel « ghee wea » des vautours. A l'entrée de la grille se tenait un domestique en pugree mauve et blanc, perdu dans ses rêves, sous l'accablante beauté du matin.

En me retournant, je vis un grand bâtiment de tôle et de ciment armé, portant une inscription en lettres énormes : « Scène numéro quatre. — Interdit de fumer ».

Dans un coin de la cour, il y avait un très bel arbre, avec un tronc tordu couleur de vieil ivoire, des grappes de feuilles luisantes que Cézanne aurait aimées, des feuilles qui semblaient répandre de la peinture verte sur les ombres au-dessous d'elles. Mon ami me les montra.

— Je peindrai cet arbre, dit-il.

— Dépêchez-vous, le directeur compte agrandir le studio et le couper.

— Il ne coupera jamais cet arbre. C'est un banian et c'est un arbre sacré ; s'il le coupait, il n'aurait plus qu'à faire sauter le studio ; personne ne voudrait plus travailler ici.

Ainsi c'était le banian, l'arbre escaladé par Rama quand il fut blessé à la jambe. Il était certainement joli à regarder. Et si l'Inde devait être parsemée d'objets sacrés, il serait à souhaiter que ces objets fussent des arbres ; il est malheureux que l'Angleterre ne possède que quelques arbres sacrés. Il n'empêche que lorsqu'on connaît mieux l'Inde, on trouve que le banian, en tant qu'objet sacré, devient parfois encombrant. Il étend son ombre de tous côtés, dans les montagnes et les vallées, les cités et les plaines, quelquefois aux endroits les plus gênants. Pan ! en plein milieu d'une rue étroite ; juste à l'endroit où le constructeur voudrait établir une citerne septique ; devant la fenêtre de la chambre qui réclame du soleil. On pourrait dire, si l'on ne craignait les mauvais jeux de mots, que le Gouvernement local de l'Inde est un gouvernement du banian, par le banian et pour le banian.

Nous nous abritâmes tous à son ombre. Il y faisait frais et délicieux, un bon endroit pour recueillir quelques statistiques et interroger mon ami, un des plus compétents en la matière.

— L'industrie cinématographique est-elle florissante aux Indes ?

— Assez, et elle se développe de jour en jour. Il y a, par exemple, plus de cent sociétés productrices. Leurs principaux centres sont Bombay, Calcutta, Poona et Madras, et, l'un dans l'autre, ils emploient environ quatre-vingt mille personnes.

— Et les cinémas eux-mêmes ?

— Ils sont très divers : il y a des palais aérés comme le « Metro », à Bombay, et des granges pleines de punaises, avec des bancs de bois, dans les plus petites villes. En tout, il y a bien plus de mille six cents locaux dans lesquels on peut voir des films parlants.

— Et les villages ?

— Le camion va les trouver. Environ cinq cents petites compagnies ambulantes. Elles tournent généralement un long film religieux et un court documentaire du Gouvernement. Ces documentaires sont souvent très bons ; ils donnent des leçons élémentaires sur l'hygiène, le secourisme, l'agriculture, etc.

■ ■

Les affaires d'argent des autres offrent toujours un certain intérêt. Voici quelques renseignements financiers sur le Hollywood indien. Pour un film, une star peut obtenir jusqu'à soixante-quinze mille roupies, environ vingt-cinq mille livres. Si elle joue dans trois films, ce qui est très possible, elle gagne plus que si elle était à Hollywood, parce qu'aux Indes, l'impôt sur le revenu (quand on arrive à le faire payer, ce qui est rare) est une piqûre de puce comparé au même impôt anglais ou américain.

Cette fortune, la star en prend un soin jaloux. Pas de grandes autos, de maisons luxueuses, même pas le plus petit gigolo. Beverly Hills est un tranquille faubourg de Bombay qui n'a même pas une piscine. Aucun touriste n'y va, aucun photographe n'épie derrière les murs des jardins. Quand la

star descend de son auto, le matin, personne ne tourne la tête. Aux Indes, on ne réclame pas « la vue personnelle ».

Peut-être mène-t-elle cette vie retirée parce que sa carrière est courte. Sa fin est aussi brusque que son commencement. Cela peut paraître étrange à un directeur occidental, mais aux Indes, une femme peut être promue star, avec un rôle important, quelques jours après ses premiers essais. Ni elle, ni personne ne trouve cela extraordinaire. Elle brille d'un vif éclat pendant quelques années (on considère que trois c'est beaucoup), puis elle disparaît subitement. Le public n'en veut plus. Pourquoi ? Personne ne le sait. Il se peut qu'elle soit plus jolie, meilleure actrice qu'au commencement de sa carrière ; cela n'a aucune importance. Il faut qu'elle s'en aille.

Comparés aux gains des stars, les émoluments du reste du personnel sont modestes, et ceux des écrivains pitoyables. Pour un scénario entier avec dialogues, et dans le cas d'un long film, un auteur s'estime heureux de recevoir deux cents roupies, environ soixante dollars. C'est une des raisons pour lesquelles les films indiens marquent le pas. Il y en a d'autres que nous étudierons. Mais c'est « sur le plateau » que nous en jugerons mieux.

■ ■

L'après-midi était avancé quand nous revînmes au studio.

Une scène d'amour était en train. Du moins, cela ressemblait à une scène d'amour, mais au point mort.

La belle du village faisait les yeux doux à un jeune homme au torse bombé. Si jamais jeune fille avait paru dire : « Allez-y », c'est bien celle-là, et si jamais poitrine avait battu parce que son propriétaire répondait à cet appel, c'est bien la poitrine en question. Mais il n'en résultait rien, rien du moins qui ressemblât à une étreinte. Les yeux criaient : « Venez » de plus en plus fort, le torse se bombait à en éclater, les doigts se joignaient, les cous étaient tendus, les cils palpitaient comme les ailes de papillons de nuit, mais aucune étreinte.

Je m'entendis murmurer : « Cela ne peut durer davantage. Vraiment non, impossible. Toute cette excitation. Quelque chose va craquer, éclater, se défaire. » Et tout bas, je dis à mon ami :

— Quand donc l'embrassera-t-il ?

— L'embrasser ! — Son ton marquait l'étonnement.

— Oui, l'embrasser. Quand se décidera-t-il ?

— Jamais.

— Comment ? Jamais ?

— Cela ne se fait pas.

— Quoi..., ces deux-là. Alors, qu'est-ce qu'ils ont ?

— Non. Pas seulement ces deux-là. Personne.

— Personne n'embrasse ?

— Personne, jamais. Jamais sur les écrans indiens.

Je jetai un dernier regard sur le torse bombé. Il était — comme les Français disent à propos de leur bifteck — « à point », quelque chose était près d'éclater. Cela passait les limites du supportable. Je saisis le bras de mon ami et je me mis à la recherche d'une limonade bien fraîche. En la buvant, j'ap-

pris l'étonnante histoire du « baiser » et de l'écran indien. Cette étonnante histoire n'est du reste pas encore écrite.

Le baiser est tabou.

Une fois seulement, il y a dix ans, dans un film tzigane intitulé « Zarinah », un directeur iconoclaste permit à une star masculine de presser ses lèvres contre celles d'une star féminine. Il ne les pressa ni très fort, ni très longtemps, mais assez pour provoquer une formidable explosion. Il ne serait peut-être pas exact de dire qu'une grande quantité de gens se jetèrent par les fenêtres pour apaiser les dieux, mais il est vrai qu'il y eut des altercations violentes dans les théâtres, des meetings de protestation dans tout le pays et une levée de boucliers presque unanime des critiques.

« Honteuse dégradation occidentale ! Conservez-nous un cinéma propre ! » Ceci en gros caractères. « Zarinah » fut le premier baiser du film indien... et le dernier[1].

■ ■

La vraie raison de la stagnation du Hollywood indien (qui est presque entièrement dans les mains des capitalistes hindous), c'est la raison qui vaut à tout le pays sa « stagnation » : je veux dire la religion.

La grande majorité des films indiens, sous une forme ou sous une autre, traite de sujets religieux ou mythologiques. Les appareils de photographie sont perpétuellement braqués sur un lointain passé. Les écrans sont littéralement recouverts d'un voile, et à travers ce voile se glisse une procession sans fin d'ombres saintes murmurant l'histoire des lointaines superstitions.

Et cela sur une terre qui fourmille d'histoires ! Dans l'Inde moderne, les intrigues naissent sous les pas ; l'air est plein de drames, mais aucun d'eux n'arrive jusqu'aux studios.

Je conserve pourtant espoir et bon espoir qu'en dépit de tout le passé, l'écran indien a devant lui un bel avenir.

Pourquoi ?

Il y a beaucoup de raisons. Trois suffiront.

La première peut paraître mesquine, elle est cependant importante. Jusqu'à présent, ou à peu près, les films indiens étaient d'une longueur intolérable ; quinze cents pieds étaient la normale. Le public le demandait. Il en voulait pour son argent. Il s'asseyait en silence, regardait impassible toutes les listes de noms de stars, d'auteurs, de directeurs défiler devant ses yeux et éclatait en applaudissements quand on annonçait sur l'écran la longueur du film.

1. L'abbé Dubois, à la fin du XVIIIe siècle, écrivait déjà : « Ce que nous appelons scène d'amour est absolument inconnu des Indiens, écrit-il. Bien qu'ils ne voient aucun mal dans les excès les plus licencieux et les plus outrageants pour la morale, il n'y a pas de nation plus attentive à maintenir la correction extérieure. Les joyeuses saillies, plaisanteries et compliments, si facilement employés par notre jeunesse, seraient considérés comme de grossières insultes par les Indiens, même les moins chastes, c'est-à-dire si on les employait en public. »

Quinze mille quatre cent quatre-vingt-sept pieds. *Whoopee!* Le film *devait* être bon. La guerre a mis fin à ces « longueurs » exagérées. A cause du manque de cellulose, le Gouvernement a interdit une longueur supérieure à onze mille pieds. Bien que l'auditoire s'agite et murmure que c'est encore un exemple de la brutalité du « British Raj », le producteur et le spectateur intelligents soupirent de soulagement. C'est une raison négative d'espérer, cela montre que le cinéma indien peut s'adapter aux conceptions modernes, même si, pour cela, une guerre est nécessaire.

Les deux autres raisons sont plus positives.

La première concerne les auteurs indiens eux-mêmes. Ils représentent la vraie richesse de l'écran indien. Ils ont un sens inné du drame. Nous avons dit tout à l'heure qu'une actrice peut obtenir un rôle de star quelques jours après ses premiers essais, personne n'y voit rien d'extraordinaire. En effet, il n'y a là « rien » d'extraordinaire. Elle est une star et, si incroyable soit-il, elle a très peu à apprendre. A l'inverse de son émule occidentale, le producteur indien est constamment obligé de calmer ses acteurs et actrices ; leurs traits sont si mobiles, leurs gestes si éloquents et leurs possibilités d'émotion si riches et spontanées que sa tâche est beaucoup plus de tempérer la flamme que de l'exciter.

De plus, le pays abonde en types magnifiques. Il n'y a pas, dans le monde entier, de type mâle plus beau que celui du Pathan. Il y a aux Indes des collections de jolies filles aux grands yeux, au petit menton, avec des nez délicats et cette tournure à la fois frêle et ferme dont rêvent les directeurs. Quant aux types excentriques, fous, clowns, sorciers, innocents, l'Inde en possède des millions.

Et la dernière raison pour laquelle les films indiens doivent un jour lancer leur brillant éclat sur les écrans du monde entier ? Je l'ai déjà indiquée. Elle est cachée dans les yeux de « Mother India » elle-même ; elle est écrite dans chacune des rides de son vieux visage. « Mother India » est la plus grande diseuse d'histoires du monde ; ses légendes sont inépuisables, et chaque pied carré de son sol brûlé de soleil peut raconter un conte de sang, de passion ou de feu sacré. Et maintenant que « Mother India » s'éveille, à tout ce stock d'histoire ancienne va s'ajouter le tressaillement de l'histoire en marche.

C'est à « Mother India » elle-même de sortir de cette prison antique où elle s'est enfermée, de respirer l'air frais et pur, de penser les pensées libres du monde nouveau, et ensuite de les traduire en formes d'art. Peut-elle le faire ?

Je crois pouvoir répondre que « oui ».

(VERSION FRANÇAISE DE RENÉE JOURDAIN)

BEVERLEY NICHOLS

Lorsqu'elle se sentit vaincue, l'Allemagne voulut entraîner la France dans sa chute totale. Après avoir vidé notre pays de sa substance au cours des années d'occupation, après l'avoir dépouillé de ses matières premières, tué ou déporté ses enfants, détruit son industrie et annihilé son commerce, elle conçut le machiavélique dessein de ruiner ses ports maritimes, seules voies par lesquelles elle pourrait, la paix revenue, recevoir le matériel et les produits nécessaires à son alimentation, à sa vie, à sa reconstruction.

Elle fit sauter les quais des ports maritimes ; elle anéantit les outillages ; elle bouleversa les voies et moyens d'accès ou de départ vers la mer ainsi que les possibilités de transport vers l'intérieur ; elle incendia les hangars ; elle obstrua les passes. Rien n'échappa à sa rage destructrice. Les sanglants combats qui se déroulèrent dans les ports où l'Allemagne continuait à s'accrocher eurent pour effet de rendre plus pénibles ces destructions. Pour ne citer que quelques-uns de nos grands établissements maritimes, Dunkerque, Le Havre, La Rochelle-Pallice, Marseille subirent des dommages incommensurables. D'autres ports, comme Rouen, Nantes, Bordeaux, virent leur situation aggravée du fait des navires coulés dans la Seine, la Loire et la Gironde.

A la libération du territoire, il apparaissait que pendant de longues années ces ports, qui faisaient l'admiration, non seulement de nos amis, mais celle même de nos occupants et de nos rivaux, ne pourraient plus être utilisés. Les journaux publiaient des nouvelles terrifiantes sur les destructions opérées : les études sur ce sujet étaient des articles nécrologiques.

Ceux qui avaient la charge de nos installations maritimes ne se laissèrent cependant point aller au désespoir. Ils conservèrent une imperturbable confiance et n'abandonnèrent pas un instant leur foi dans la destinée de nos ports. Avec une énergie farouche, avec une volonté calme et méthodique, ils se mirent aussitôt au travail : ingénieurs des Ponts et Chaussées, Chambres de Commerce, constructeurs, armateurs, industriels et commerçants, etc., entreprirent une œuvre qui paraissait surhumaine. Avec un esprit de solidarité qui mérite d'être cité en exemple, tous tendaient leurs efforts vers les buts qu'ils s'étaient tracés. On nettoya les passes et les bassins, on releva les navires coulés (certains d'entre eux sont déjà en service). On exécuta

des travaux provisoires, on mit en route des travaux définitifs. Tantôt avec l'aide des alliés, le plus souvent par leurs propres moyens, nos établissements maritimes réédifièrent, comme ils le purent, des bouts de quai, remirent en état des engins de levage, reconstruisirent des outillages de fortune.

On fit, en un mot, flèches de tous bois. Et bientôt on vit sortir du chaos des installations nouvelles, rudimentaires certes, mais toujours susceptibles de rendre des services. Tous ces efforts n'ont point été vains. Dans un avenir beaucoup moins lointain que celui envisagé (ne parlait-on pas de dix années comme délais nécessaires à la reconstruction des ports maritimes ?) notre activité commerciale portuaire aura repris un rythme satisfaisant, rythme qui doit aller en s'accélérant avec rapidité. Il convient de rendre un vibrant hommage à ceux qui, en un temps record, avec des moyens réduits, ont su redonner de la vie à ces ports que l'on croyait, sinon morts à jamais, du moins hors d'état de servir pendant de longues années. Tout le monde comprend l'émotion profonde et la légitime fierté de ces hommes de cœur qui, moins d'une année après la libération de leurs domaines portuaires, ont vu entrer dans leurs bassins et s'amarrer à leurs quais les premiers navires apportant à la France les éléments de sa reconstruction, de sa résurrection.

Il ne faut cependant point se laisser aller à un optimisme irraisonné. Nos ports restent meurtris pour longtemps encore et ce n'est point à brève échéance qu'ils seront à même d'assurer l'intégralité de leur trafic d'avant-guerre. Mais il importe qu'on sache, dès à présent, qu'ils sont, en majorité, susceptibles de satisfaire aux besoins actuels du pays et qu'ils peuvent rendre tous les services que l'armement et la nation entière attendent d'eux. Les grands ports ont pu, dans les vastes espaces qu'ils occupaient, trouver des quais, des terre-pleins faciles à remettre en état. De même, il leur était possible de rétablir leur desserte par fer, par route, par eau. Ils n'ont pas manqué d'utiliser au maximum dans ce sens leurs possibilités. Les moyens et petits ports, plus difficilement réparables, en raison de leurs plus faibles dimensions, de leurs moyens moins puissants, ont eux aussi fait un effort considérable. Sauf Dunkerque, dont le déminage n'est pas encore terminé, on peut dire que tous les ports sinistrés sont en voie de relèvement rapide. Dieu merci, certains ports avaient pu échapper à des destructions même partielles : ceux-là déjà sont utilisés.

Il serait injuste de ne pas rendre également un légitime hommage au travail admirable réalisé dans les ports de pêche. A la libération du territoire, il n'existait plus ni bateaux, ni filets, ni carburants, ni voilures. Et voici que la pêche a repris et que nous pourrons bientôt retrouver le poisson en quantité abondante.

A la vérité, la reprise de l'activité n'est pas seulement un problème de restauration portuaire, mais aussi une question de transports. Si l'Algérie ne peut envoyer à la Métropole les quelque 15 000 000 d'hectolitres de vins qu'elle tient à sa disposition, c'est uniquement par manque de logement pour ces vins. Il reste 80 000 barriques disponibles sur un parc de 600 000 avant-guerre. Les navires citernes font défaut. On manque de wagons, de camions, de péniches, on manque d'emballages, les moyens de stockage sont réduits. Et cependant, on ne saurait nier les efforts considérables des ports spécialisés dans ce trafic. La S.N.C.F., les voies d'eau intérieures s'équipent fébrilement. On construit des citernes de stockage à terre, à mesure que l'arrivée des matériaux permet la mise en œuvre de ces installations. Ce qui est vrai pour le vin l'est pour les autres produits, matières ou denrées.

Il ne nous paraît pas possible de donner ici un tableau complet des ins-

tallations actuellement utilisables dans chacun des ports maritimes. Il est également difficile de faire une comparaison entre les possibilités des divers établissements maritimes, en raison des différences de leur état lors de leur libération et des moyens mis à leur disposition pour effectuer les travaux les plus urgents.

C'est ainsi que le port de Dunkerque, — le déminage des quais, des bassins, des accès, etc., n'étant pas encore terminé, — n'a pu, à ce jour, être ouvert aux opérations commerciales. Il n'en faudrait cependant point conclure qu'il ne peut être livré au trafic. Il a été bombardé, en juin 1940, par terre, par mer, par air, au moment de la retraite ; pendant les années de guerre, il a été l'objet de raids d'aviation constants, de jour et de nuit ; il a été le dernier libéré, mais il n'a pas été détruit. On pense qu'à la fin de l'année, il pourra mettre à la disposition des navires 11 postes à quai (pour navires du type Liberty) sur les 45 existant en 1939. Huit bassins sur 12 seront remis en service, avec un tirant d'eau de 10 mètres (bassin Freycinet) et 8 mètres (autres bassins). La longueur des quais accostables sera de 2 000 mètres au bassin Freycinet, contre 8 000 mètres en 1939, et de 2 000 mètres pour les autres bassins, contre 2 600 mètres en 1939.

De même, la situation de nombreux ports secondaires ou de pêche : Calais, Fécamp, Honfleur, Saint-Malo, Saint-Brieuc, Brest, Rochefort, etc., reste précaire, parce que les quelques travaux nécessaires à la remise en état d'installations spéciales, écluses, biefs, quais, ou à l'enlèvement d'épaves, n'ont pu être exécutés, faute de moyens. Mais ces ports, dont le trafic régional est si utile à l'économie du pays, doivent reprendre rapidement leur place et remplir leur rôle. Il faudrait que ces travaux, la plupart du temps peu importants, soient rapidement menés à bien pour éviter des réparations coûteuses dans l'avenir, par suite de l'abandon des installations aux ravages de la mer. L'on peut citer, à cet égard, la situation de Saint-Malo qui, faute d'une porte-écluse, risque de voir le port tout entier devenir rapidement inutilisable.

Enfin, il sera difficile d'établir les possibilités de certains ports pour lesquels ont été établis de vastes projets de reconstruction ou d'aménagements, en cours de réalisation. Ces ports ont simplement rééquipé les parties de leurs domaines indispensables au trafic actuel, se réservant de porter leurs efforts sur les constructions nouvelles, dès qu'ils le pourront.

Lorient, port de pêche modèle avant la guerre (33 000 tonnes de poisson en 1938), port de trafic important (400 000 tonnes de moyenne de 1930 à 1938) dont les quatre cinquièmes réservés à l'importation du charbon, doit faire l'objet d'une refonte complète. La Société du port de pêche de Lorient-Kéroman a déjà entrepris la remise en état du matériel encore existant et la construction de matériel nouveau. Elle s'occupe de trouver l'utilisation des ouvrages implantés par les Allemands et difficiles à détruire. En même temps, elle a présenté aux Pouvoirs Publics, qui les ont agréés, des plans d'extension. De leur côté, les Ponts et Chaussées ont repris les plans de développement du port de commerce dressés avant la guerre, et les mettant au point en essayant d'utiliser les ouvrages construits pendant la guerre.

Il en est de même du port de Boulogne-sur-Mer.

Boulogne-sur-Mer possédait un port intérieur avec cinq bassins d'une surface totale de plus de 45 hectares, comportant plusieurs kilomètres de quais desservis par près de 16 kilomètres de voies ferrées et un port extérieur de 550 hectares en voie d'achèvement, réservé aux transatlantiques.

Ce port voyait passer, en 1938, 1 563 423 voyageurs pour la Grande-Bretagne. Il comptait, la même année, 289 escales de transatlantiques et voyait

manipuler dans ses installations 1 250 000 tonnes de marchandises. Son port de pêche (avec les industries annexes) débarquait, en 1938, 100 000 tonnes de poisson.

La destruction complète de certains quartiers a poussé les autorités locales, aidées par les services publics, à concevoir une reconstruction du port suivant des données plus vastes et très modernes, particulièrement en ce qui concerne la pêche.

Les moyens actuels de ces ports maritimes donneraient une fausse idée de ce qu'ils pourront faire dans un avenir très prochain. Mais on peut affirmer que les installations et les outillages remis en service permettent d'assurer leur trafic d'avant-guerre.

A titre de comparaison, signalons que Dieppe, ayant pu rapidement mener à bien les réfections qui s'imposaient d'urgence, et recouvrer de l'outillage portuaire, a vu son trafic voyageurs total passer de 26 980 dont 608 civils en janvier 1945, à 28 303 dont 7 349 civils en septembre. Le total des marchandises débarquées (en poids) pour les neuf premiers mois de 1945 se monte à 342 510 tonnes contre 283 134 pour la même époque de 1939. Le poids du poisson débarqué est passé de 2.125 kilogrammes en novembre 1944 à 282 689 kilogrammes en septembre 1945.

La situation des ports en estuaire, Rouen, Nantes, Bordeaux, est également un peu spéciale. Les difficultés rencontrées dans le relevage des épaves coulées dans les fleuves ont retardé la reprise de ces ports, dont deux, Rouen et Nantes, avaient par ailleurs beaucoup souffert des bombardements et des destructions. Mais, même dans ces cas, les chiffres sont réconfortants : Rouen, qui possédait en 1939 un total de 129 postes à quai, peut actuellement mettre à la disposition de la navigation 24 postes pour Liberty Ships et 47 pour coasters. Sur 9 355 mètres de quais utilisables en 1939, 4 900 mètres sont remis en état en 1945. La durée hebdomadaire du travail sur le port est passée de 40 heures en 1939 à 60 heures en 1945. Quant au tonnage de marchandises susceptibles d'être débarquées en une semaine, il est actuellement de 70 000 tonnes pour les divers ou de 50 000 tonnes pour les pondéreux ou, simultanément, de 85 000 tonnes. Les moyennes hebdomadaires pour 1938 et 1939 étaient de 125 000 et 95 000 tonnes.

Nantes a 17 postes à quai, possède 42 grues électriques de 1 500 kilogrammes à 3 tonnes et 6 grues à vapeur. On peut y débarquer 2 000 tonnes par jour de marchandises diverses, 7 500 tonnes de marchandises pondéreuses.

Bordeaux dispose au total, en 1945, de 74 postes à quai, contre 62 en 1939, dans ses diverses installations pour marchandises diverses (Bassens, Bordeaux Rive-droite, Blaye, Pauillac, le Verdon) et 18 postes pour marchandises pondéreuses, contre 25 en 1939 (Bordeaux-Queyries, Bassens-amont, Bassens-U.C.B.B., Grattequina, Pauillac). Par contre, il n'a plus qu'un seul poste pour hydrocarbures, à Ambès, au lieu de 6 en 1939. La longueur de quais accostables est de 6 148 mètres, contre 12 512 en 1939. Les installations actuellement en service peuvent être utilisées à raison de 62 500 tonnes par semaine, au lieu de 125 à 150 000 tonnes en 1939, mais vers le début de 1946 les possibilités à cet égard deviendront comparables à celles d'avant-guerre.

Et voici la situation caractéristique de deux grands ports, particulièrement détruits et pratiquement inutilisables à la Libération.

Malgré 117 bombardements aériens subis au cours de la guerre, le port du Havre était, au 15 août 1944, à peu près intact. Les dégâts les plus graves ont été volontairement effectués par l'ennemi, avant sa reddition.

Quelle était la situation du port au jour de la Libération ?

Les accès n'avaient pas trop souffert (une brèche de 200 mètres existe

dans la digue sud). Mais 300 épaves gisaient à l'intérieur du port. Aucune écluse n'était intacte. Tous les postes de commande et les appareils de manœuvre étaient hors d'usage. Il ne subsistait plus que deux ponts d'accès au port ; 16 autres ponts étaient détruits ainsi que les ponts basculants du canal de Tancarville. La plupart des quais d'accostage étaient plus ou moins endommagés : les chaussées et terre-pleins bouleversés par les bombes ; les bâtiments de service détruits ou gravement endommagés. Les installations des voies ferrées étaient pour la plupart inutilisables, ainsi que les installations de signalisation, d'éclairage. Sur 260 grues de quai et 17 grues flottantes que comportait avant la guerre l'outillage public du port du Havre, il ne subsistait qu'un ponton-grue de 2 tonnes. Sur les 300 000 mètres carrés de hangars, 200 000 étaient démolis à plus de 50 % ; les gares maritimes étaient totalement détruites. Tous les engins de radoub étaient sévèrement endommagés et inutilisables, ainsi que les installations pétrolières et la plupart des magasins publics.

On peut dire que rien ne subsistait du port du Havre au jour de la Libération. On doit d'autant plus admirer les résultats obtenus que la véritable résurrection de ce magnifique établissement maritime s'est faite presque sans aide extérieure. Pour ses travaux, le port autonome du Havre a reçu 30 grues de 3 à 10 tonnes, quelques habits de scaphandriers, 2 chalumeaux découpeurs sous-marins, 2 moto-pompes... en ce qui concerne le matériel de dragage : rien ; en ce qui concerne les matériaux : 2 500 tonnes d'acier, 3 500 tonnes de ciment, c'est-à-dire de 1/10e de ses besoins.

A ce jour, faute de moyens, on n'a pu relever qu'un tiers du nombre des épaves coulées ; ce travail a pourtant permis de dégager les quais à grande profondeur restés intacts.

Les vantaux du sas des écluses ont été remis en service et, dès le 4 décembre 1944, des bassins à flot transatlantiques étaient remis en eau. Le 19 mars 1945, la remise en eau des bassins à niveau constant était effectuée.

La plupart des ponts ont été réparés, reconstruits ou remplacés par des ouvrages provisoires. La remise en état des postes d'accostage se poursuit ; on a refait des murs de quais pour permettre la réception des grands paquebots transatlantiques. Actuellement, le port possède 10 000 mètres de quais en service. Il y a 28 postes à quai accessibles en tout temps aux navires de 5 à 8 mètres de tirant d'eau, 30 postes accessibles aux navires de plus de 8 mètres de tirant d'eau, dont 13 postes à quai ; 8 sur ouvrages flottants, et 9 postes de mouillage. Toutes les chaussées ont été rendues praticables, les déblaiements se poursuivent rapidement. Les installations ferroviaires sont rétablies, la signalisation a été refaite, de même que les canalisations d'éclairage et celles de ravitaillement des navires en eau.

Le port possède actuellement 2 pontons grues de 2 tonnes, 43 grues de quai et 25 grues installées par l'armée américaine. 141 000 mètres carrés de hangars sont à nouveau utilisables. Les plus grands efforts ont été portés sur la remise en état des cales de radoub. Le travail s'effectue à grand train et déjà 5 formes peuvent être utilisées. Les docks et entrepôts ont remis en état 220 000 mètres carrés de magasins ; les entrepôts peuvent recevoir des viandes frigorifiées en 10 chambres froides de 3 680 tonnes.

Grâce à ces réfections rapides, avec des moyens de fortune, le port du Havre a pu, entre le 2 octobre 1944 et la capitulation allemande le 8 mai 1945, recevoir 1 037 000 soldats, et 1 547 000 tonnes de matériel. Jusqu'au 1er novembre 1945, 2 000 000 de tonnes de marchandises ont été déchargées et 1 200 000 ont été débarquées ou réembarquées.

Le trafic de marchandises privées suit une courbe ascendante. Depuis sa reprise, en février 1945, il enregistre :

Février	7 398	tonnes
Mars	54 074	—
Avril	50 634	—
Mai	75 296	—
Juin	84 219	—
Juillet	122 345	—
Août	173 915	—
Septembre	204 956	—
Octobre	250 000	—

■ ■

Le port de Marseille a fait aussi un effort admirable. Grâce à sa situation en eau profonde, les épaves ont moins gêné ses accès. Sur 42 navires coulés, 10 ont été renfloués, et, sur 25 engins détruits ou jetés à la mer, 14 ont été sortis de l'eau. Les quais, d'une longueur totale de près de 20 kilomètres, avaient été détruits sur 9 000 mètres : 3 500 mètres réparés provisoirement étaient remis en service dès le mois de mai 1945.

Marseille dispose actuellement de 65 postes à quai, sur 150 environ existant avant la guerre. Le déblaiement des terre-pleins se poursuit rapidement, les chaussées sont déjà en service. Les formes de radoub ont beaucoup souffert et sont à reconstruire : les mesures sont prises à cet effet. Le matériel portuaire fut terriblement éprouvé. Dans la concession de la Chambre de Commerce, 125 grues sur 192 furent détruites irrémédiablement. Dans la concession des Docks et Entrepôts, sur 73 grues de quai, il n'en restait plus, en octobre, que 13 susceptibles d'être remises en état. Les 4 grues flottantes de la concession des Docks avaient été également détruites. Actuellement, 28 grues sont en service et 15 grues de quai en réparation vont être remises en marche dans un bref délai.

En ce qui concerne les hangars, sur une surface couverte de 300 000 mètres carrés, aucun bâtiment n'était intact. A l'heure actuelle, 215 426 mètres carrés sont à nouveau utilisables. Les possibilités de déchargement sont de 20 000 tonnes par 24 heures. Les moyens d'évacuation de 430 wagons, soit 6 000 tonnes, et par voie navigable de 400 tonnes par jour pour les marchandises diverses ; les pondéreux peuvent être mis à terre à la cadence de 2 000 tonnes par jour.

Ainsi donc, le port de Marseille peut, dès à présent, répondre à toutes les demandes du trafic, qui reprend à une cadence accélérée.

Mais, à côté de ces réparations, de ces remises en état des installations existantes, la Chambre de Commerce de Marseille a mis au point de très grands projets d'extension du port. Ses quais seront plus facilement accessibles aux grands navires, tout en permettant un stockage et une évacuation plus commode des marchandises débarquées. Ces projets sont déjà en voie d'exécution. Le nouveau bassin nord sera bordé de deux terre-pleins, l'un constitué par un môle de 1 000 mètres de long et 275 mètres de large ; l'autre plus vaste encore. Quand la construction de ces bassins sera terminée, le port de Marseille disposera de 4 quais de 1 000 mètres en eau profonde, s'ajoutant aux 20 000 mètres de quais en service.

Ces quelques renseignements, purement indicatifs, donneront une idée des possibilités de reprise des ports maritimes français. Tous nos établisse-

ments maritimes manquent surtout d'outillage et particulièrement d'engins de levage pour pouvoir donner un rendement rapide et économique, mais chaque jour voit s'améliorer la situation.

■ ■

Le commerce extérieur de la France ne peut, dans les circonstances présentes, s'exercer que par les voies maritimes. Les ports sont en état de faire face au trafic actuel et de contribuer au redressement de la France, mais ils doivent faire plus encore.

Ils ne peuvent se contenter d'assurer les échanges pour les jours présents ; il faut qu'ils songent à demain.

Pendant cinq années, nous avons été condamnés à une régression forcée, tandis que les alliés dotaient, avec un luxe inouï, leurs établissements maritimes de moyens puissants et ultra-modernes. Tous ont sur nous une avance considérable. Il nous faut d'abord rattraper le temps perdu et ensuite reprendre notre place dans le monde maritime. Pour cela, il faut voir grand et voir loin dans l'avenir. Il nous faut équiper nos ports suivant les dernières données de la technique moderne ; il nous faut construire un outillage nouveau, nombreux et muni de tous les perfectionnements possibles.

Ce n'est point une question de prestige ou d'amour-propre national, mais un problème capital pour la France. Notre ruine ne nous permet plus de nous protéger, comme par le passé, contre la rude concurrence étrangère. Dans tous les domaines, mais plus particulièrement en matière maritime et portuaire, seul un outillage supérieur à celui qu'elle peut mettre en œuvre nous donnera les moyens de mener à bien la lutte pour le commerce extérieur. Nous sommes pris dans ce dilemme : « S'équiper ou mourir ».

A. RIO,
Ancien Ministre,
Membre de l'Assemblée Constituante,
Président de l'Association
des Grands Ports français.

LE PROCÈS DE NUREMBERG

Ils sont vingt et un dans le box : l'ex-dauphin du IIIe Reich, Goering, et le dauphin en second, Rudolf Hess ; deux militaires : Keitel et son chef d'état-major général Jodl ; deux marins : Raeder et son successeur, Dœnitz ; trois diplomates : Ribbentrop, Papen, Neurath ; deux économistes : Schacht et Funk ; quatre propagandistes : Rosenberg, Streicher, Schirach et Fritzsche (les trois premiers furent aussi gauleiters ou gouverneurs) ; un policier : Kaltenbrunner ; le ministre de l'Armement Speer et son pourvoyeur en hommes Sauckel ; trois ministres ou administrateurs de territoires occupés : Frick, Seyss-Inquart et Frank.

Hitler, Gœbbels, Himmler, Bormann ont péri — tout le fait croire — vers la fin de la guerre. Ley s'est suicidé en prison. Krupp, le père, est réservé à un procès ultérieur, celui des industriels. Restent ces vingt et un là, classés « grands criminels de guerre », exactement comme aux Etats-Unis on est classé « ennemi public n° 1 ». Pourquoi vingt et un plutôt que quinze ou cinquante ? S'ils ne sont pas exactement ce qu'il y avait de plus enragé dans le Reich, ils en représentent pourtant le conseil directeur.

Ils sont assis sur deux rangs. Derrière eux, adossés au mur ou postés sur les flancs du box, de jeunes soldats américains au service de la sécurité : casque, ceinturon et gants blancs. Devant eux, deux rangs d'avocats en toge noire, tous Allemands. En face, contre un fond de hautes tentures mauves qui cachent les fenêtres, le tribunal : deux juges russes en uniformes d'officiers et six magistrats anglais, américains, français, en robes sombres. C'est un Anglais chauve qui préside. Derrière les magistrats, les quatre drapeaux alliés. Au pied du tribunal, les secrétaires, assesseurs ou greffiers.

A droite des accusés, les tables des quatre ministères publics alliés et, en retrait, le parterre et le balcon où sont disposés, sur deux étages, les fauteuils de la presse.

A gauche, un mur où paraîtront, comme au tableau d'une classe, les documents illustrés ou les films projetés par l'accusation ; et, devant ce mur, la table des témoins, faisant face au pupitre où se succèdent les représentants des ministères publics.

Là-dessus, des plafonniers au néon qui impriment aux visages un aspect de cadavres. Quelques accusés, les témoins parfois, chaussent des lunettes noires. Sur presque toutes les têtes, des casques écouteurs. Dans les murs, des hublots vitrés révèlent seuls les cabines où demeurent enfermés les interprètes et les photographes. Ce n'est pas un tribunal comme les autres. C'est un laboratoire international : le laboratoire de la justice.

La procédure à Nuremberg évoque celle des tribunaux anglo-saxons. Le premier jour, à l'invitation du Président, les accusés s'avancèrent l'un après l'autre devant le microphone : « Je me déclare, aux termes de l'accusation, non coupable, dit Goering. — Rudolf Hess ? — Non. — Hans Frank ? — Non coupable. — Hjalmar Schacht ? — Je ne suis coupable d'aucune façon. — Fritz Sauckel ? — Je me déclare, devant Dieu, le monde et mon pays, non coupable. — Franz von Papen ? — Absolument pas coupable... ». Et ainsi de suite. Dès lors, c'était à l'accusation de prouver sa thèse. Tout le procès, pendant plusieurs semaines, allait devenir une sorte de démonstration, avec documents, films et témoins à l'appui, adressée au tribunal par les quatre ministères publics alliés.

Dans la pratique américaine et anglaise — à plus forte raison dans la littérature ou sur la scène — ce procédé peut donner lieu à des effets remarquables : lorsque le procureur et l'avocat, par exemple, cuisinent le même témoin contradictoirement. Ici, la « cross-examination » paraissait superflue ou dangereuse. Et, de toutes façons, comment faire que ce grand procès fût aussi un chef-d'œuvre dramatique ? Comment remédier à la lenteur du débit ? Si ingénieux que soit le mécanisme de la traduction (avec ou sans les écouteurs, on n'entend le débat que dans une seule langue, celle qu'on a choisie), quiconque parle dans la salle doit laisser aux interprètes, entre chaque membre de phrase, le temps de s'exprimer. Dans ces conditions, toute éloquence est pratiquement impossible. Comment réduire la longueur du texte ? Entre deux dangers que connaît le tribunal international — ne pas traiter la cause à fond ou être ennuyeux — il a choisi le second. « A Karkhov, nous racontait l'écrivain soviétique Elya Ehrenbourg, le procès dura quatre jours. Il y eut des questions et des réponses directes. Et puis les corps qui pendaient. » Nuremberg a plus de chances de durer quatre mois.

Un autre défaut de la pièce, et peut-être le plus grand, est l'énormité même, le caractère presque inconcevable du sujet. Bien que les accusés soient des rapaces d'assez belle envergure, il n'en est aucun tout de même, depuis la mort de Hitler, qui puisse véritablement incarner la tragédie colossale dont ils furent les auteurs. On se représente qu'un homme fut l'assassin d'un autre homme, le meurtrier d'une famille, l'incendiaire d'un village. Mais le destructeur de quinze villes ? Le responsable d'un million de morts ? « Ces messieurs, se dit-on, qui sont assis là-bas, l'air un peu ennuyé, sont les mêmes qui firent trembler le monde. Leur seul *credo* fut celui de la terreur. Un geste, un ordre d'eux lançait des armées à l'attaque et condamnait des pays entiers à la destruction. Ils ont mis l'Europe à feu et à sang. Ce Speer, par exemple, le huitième du second rang, est le même Speer qui, l'hiver dernier, vivait dans les cavernes de la montagne Dora, au milieu d'une des plus effroyables entreprises d'esclavage qui aient jamais été organisées depuis l'Assyrie. Quel lien entre leur présence ici et ces faits qu'eux-mêmes ne discutent pas ? » Le lien, peut-être ne le voient-ils pas eux-mêmes. Ils écoutent le cours d'histoire qu'on fait à leurs juges, ils prennent des notes comme s'il s'agissait des massacres d'Arménie ou de la guerre de Trente-Ans.

On les observe. Un peu crispés, peut-être, sauf Goering qui s'étale, et Schacht, perpétuellement furieux d'être confondu « avec cette bande d'imbéciles ». Kaltenbrunner sort de l'hôpital, Raeder a voulu se suicider, Joachim von Ribbentrop, héros des ambassades, n'est plus, quand il se lève, qu'un

grand corps voûté, un malade dépeigné qui ne dort plus et qui prend du bromure. L'instant d'après, tout se fige. On interroge les avocats. « Vos clients se posent-ils en martyrs de l'Allemagne ? — Pas un instant. — Se reprochent-ils d'avoir mené leur propre pays à l'abîme ? — Par moments... » A l'instruction, Sauckel déclarait : « J'ai obéi aveuglément aux ordres du Führer jusqu'à la catastrophe ». Tel autre : « Je devrais être acquitté ». Tel autre : « C'est Himmler qui a tout fait ». Toujours ce hiatus entre les accusés et le procès. Toujours cette irréalité.

Que reste-t-il donc du spectacle ? Des « moments » dramatiques. Quand Rudolf Hess, qui feint depuis quatre ans l'amnésie et lit des romans dans son box, laisse le tribunal et la défense discuter interminablement les rapports des psychiâtres sur son cas et puis se lève et déclare : « Messieurs, vous perdriez beaucoup moins de temps si vous m'interrogiez ; je ne suis pas du tout fou, ma mémoire est bonne, j'ai trompé tout le monde, y compris mon avocat », le coup de théâtre est excellent. Lorsqu'on présente à Goering prisonnier le fantôme de Goering triomphant et que les vingt et un accusés revoient, entendent Hitler pour la dernière fois de leur vie — à l'écran — l'irruption du passé est hallucinante. Lorsqu'après la projection d'un film sur les camps, les plafonniers se rallument et que trois cents personnes debout, paralysées, fixent des yeux dans leur box les hommes qui ordonnèrent « cela », du coup l'on replonge en pleine tragédie. Mais ces moments sont rares. Les inculpés reprennent bientôt une immobilité de cire. Ce ne sont plus des personnages vivants. Ce sont déjà des figures du musée Grévin.

■ ■

L'accusation a divisé son programme en quatre parts. Le ministère public américain s'est chargé de démontrer « la conspiration nazie », en d'autres termes l'existence, chez les chefs hitlériens, d'un plan bien défini qui visait à la prise du pouvoir, à la suppression de toute opposition en Allemagne et à la conquête de territoires étrangers de plus en plus vastes. Le ministère public britannique a étudié « le complot contre la paix et la violation des traités ». Aux Français et aux Russes revient la tâche d'exposer — pour l'ouest et pour l'est de l'Europe — les crimes de guerre et les « crimes contre l'humanité ».

Il ne s'agit de rien moins, en résumé, que de décrire une quinzaine d'années de l'histoire de l'Europe. Jamais la matière d'un procès n'aura été aussi étendue.

La déclaration de Moscou qui annonçait l'intention des Nations Unies de traduire en justice les criminels de guerre fut publiée le 1er novembre 1943. La première séance officielle de la Commission des crimes de guerre se tint à Londres au mois de janvier suivant. Les Alliés ont donc eu vingt-deux mois pour préparer le procès. Des témoignages ont pu être recueillis par milliers à mesure que l'Europe était libérée. Mais il va de soi que les Allemands emmenaient avec eux ou gardaient au centre du Reich toutes les pièces qu'ils estimaient les plus précieuses. Au lieu de les détruire, le plus souvent ils les cachaient. Ces pièces, il a d'abord fallu les retrouver, jusqu'au fond des mines de sel ou dans les maçonneries où elles étaient murées. Il a fallu les trier, par quintaux et par tonnes, les dépouiller, les traduire, les collationner, les photographier. Les archives du dernier Q. G. allemand de Flensburg

n'ont pu être saisies qu'au mois de mai dernier. Si l'on considère qu'en novembre, décembre et janvier, les ministères publics alliés produisirent des pièces allemandes authentiques, à raison de plus de cent pages par jour, devant le tribunal de Nuremberg, on admettra que le travail accompli dans les derniers mois fut au-dessus de tout éloge.

Que nous apporte ce dossier-bibliothèque ? S'il ne contenait que les ordres ou les aveux hitlériens relatifs aux crimes de guerre et aux crimes contre l'humanité, on aurait déjà eu raison de l'établir. Il ne faut pas que, dans vingt ou cinquante ans, quelqu'un puisse être tenté de prétendre que Maïdanek, le Struthof, Mathausen, les soldats russes fusillés, les montagnes de cadavres, les troupeaux humains passés dans les chambres à gaz ont été « de la propagande ». En réalité, tout ce qu'on peut imaginer de plus immonde et de plus gigantesque, dans l'ordre du meurtre, a été dépassé. Mais les faits n'eussent-ils pas été attestés par leurs propres auteurs, leur évidence avait déjà éclaté.

Dans d'autres domaines, au contraire — ceux de l'histoire politique et militaire surtout — Nuremberg projette des lueurs très vives. Tous, nous avions pu comparer les déclarations de Hitler et ses actes. Mais les mouvements de son esprit, l'évolution de ses plans, ses hésitations et ses idées fixes, les craintes de son entourage nous demeuraient voilés. Pour un épisode où le bluff était depuis longtemps avoué — la réoccupation de la Rhénanie, par exemple — il en était d'autres où les cartes de l'adversaire restaient mal connues. Et voici que les archives allemandes s'ouvrent tout à coup. En quelques semaines, Nuremberg nous a révélé les plans les plus secrets de l'O.K.W., les ordres d'attaque et les contre-ordres ; le journal de Jodl, les rapports allemands sur l'U.R.S.S., les comptes rendus des rencontres germano-italiennes, les procès-verbaux ultra-confidentiels des réunions entre les grands chefs du Reich. La plupart de ces documents sont inédits. Leur lecture est d'un intérêt passionnant.

Prouver aux accusés la préméditation est en soi assez vain. D'abord, parce que ce sont déjà, en fait, des hommes « morts » ; ensuite, parce qu'ils sont endurcis. Quand l'accusateur américain démontre — sténographie des tables d'écoute en main — que c'est Goering qui, de Berlin, dicta à Vienne le texte du télégramme par lequel le ministre « autrichien » Seyss-Inquart réclama l' « aide » des troupes allemandes, Goering, dans son box, rigole. « Elle était bien bonne... »

Prouver la préméditation des chefs nazis au peuple allemand est moins inutile. Ne nous faisons pourtant pas trop d'illusions sur ce point. Pour l'immense majorité des Allemands, le plan nazi de conquête de l'Europe était naturel et louable. C'est seulement grand dommage que le coup ait raté.

L'intérêt des révélations de Nuremberg est avant tout celui de la vérité historique. Il s'agit des événements dont le monde fut victime, des fautes, des omissions ou de l'aveuglement des « Alliés ».

Dès son arrivée au pouvoir, Hitler était résolu à construire une immense machine guerrière. Dès 1937, il était résolu à détruire l'Autriche et la Tchécoslovaquie, en tout cas avant 1943, et peut-être en 1938 si des circonstances extérieures (crise en Méditerranée, etc...) le servaient. Il *savait* — et tout

son état-major savait comme lui — que le conflit avec la Grande-Bretagne et la France était inévitable. Il a marché délibérément à la guerre avec tous ses adjoints, surpris seulement à Munich que Chamberlain et Daladier fussent d'assez « méprisables vermisseaux » pour le laisser faire cette fois encore. Le 3 avril 1939, dix-huit jours après l'occupation de Prague, le plan d'attaque contre la Pologne était signé. « La décision de frapper a toujours été en moi », criera Hitler à ses commandants d'armée le 23 novembre suivant.

Pourquoi a-t-il été si vite ? Par tempérament d'homme de guerre : en dépit des plaisanteries faciles sur le caporal stratège, l'opinion dominante dans l'avenir sera vraisemblablement que Hitler fut doué d'un certain génie militaire. Par mépris grandissant de ses adversaires aussi. Et surtout peut-être en raison d'une idée qui le possédait : l'idée qu'aucun Allemand après lui ne pourrait obtenir des Allemands ce que, de son vivant, il avait encore le temps de leur faire accomplir. Quelques-uns de ses généraux entrevirent en lui un Charles XII. Mais la plupart servirent (ou précédèrent) ses desseins, comme les servirent ses ministres, jusque dans leurs conséquences les plus barbares. Hitler — les documents de Nuremberg nous le montrent — a cherché sa voie à plusieurs reprises. Au début de 1939, il fut enclin à attaquer le bloc occidental *avant* d'attaquer la Pologne. De novembre 1939 à mai 1940, il retarda de semaine en semaine l'invasion des Pays-Bas et de la France. D'octobre 1940 à février 1941, il se demanda s'il devait *d'abord* anéantir l'Angleterre ou *commencer* par liquider la Russie. Il a hésité plusieurs fois sur la séquence des opérations. Mais jamais, un seul jour, il n'a songé à s'arrêter. Jamais un des accusés de Nuremberg — à l'exception peut-être de Schacht et de Papen — ne le lui a conseillé. Toute la politique allemande, telle que la décrivent les pièces authentiques de source hitlérienne, a été une entreprise froidement conçue et menée par les dirigeants du Reich en vue de la domination totale de l'Europe. Il y a ici beaucoup plus qu'il n'en faut pour mesurer — si c'était encore nécessaire — la vertigineuse sottise de ceux qui, de bonne foi, crurent à la « Paix pour notre temps » du malheureux Chamberlain et au « Mourir pour Dantzig » de Déat.

Si la presse française disposait d'assez de papier, nos journaux auraient pu, à peu près chaque jour, publier deux ou trois colonnes de documents qui touchent au drame même de notre époque. Il ne s'agit pas là de controverses pour spécialistes, mais d'une suite de tragédies extraordinaires dont les victimes n'ont pas fini de pourrir dans tous les coins du monde. Nous voyons maintenant ce que nous pouvions seulement deviner ou imaginer. Ou, du moins, nous le verrons pour peu que les archives de Nuremberg soient livrées au grand public, comme elles doivent l'être, sous une forme accessible. Certains dossiers, comme ceux qui ont trait à l'extermination des juifs et à l'exploitation des territoires de l'Est, semblent se rapporter au siècle de Gengis Khan. D'autres, celui de Munich par exemple, nous montrent les chefs militaires du Reich travaillant, non sans inquiétude, sur la corde raide. Ailleurs, nous découvrons les préparatifs détaillés de la prise de Gibraltar, de l'invasion de l'Espagne et du Portugal, ou les cheminements, jusqu'à présent mystérieux, de la pensée hitlérienne sur l'armée soviétique et sur l'association avec Moscou. Que l'on joigne à ces dossiers les pièces que le tribunal n'a pas cru nécessaire de retenir, les procès-verbaux des interrogatoires des grands personnages politiques et militaires allemands établis avant l'ouver-

ture du procès par diverses autorités alliées ; que l'on publie le tout. Pour l'établissement et la connaissance des faits, la mine est d'une richesse prodigieuse.

■ ■

L'essentiel, dans le procès de Nuremberg, n'est pourtant pas un cours d'histoire. L'essentiel est la répercussion possible sur l'avenir.

La défense n'essayera même pas, tout l'indique, de discuter la matérialité des faits. La préméditation, le caractère agressif de la guerre hitlérienne, la violation des traités librement signés par l'Allemagne, les massacres perpétrés en violation des lois les plus élémentaires sont surabondamment prouvés.

Quels sont donc les arguments auxquels les avocats recourront ? En voici trois pour commencer :

1° La loi hitlérienne était mauvaise, mais c'était, pour les accusés, la loi de leur pays : ils n'ont fait que lui obéir ;

2° Les accusés n'ayant pas tué de leurs mains ne sont pas responsables personnellement ;

3° Le tribunal de Nuremberg a beau représenter trente-trois nations unies, ce n'est pas un tribunal international, c'est un tribunal interallié. Une des parties de ce procès est tout à la fois : créatrice de sa charte, de sa procédure, accusation et juge.

A ces trois arguments, que répondent les ministères publics ?

Au premier, ceci : « La loi hitlérienne, vous l'avez faite vous-mêmes. Et quand même vous ne l'auriez pas faite, rien n'obligeait des personnages de votre rang à la couvrir jusque dans ses effets criminels. Associer la doctrine de l'immunité des chefs d'Etat à la thèse de l'obéissance passive du soldat, c'est prétendre qu'en fin de compte, personne n'est responsable de rien. En un temps où la technique fournit aux dirigeants d'un Etat des moyens d'une puissance presque illimitée, il est impossible de reconnaître l'existence d'une irresponsabilité, elle aussi presque illimitée ».

La réponse au second argument est la suivante : « Meurtriers ou non personnellement, dans certains cas, vous avez ordonné les crimes ; dans tous les autres cas, vous en êtes complices. Lorsqu'une bande de gangsters décide d'attaquer une banque et que le caissier est tué, la loi américaine prévoit que tous les membres de la bande sont coupables de meurtre. Vous n'êtes rien d'autre, sur le plan international, qu'une association de criminels ».

Au troisième argument, voici la réponse : « Il est vrai que le tribunal ne comprend que des vainqueurs. Malheureusement, il ne peut en être autrement, puisque l'immensité du forfait n'a laissé subsister presque aucun neutre dans le monde, et, en tout cas, aucune nation qui ne soit intéressée à l'issue du débat. Même des juges allemands ne pourraient juger ce procès du point de vue de Sirius. Souvenez-vous au reste que nous n'accusons personne d'avoir servi son pays. Goering et consorts sont accusés de s'être emparés de l'Allemagne et de l'avoir lancée dans une entreprise de piraterie : les pirates sont justiciables de quiconque, à la surface de la terre, peut se saisir d'eux ».

En toute objectivité, la position des ministères publics, sur ces trois points, paraît inattaquable. Mais il est un quatrième argument, beaucoup plus fort, dont la défense va faire usage : « Même si le crime est patent, on ne peut le châtier en vertu d'une loi qui n'existait pas lorsqu'il fut commis : ce serait violer un des principes fondamentaux du droit, celui de la non-rétroactivité des lois ». Et c'est autour de ce quatrième argument que se livrera la bataille décisive.

Juridiquement, les avocats ont raison. Avant la date récente où le tribunal militaire international édicta sa charte, il n'existait aucune loi qui prévît le châtiment personnel des auteurs d'une guerre d'agression. Dans un discours prononcé au mois d'avril dernier, le juge américain Jackson envisageait lui-même le risque « que le verdict souhaité par la plus grande partie du monde ne puisse être justifié en droit pur, même s'il l'était entièrement sous l'angle politique » dans l'intérêt de la paix. La première guerre mondiale a coûté la vie, directement ou indirectement, à une vingtaine de millions d'êtres humains. La guerre mondiale n° 2 a vraisemblablement abattu un nombre double de victimes et elle s'est accompagnée de massacres innommables qu'aucune « nécessité » militaire n'excuse. Le respect du droit est un des fondements de la civilisation. Mais encore faut-il que ce respect ne concoure pas à détruire ce qu'il doit protéger.

Or, c'est là que nous en sommes : environnés de ruines et de morts, touchés moralement au fond de l'être, craignant d'autres destructions, et en proie cependant à cette révoltante fiction qui voudrait, selon les termes employés par l'attorney général britannique, qu'aucun « Etat souverain ne pût commettre aucun crime et qu'aucun crime ne pût être commis en son nom par aucun individu ». On objectera peut-être que, dans l'antiquité ou au moyen âge, aucun chef ne s'est abstenu de la guerre pour avoir su d'avance que, vaincu, son vainqueur le tuerait. Mais l'impunité des chefs nazis serait pour leurs éventuels émules un encouragement positif. « Le procès de Nuremberg, a déclaré le procureur américain, dès le début, représente l'effort désespéré de l'espèce humaine pour appliquer la discipline de la loi aux hommes d'Etat qui ont usé de leurs pouvoirs contre la paix du monde ».

Finalement, le verdict ne sera pas prononcé par des juristes. Il sera rendu par la conscience universelle. Nous entendrons dire que le châtiment d'hommes directement responsables de la conduite criminelle d'un Etat est moins une innovation que le développement logique de la loi internationale ; que renoncer à leur condamnation serait renoncer à tout progrès de cette loi ; qu'il est grand temps d'apporter une sanction aux principes établis jadis par le vieux Grotius. Et sans doute la statue de l'inventeur de la « guerre injuste » est-elle sculptée sur la façade même du palais de justice. Sans doute la vie ou la mort des vingt et un accusés de Nuremberg importe-t-elle peu au prix du cataclysme qu'ils ont provoqué. Nous entrons, c'est très probable, dans un nouvel âge. Le jour où Goering, Frank ou Ribbentrop seront exécutés, il se produira, dans l'histoire de la loi internationale, une révolution comparable à celle que causa, dans l'histoire des guerres, la chute de la première bombe atomique.

PIERRE FRÉDÉRIX

VISAGES DE JOUVET

Tous ceux qui admirent Louis Jouvet et qui ont suivi sa carrière se souviennent de lui, au théâtre du Vieux-Colombier, dans *la Folle journée*. Il y a bien longtemps de cela, mais ils n'ont pu oublier ce grand vieillard maigre, tournant dans ses longues mains tremblantes une humble casquette et dont la grosse moustache blanche semblait jaunie par le tabac. Son émotion en pénétrant dans la villa de banlieue où un ami d'enfance, perdu de vue depuis longtemps, l'avait convié à venir, la timidité qui s'emparait de lui en le retrouvant engraissé et confit dans un égoïsme cossu. (« C'est étonnant comme tu as grossi », trouvait-il seulement à lui dire de temps à autre, comme si cette considération eût effacé tous les souvenirs de jeunesse qu'il s'était promis d'égrener), le déjeuner écourté par l'heure du train, son départ désenchanté et tant de modeste tristesse dans la déception ont laissé de ce pauvre vieil homme une image inoubliable.

Un quart de siècle a passé entre cette folle journée et une autre folle, celle de Chaillot. Un quart de siècle durant lequel Jouvet a rajeuni de vingt-cinq ans.

Il a beau apparaître dans la pièce de Giraudoux en chiffonnier crasseux et usé par le travail, on reconnaît la jeunesse à sa voix et ses gestes. Car après cinq années d'Amérique du Sud où le labeur, le succès et les déboires l'ont surmené, la fatigue des tropiques n'a laissé sur son visage qu'un hâle qui éclaircit son regard et, sitôt rentré, il était prêt pour de nouvelles luttes.

Il lui fallut en effet beaucoup de courage, d'obstination — et d'amour — pour réussir à monter dans ces temps difficiles une pièce à cinquante-huit personnages. Mais Jean Giraudoux la lui avait léguée par cette phrase écrite en 1943 en tête du manuscrit : « *La Folle de Chaillot* a été jouée pour la première fois le 15 octobre 1945 sur la scène du théâtre de l'Athénée par Louis Jouvet ».

S'il n'avait tenu qu'à celui-ci, ce vœu fût devenu une prédiction. Le retard n'a été que de deux mois, mais comme il eût été joli que les hommes et les choses se soumissent exactement au désir d'un poète et que l'on s'ex-

plique mal que tout n'ait pas cédé devant la conjuration d'une disparition prématurée et d'un retour opportun.

■ ■

Louis Jouvet est rentré en France au printemps 45. Il était parti en janvier 40, incapable de supporter les « Fridolins » et leurs exigences. Mais comme s'il fallait une punition à sa longue absence, à son refus de partager le sort commun, un grand chagrin lui fût imposé à son retour d'exil : Jean Giraudoux ne l'avait pas attendu.

Depuis qu'en 1928 ils s'étaient rencontrés à propos de *Siegfried*, Giraudoux représentait pour Jouvet la poésie, comme Jouvet représentait pour Giraudoux le théâtre. Etait-ce de l'amitié, cette estime et cette confiance de l'un, cette admiration et cette dévotion de l'autre ? C'était en tous cas un lien étroit qui a soudé à l'œuvre de l'écrivain le nom du metteur en scène et de l'acteur. Jouvet a grandi son prestige en montant les pièces de Giraudoux ; mais celles-ci eussent-elles existé sans Jouvet ? Si Giraudoux n'eût pas trouvé en Jouvet tant d'intelligence de ses textes, tant de goût et d'ingéniosité pour les mettre en valeur, eût-il après *Siegfried* écrit *Amphitryon*, après *Amphitryon, Intermezzo*, et puis *Judith, la Guerre de Troie, Electre, Ondine*, sans oublier cette délicieuse adaptation de *Tessa*, ni *le Cantique des cantiques* que Jouvet monta à la Comédie-Française. Pour un écrivain aussi riche et varié que Giraudoux, dont les moyens d'expression sont infinis, on peut supposer qu'il eût aisément renoncé à celui du théâtre, si Jouvet, avec sa foi et son enthousiasme, ne se fût trouvé là pour animer son œuvre dramatique.

Car Giraudoux n'aimait pas le théâtre, il n'y allait jamais et n'en parla longtemps qu'avec l'indulgence ironique que l'on accorde à un art secondaire. Il tira une comédie de *Siegfried et le Limousin* « pour voir ». Et il a vu. Il a vu le succès ; il a connu cette grande récompense qu'est pour un auteur le contact avec le public quand celui-ci lui donne son adhésion immédiate. Etre joué trois cents fois de suite, faire le maximum de recettes chaque soir, accroître sa popularité, sont choses, quoi qu'il y paraisse, qui ne l'ont pas non plus laissé indifférent. Et c'est seulement trois ans plus tard, après qu'il eut encore donné à Jouvet deux autres pièces, qu'il se fit tout à coup une haute idée du théâtre et de son rôle social. En 1931, aux élèves du lycée de Châteauroux, à l'occasion de la distribution des prix, il expliqua, comme s'il en eût toujours été persuadé, que le spectacle est la seule forme d'éducation morale ou artistique d'une nation, le seul cours du soir valable pour adultes et vieillards.

Sans Jouvet qui l'avait sauvé de l'incompréhension et de la vulgarité de tant de directeurs, qui l'avait rendu intelligible pour la masse des spectateurs, sans lui qui savait écarter tout ce qui pouvait le choquer ou le décevoir, Giraudoux eût-il cru à sa nouvelle mission ?

■ ■

Revenu à Paris, Jouvet ne devait pas non plus y retrouver Edouard Bourdet.

Une déjà longue amitié, une profonde et réciproque estime unissaient les deux hommes qui aimaient s'affronter sur les questions de théâtre.

Leur collaboration à la Comédie-Française les avait liés davantage sans rapprocher beaucoup leur différente conception de l'art dramatique. Mais une admiration mutuelle pour leur caractère et leur talent faisait que, dans la discussion, leur divergence d'idées les passionnait sans les heurter jamais.

Jouvet souhaitait raconter à Edouard Bourdet son long voyage, ses différentes expériences de tournée lointaine, lui dire les enseignements qu'on pouvait en tirer. Il y a certaines choses dont il aurait aimé à ne parler qu'avec lui. Il attendait beaucoup de ce revoir : celui-là non plus ne lui fût pas accordé.

En retrouvant Paris si peu semblable à celui des années heureuses, celui dont il aimait à se souvenir durant son exil, Jouvet eut-il l'impression que ses deux amis l'avaient déserté, avaient fui vers un monde inimaginable, ou bien, au contraire, que c'était lui, c'était nous qui étions partis ailleurs ?... tandis qu'eux continuent de vivre dans un univers intact dont nous sommes chassés.

■ ■

Jouvet eut à conquérir son théâtre. Des difficultés sans nombre, l'impossibilité de déloger un succès installé à l'Athénée lui apportèrent quelques soucis. Mais ils furent compensés par l'émotion et la ferveur que lui donnèrent la découverte, l'exploration des pièces posthumes de Giraudoux. Celui-ci, de Suisse un jour, lui avait téléphoné à Rio pour les lui annoncer, les lui promettre. Et sur le bateau qui le ramenait en France Jouvet apprit, par une coupure de presse qu'un passager attentionné avait collée sur la porte de sa cabine, que le manuscrit de *la Folle de Chaillot* portait, écrite deux ans plus tôt, cette singulière phrase qui était une émouvante prédiction de la date de son retour et de la fin de la guerre.

La Folle de Chaillot naquit sans doute d'une conversation entre Giraudoux et Jouvet : celui-ci lui racontait une pièce anglaise qu'il avait aimée. Elle ne comportait guère comme personnages que des femmes âgées et il lui faisait remarquer l'avantage qu'il y a à distribuer et faire jouer une comédie ainsi conçue, car on peut n'y employer que des actrices expérimentées et ayant fait leurs preuves.

Giraudoux n'acquiesça point, eut à peine l'air d'entendre, mais peut-être ce point de vue de metteur en scène, joint à la rencontre quotidienne devant chez lui de la folle du quai d'Orsay (quel quartier n'a la sienne), fit-elle germer en lui les deux actes de sa pièce. Il en écrivit, avec sa facilité coutumière, plusieurs versions dont Jouvet choisit la dernière.

Il la lut à Christian Bérard, qui s'enthousiasma, et ils se mirent ensemble à la besogne.

Collaborer avec Bérard, Jouvet en avait déjà l'habitude, et savait la ténacité qu'il faut y mettre. Bérard, comme beaucoup d'artistes, a une façon bien à lui d'employer son temps. Il travaille plus que d'autres sans parvenir à y faire croire. Extrêmement sollicité, il accepte tout ce qui le tente, sans considération de dates : des portraits à faire, un dessin à livrer, un ouvrage à illustrer, un film et une pièce à décorer, tout cela s'exécute à la fois. Et l'on a vu chez « Bébé » de belles dames poser aux mêmes heures que de mauvais garçons, cependant que dans le vestibule le cycliste d'une revue attend un dessin, qu'une costumière réclame ses maquettes, que Cocteau amène

des gens de cinéma, qu'un éditeur téléphone et que l'automobile de Jouvet corne sous la fenêtre.

Car Jouvet « a le truc ». Il vient chercher Bébé pour dîner. Déployant la patience d'un charmeur d'oiseaux, Jouvet cherche à l'apprivoiser avec la nouvelle pièce. Il choisit un endroit sympathique et tranquille où Bérard aura son steak au poivre, son gros pain rassis, ses verres de fine et, après le repas, enveloppé dans un journal, la pâtée de son chien. Pour ne pas l'effaroucher on emmène d'abord quelques amis. Et l'on parle d'autre chose : d'un livre, d'un concert, d'une jeune femme, d'un chapeau, de n'importe quoi. Mais quelquefois, sur le trottoir au moment des adieux, Bébé entortillé dans la laisse de son chien, frottant sa figure de sa main gauche, bredouille derrière sa barbe : « Tu sais, Louis, j'ai pensé... mais je ne peux pas te dire... il n'y a rien qu'à... ». Et Jouvet coupe : « Parfait, mon Bébé. Alors, quand est-ce qu'on dîne ?... ». Et ces soirées recommencent ainsi un grand nombre de fois. Peu à peu pourtant, les convives sont moins nombreux. On ne garde que les privilégiés, ceux qui « sont dans le coup » et qui sauront se taire si Bérard sort tout à coup un bout de crayon, bouscule le couvert et dessine sur la nappe. La façade aérienne du café Francis, au premier acte de *la Folle*, naquit un soir de cet été sur le papier gaufré qui recouvrait la table dans un mystérieux restaurant de la rive gauche. « Tu vois, Louis... je suspendrai les fenêtres comme les lustres... » Jouvet, sans mot dire, déchira le morceau et l'enfouit dans sa poche.

Mais les jours de grande inspiration la nappe ne suffit pas toujours. Alors Bérard emprunte au garçon son bloc ; celui-ci épuisé, il lui est arrivé de dessiner sur un carnet de papier à cigarettes. Jouvet n'a laissé perdre aucune de ces feuilles délicates. Peut-être les a-t-il épinglées dans une boîte comme des papillons précieux. Depuis plus de dix ans que pour la première fois Bérard lui fit un décor, Jouvet a tout gardé de leurs projets et de leurs ébauches, Précieuse collection dont le joyau est la lettre qu'il reçut de Bérard au sujet de *l'Ecole des Femmes*. Après maintes conversations et de mûres réflexions, Bérard refusait de s'en occuper. Il écrivait longuement ses raisons, accompagnées d'un croquis... qui est celui-là même qui servit de maquette à l'inoubliable décor de la maison d'Arnolphe éclairée par les trois lustres, avec le balcon d'Agnès, au-dessus du jardin qui s'ouvrait comme un écrin en montrant ses espaliers.

sortir de table et comme sans l'avoir prémédité : « Bébé, tu viens jusque

Lorsque Jouvet juge que Bérard ne s'envolera plus, il lui propose au chez moi ? — Mais comment rentrerai-je ? » balbutie Bébé. « Tu coucheras à la maison sur un divan. » Et il ne le lâche qu'au matin, après qu'il l'a gavé toute la nuit de la pièce et de sa mise en scène.

Le résultat de cet étrange mode de collaboration sont les admirables décors de *la Machine infernale*, ou de *l'Illusion comique*, ou de *la Folle de Chaillot*, qui servirent si exactement les desseins de Jouvet.

■ ■

C'est Jean Cocteau qui fit cadeau de Bérard à Jouvet.

En 1929, Jean Cocteau écrivit *la Voix humaine*, que Berthe Bovy créa à la Comédie-Française. Bérard, tout jeune encore, n'avait jamais fait un décor de théâtre. Cocteau exigea qu'il fît celui de sa pièce. Qu'on y songe, que

l'on se rappelle ce qu'était la Comédie-Française à cette époque : il n'y a que Cocteau qui pouvait y imposer Bérard, et il n'y a que Bérard qui, avec ce sens étonnant qu'il a de la proportion, pouvait sur cette énorme scène construire cette toute petite chambre, qui sentait la fièvre et les larmes, où madame Bovy traînait son téléphone entre le désordre d'un lit d'insomnie et la porte ouverte sur la blancheur d'une salle de bains.

Des tableaux pour une revue de Cochran à Londres, plusieurs ballets dont l'exquis et fragile *Cotillon* affirmèrent chez Bérard des dons uniques d'invention et de goût. Et quand, en 1934, Cocteau donna à la Comédie des Champs-Elysées *la Machine infernale*, il amena Bérard à Jouvet, Ils se comprirent vite. Cette fois encore Bérard eût à placer un lit sur la scène : le lit rouge de Jocaste, tragique et qui semblait énorme tant sa bizarre inclinaison était exactement calculée pour lui donner le maximum d'importance.

A l'Athénée, dans *la Folle de Chaillot*, le lit d'Aurélie, gréé de cordages et de voiles pourpres, mongolfière ou navire, devient aussi le tribunal où Paris et l'époque sont jugés par la voix impérieuse de madame Moreno.

Parvint-elle quelquefois à s'y reposer durant les longues répétitions nocturnes où Jouvet, les mains dans les poches de son pardessus, le chapeau rabattu sur un œil, assis au milieu de l'orchestre sur le dossier d'un fauteuil, réglait les éclairages et lançait de sa voix brève de mystérieuses injonctions à un électricien invisible : « Marcuère, coupe la casserole du lointain... coupe la herse... coupe la rampe... coupe le mercure... mets la cabine au blanc... ». Le visage de madame Moreno passait par toutes les nuances, tandis qu'impassible, les yeux fermés, étendue sous l'immense baldaquin, elle essayait peut-être de dormir.

D'autres fois, assise les jambes pendantes sur le bord du matelas, le buste droit, les mains croisées sur les genoux, elle avait l'air d'une terrible reine de contes de fées : celle qui mange les enfants à la sauce Robert. Elle restait là, par paresse peut-être de remonter dans sa loge, pendant que Bérard et Jouvet faisaient défiler un à un sur la scène les acteurs et jugeaient leurs costumes.

Les costumières alors, leur bloc-notes à la main, inscrivaient les retouches à faire. Bérard, suivi de son chien qui aboyait, allait et venait de la rampe à Jouvet, toujours assis sur son dossier de fauteuil. On entendait réclamer Bébé de tous côtés, car ils sont trois au théâtre à porter ce surnom : le décorateur, une costumière et le régisseur. Mais aucun d'eux ne se trompe d'attribution, ni n'empiète sur les prérogatives du voisin. Quand on entendait dire : « Bébé, vous me « bavoxerez » ce pantalon », c'était une jeune femme blonde, qui accourait pour vaporiser une imitation de poussière sur un vêtement trop propre. Quand Jouvet demandait : « Bébé, présente la lampe », un jeune homme répondait : « Bien, patron ». Mais quand les folles appelaient « Bébé », c'est Bérard qui se précipitait pour rectifier leurs toilettes.

Les folles avaient des robes somptueuses qui furent conservées avec soin par leurs propriétaires. Celles-ci, en les apportant au théâtre pour les donner ou les vendre, étaient, paraît-il, souvent fort émues de s'en séparer. Qu'eussent-elles pensé si elles avaient vu Bérard les déchirer avec volupté. Vêtu

lui-même d'une canadienne défraîchie, dont la fourrure décousue sortait lamentablement, résultat d'une nuit passée au théâtre pendant qu'on marouflait son décor, il évoluait au milieu des quatre folles encore impeccablement couvertes de satin, de velours et de dentelles. Il méditait sournoisement, l'œil plein de cruauté, par quoi il allait commencer. Et puis soudain, il arrachait un volant, il mettait le pied sur une traîne qui craquait, il lacérait une manche, il déchirait une voilette. Il massacra avec sadisme une ravissante ombrelle de taffetas franfreluché, objet intact et charmant. En une seconde les baleines crevaient l'étoffe, les ruches pendaient ; autour de lui son petit chien jappait avec enthousiasme.

Les actrices souffraient un peu, malgré elles, de voir abîmer de si belles matières, introuvables aujourd'hui. Mais Bérard semblait possédé d'un délire sacré devant ces toilettes rutilantes, et, voyant les folles devenir vraisemblables, Jouvet souriait, rassuré et content. Il faisait développer les sandwichs et déboucher les bouteilles de vin. Les verres circulaient : « A la vôtre, patron. — A la tienne, mon gars ». Chacun se restaurait avant de recommencer le travail.

Au milieu de l'énorme fatigue qu'il s'imposa et imposa autour de lui durant ces dures répétitions, Jouvet ne perdit jamais sa bonne humeur, ni ses collaborateurs leur confiance. Il avait l'œil à tout, il se souvenait de tout et ne laissait rien passer, mais ses observations étaient toujours empreintes de patience et de courtoisie.

Durant les pauses il bavardait avec l'un, avec l'autre. Il écoutait avec complaisance une histoire. Il réglait une sonorité avec Sauguet. Il s'inquiétait de savoir si sa secrétaire, la charmante Charlotte qui revient de Dachau, ne tombait pas de sommeil, si une amie n'avait pas froid et la forçait de s'approcher d'un radiateur électrique.

Et quand il avait dit bonsoir à tous ceux qui pouvaient partir, fait reconduire dans sa voiture ceux qui avaient raté le dernier métro, il s'apprêtait à passer une nuit de veille au milieu des peintres et de ses machinistes.

Si le public, qui ne se doute qu'à peine du miracle qu'il accomplit en montant à l'époque où nous sommes cette œuvre difficile, le dédommagea de son labeur invisible en applaudissant les acteurs, les décors, la pièce et sa mise en scène magique, il eut sa meilleure récompense le soir de la dernière répétition.

Comme il remontait dans sa loge, harassé et anxieux du lendemain, il y trouva son personnel qui l'attendait avec un bouquet et un paquet.

C'était la photographie de Jean Giraudoux soigneusement et joliment encadrée.

Son visage ironique se crispa d'émotion, on le laissa seul et il resta longtempe tête à tête avec le portrait.

Dans *Intermezzo*, tous les soirs pendant des mois, Jouvet, qui jouait le contrôleur, disait à Isabelle : « Les morts exigent seulement de nous de n'être rejoints qu'après une vie consciencieuse, c'est de cela qu'ils nous demandent compte. »

Giraudoux serait content : Jouvet n'a pas oublié cet avertissement.

DENISE BOURDET

Cinquante mille étudiants à Paris, dont un bon tiers de jeunes filles. Des adolescents de dix-huit ans à côté des jeunes gens de trente ans qui, en 1940, s'apprêtaient à affronter les suprêmes concours — pour la session spéciale d'agrégation, en décembre 1945, il était prévu que les concurrents pourraient opter « entre le programme de 1939 et celui de 1944 ». Un extraordinaire rassemblement de jeunesses venues de tous les points cardinaux, ayant traversé toutes sortes d'aventures : volontaires des forces françaises libres ayant rallié l'Angleterre, les Etats-Unis ou l'Afrique du Nord après juin 1940 ; conscrits de 1939 ayant « tiré » trois ans dans la triste armée de l'armistice, rendus à leurs études vers 1942, puis ayant, de leur propre gré, repris du service dans la résistance ou dans les troupes Leclerc ; requis pour le service du travail obligatoire en Allemagne, ayant, pendant dix-huit mois ou deux ans, tourné des obus ou monté des appareils électriques avant de retourner aux bibliothèques et aux laboratoires ; réfractaires ayant combattu dans le maquis ou s'étant simplement évanouis dans la campagne ; rescapés des camps de Dachau et de Büchenwald ; proscrits des Universités en vertu des lois raciales, reparaissant après quatre ans de vie souterraine ; enfants dociles ayant observé les consignes de prudence données par des parents avant tout soucieux de ne pas les perdre. Tous les courants politiques, depuis les torrents bondissant tumultueusement vers l'Orient jusqu'aux eaux lentes qui abandonnent à regret les paysages ordonnés et où se reflètent vaguement les régimes déchus. Reviviscences de toutes les époques : auditeurs assis par-terre dans les salles combles, comme au moyen âge ; silhouettes bruyantes, coiffées de bérets surchargés d'insignes, comme au temps de Mürger ; blousons kakis, socques aux semelles de bois, suivant la mode, imposée, en 1944. Des pères, des mères de famille qui passent des examens et des concours, avec le souci du biberon ou de la becquée à donner à leur nichée ; des célibataires provisoires que leurs affinités intellectuelles ou sentimentales inclinent les uns vers les autres.

Des conditions matérielles inouïes. A la Cité universitaire, la chambre seule coûte de 800 à 1 500 francs par mois au privilégié qui réussit à l'attraper. Les hôteliers se sacrifient en louant un cabinet sans feu, et parfois sans table, à 2 000 francs, car au tarif normal — 100 francs par jour — ils en tireraient 3 000. Aussi on se case où l'on peut et jusque dans les anciens abris de la défense passive. Les restaurants universitaires font maigre chère

à faible prix, mais il n'est pas question de trouver mieux ; un repas susceptible de satisfaire un appétit juvénile revient à une centaine de francs dans un ancien « prix fixe » devenu extrêmement mobile.

Comment, en ce monde chaotique et bigarré, discerner les aspirations et les tendances ? Comment, parmi ce brouhaha, ausculter convenablement la jeunesse étudiante ? Un referendum à la Gallup donnerait ce que donnent les statistiques ; des chiffres qui disent tout et ne veulent rien dire. Une enquête auprès des bergers, officiels ou officieux, qui surveillent, plutôt qu'ils ne les guident, ces troupeaux bondissants, aboutirait à un tableau tellement stylisé que le modèle serait à peine reconnaissable. Le choix de types représentatifs est peut-être préférable. En tout cas, il offre au clinicien un avantage : il lui suffit d'interroger et d'écouter.

■ ■

Henri, vingt-cinq ans, étudiant de troisième année à l'Ecole libre des Sciences politiques, se trouve au confluent de deux, voire de trois Facultés. En 1941, nanti de son seul brevet supérieur, curieux des sciences économiques, il a l'ambition de fréquenter le célèbre établissement de la rue Saint-Guillaume. On lui fait comprendre aimablement que son bagage est trop léger. Le voici en Sorbonne qui prend du lest : quatre certificats de licence, histoire et géographie, avec quelques regards jetés sur la Faculté des Sciences, vers laquelle les purs géographes se sentent de plus en plus attirés. Retour à la rue Saint-Guillaume : *dignus est intrare ;* une année préparatoire, puis treize cours à suivre en deux ans, sanctionnés par treize examens, avec épreuves écrites et orales. C'est décidément la géographie économique qui est son gibier ; une thèse de doctorat couronnera ses études, mais l'économie politique réclame une formation juridique. Comme un grand nombre de « Sciences po », Henri s'est donc inscrit à la Faculté de Droit. Pas de temps à perdre. D'autant que les inscriptions, rue Saint-Guillaume, viennent d'être portées de 4 000 à 6 000 francs et que, pour subvenir au moins partiellement à ses dépenses, il exerce les fonctions de maître d'internat dans un collège parisien. Nous causons.

Moi. — Et d'abord, quelle est l'atmosphère de l'Ecole ? Est-elle toujours pénétrée, comme on l'a dit, de cet esprit grand-bourgeois et un peu conservateur qui la caractérisa et suscita, envers elle, bien des critiques ?

Henri. — Vous savez qu'elle est à la veille d'être officiellement « démocratisée ». Elle doit devenir un Institut des Sciences politiques, surmonté par une Ecole nationale d'Administration — le premier concours d'entrée a lieu ces jours-ci — qui sera la pépinière des hauts fonctionnaires et vers laquelle convergent dès à présent ceux de nos anciens camarades qui préparaient, dans ce qu'on appelait familièrement « les écuries des Sciences po », les plus sévères des concours : Inspection des Finances, Cour des Comptes, Conseil d'Etat, Ambassades et Consulats, Contrôle civil, etc... Pour le moment, la réforme ne semble devoir agir que sur le niveau de l'entrée à l'Ecole nationale, qui s'annonce extrêmement élevé, mais elle a peu modifié et ne modifiera, selon toute vraisemblance, que faiblement le milieu même des « Sciences po ». Il n'est pas exact d'ailleurs que la rue Saint-Guillaume soit

réservée aux « fils d'archevêque » venus de l'aristocratie ou de la bourgeoisie cossue. Mon exemple en est la preuve. Au surplus, il existe, à l'Ecole, des bourses d'études, et les cas individuels sont toujours examinés par la Direction dans un esprit très libéral et très humain. Une fois que vous avez pénétré dans l'Ecole, rien ne décèle la différence des origines sociales. Sans doute, le but même que s'assignent nos camarades tend à les grouper en cercles assez caractérisés : ainsi ceux qui visent la carrière diplomatique représenteraient, si l'on veut, l'aristocratie ; ceux qui se destinent à l'Inspection des Finances ou au Conseil d'Etat, la bourgeoisie ; tandis que les aspirants au Contrôle civil ou aux cabinets préfectoraux tiendraient, à la rigueur, la place du nouveau tiers-état, mais, en fait, rien n'est tranché. Si la politesse, la courtoisie, ont un parfum d'ancien régime, c'est par là que les « Sciences po », se distingueraient de la Sorbonne et de la Faculté de Droit. La discussion n'y tourne pas à l'aigre. On écarte les sujets qui pourraient faire surgir les oppositions violentes. La politique militante ne fait entendre qu'une voix adoucie par les traditions du vieux parlementarisme ; on peut dire qu'on ne « fait » pas de politique rue Saint-Guillaume, infiniment moins en tout cas que rue des Ecoles ou rue Saint-Jacques.

Moi. — Voilà qui semble paradoxal ! Vos camarades s'absorberaient-ils dans la seule préparation de leurs examens ou concours, et se désintéresseraient-ils des problèmes politiques qui nous assaillent de toutes parts ?

Henri. — Au contraire. Le programme même des sciences politiques invite et pousse à une culture très diverse, très étendue. La curiosité est extrême, rue Saint-Guillaume, pour toutes les questions politiques, économiques que débat le monde contemporain. Nous sommes avides d'entendre les voyageurs qui arrivent de l'Est ou de l'Ouest, de connaître comment fonctionnent les Etats, comment vivent les peuples, ce qu'ils forgent, ce qu'ils espèrent. D'autre part, certains de nos camarades, un petit nombre, sont communistes ; d'autres, pas beaucoup, libéraux ; la majorité étant socialisante plutôt que socialiste ; mais la politique demeure sur le plan des idées générales. Si le prosélytisme existe à l'Ecole, il est discret, invisible même. Point de ces groupements internes qui, dans d'autres Facultés, manifestent leur existence par une propagande plus ou moins dynamique. Peut-être n'est-ce qu'un effet de cette courtoisie pratique qu'on nomme aussi tolérance, mais nos camarades déposent leurs passions partisanes, s'ils en ont, au vestiaire.

Moi. — La curiosité pour l'étranger que vous signalez se marque-t-elle par le désir d'exode qu'on présente parfois comme le mal de la jeunesse française en 1945 ?

Henri. — Je ne le pense pas. Sans doute, nous saisissons tous l'occasion de voir du pays quand elle s'offre à nous. Moi-même, je viens de passer deux mois très instructifs en Angleterre, et, en rentrant, j'ai appris que le Consulat britannique me refusait le visa d'entrée, au titre de l'Education nationale (heureusement, il me l'avait accordé, en juillet, au titre de l'Information). Aucun de mes camarades n'est disposé à renoncer à un voyage d'études, à une mission, à un séjour dans une université étrangère, mais il n'est pas poussé à s'expatrier par désaffection pour la France ou par l'espoir que la vie sera plus facile ailleurs que chez nous. Ce qui l'anime, c'est le goût de connaître, grâce à une expérience personnelle, des civilisations qui sont peut-

être en avance ou en retard sur la nôtre, mais qui, à coup sûr, sont différentes. Et puis, à dire vrai, s'ajoute le désir de contrôler ce qui nous a été appris. Nous avons l'impression que, parfois, l'information nous est parvenue déformée. Nous voudrions la confronter avec nos propres observations.

Moi. — Est-ce une critique à l'adresse de l'enseignement que vous recevez ? L'estimez-vous incomplet ou insuffisant ? Dans quelle mesure et de quelle manière comblez-vous, éventuellement, ses lacunes ?

Henri. — Je ne faisais pas allusion à l'enseignement même des Sciences politiques. Celui-ci est, au contraire, l'un des plus « satisfaisants », au sens littéral du mot, que puissent recevoir les étudiants. Alors qu'à la Faculté de Droit, on peut le dire sans trahir un secret, une petite fraction des inscrits suit les cours et participe aux travaux pratiques, les autres se bornant à puiser leur science juridique dans les manuels et les recueils polycopiés, rue Saint-Guillaume, les très brillants et très érudits professeurs parlent devant des auditoires assidus ; les conférences restreintes, où les études sont orientées, dirigées et contrôlées, constituent de véritables centres de scolarité. Il faut un empêchement sérieux pour qu'un étudiant les manque, et s'il est obligé d'opter entre la rue Saint-Guillaume et la Faculté, croyez que ce n'est pas la rue Saint-Guillaume qu'il sacrifie de bon cœur. Aussi ne voit-on pas chez nous de ces équipes qui, ailleurs, se forment en marge de l'enseignement officiel pour mettre en commun leurs propres et leurs seules forces. Il existe bien des groupes d'études qui, sur l'initiative de quelques-uns, s'attachent à un problème particulier : philosophie de Montaigne ou politique entre les deux guerres ; il existe aussi des groupes culturels affiliés aux jeunesses musicales ou aux ciné-clubs, mais leur activité ne tend pas à combler une lacune de l'enseignement, elle déborde, au contraire, cet enseignement. Il faut plutôt y voir un signe de l'ample curiosité si caractéristique des « Sciences po ».

Moi. — Et quelle place tient alors le souci de la profession future ? Qu'attendent d'elle vos camarades ? Un gagne-pain, une situation honorable et lucrative ou une raison de vivre ?

Henri. — « Une raison de vivre » serait beaucoup dire, un « gagne-pain » trop peu. Certes, l'idée que nos longues années de travail doivent être « rentables » est répandue, et les circonstances sont telles que nous devons songer à l'exploitation d'une culture que nous souhaiterions plus longtemps désintéressée. L'afflux aux Hautes Etudes commerciales, jadis un peu délaissées, d'étudiants toujours plus nombreux et toujours plus « sérieux » est, de cet égard, symptomatique; les jeunes gens, aujourd'hui, ne veulent ni ne peuvent suspendre leur existence à l'aide familiale ou à l'appui social. Toutefois, ils ne séparent pas, dans la profession future, son rendement, son intérêt intrinsèque, son prestige. C'est pourquoi l'Inspection des Finances, où ces trois éléments figurent en proportions à peu près égales, demeure toujours la plus convoitée, celle que visent les plus « forts » de nos camarades. J'ajoute que c'est aussi celle qui permet, du moins qui permettait, les évasion les plus aisées hors du fonctionnarisme.

Moi. — Il serait étrange que le fonctionnarisme fût déprécié dans le moment même où, c'est vous qui le disiez, on se bat, moralement, aux

portes de l'Ecole nationale d'Administration. Cela dénoterait-il une attitude réticente de la jeunesse en face de l'Etat français et de son avenir ?

Henri. — Il y a de cela. Nous ignorons, vous aussi peut-être, sur quelle route va s'engager le char de l'Etat et, selon l'expression de feu Joseph Prudhomme, sur quels volcans il doit naviguer. A notre optimisme global, qu'on peut attribuer à notre âge, se mêle une inquiétude qui n'atteint pas sans doute le pessimisme de la génération romantique, mais qui pèse constamment sur nous. Le mal du siècle ? Non, seulement le malaise du siècle.

■ ■

Georges a vingt-quatre ans. Il achève ses études de médecine qu'il a commencées tout juste avant la guerre. Etudes mouvementées : en 1943, il est pris dans le grand coup de filet qui dépeuple la France au profit de l'Allemagne. Pendant plusieurs mois, en Autriche, médecin auxiliaire d'un centre de travailleurs français employés à une usine de construction aéronautique. Il réussit à s'éclipser, revient à Paris et mène, dans la banlieue, la vie dangereuse des réfractaires et des évadés. En septembre 1944, il se marie ; en septembre 1945, il est père. Parce qu'il est le fils d'un de mes chers amis, je lui ai dit « tu » avant qu'il ait su parler. Depuis j'ai continué.

Moi. — J'imagine que tu mènes actuellement une existence fort absorbante : tes examens, l'hôpital, le va-et-vient dans Paris et, par-dessus tout, une jeune maman et un poupon dans la maison, voilà de quoi remplir tes jours et même tes nuits. Tes camarades doivent t'envier ou te plaindre, de toute façon t'admirer.

Georges. — Pas le moins du monde. Mon cas est banal. A la salle de garde de l'hôpital où j'exerce mes fonctions, les célibataires sont en minorité et les camarades mariés totalisent un nombre fort respectable d'enfants. Pour susciter l'étonnement, sinon l'admiration, il en faudrait bien davantage. Quant à moi, je fais comme les autres ; le matin à l'hôpital, l'après-midi — comment vivre sans argent ? — des piqûres, des anesthésies, le dispensaire, l'assistance prêtée à un médecin chargé de services sociaux, retour à l'hôpital, rentrée à la maison, coup de main pour le ménage, sourires à ma fille, menus propos à ma femme, brève plongée dans les livres, plus longue dans le sommeil. Et on recommence. Le point délicat, c'est la préparation d'un concours que je voudrais passer avant d'avoir terminé ma médecine. Comme vous le savez, dans nos études, les examens de la Faculté, ce n'est rien ou presque rien ; les concours de l'Assistance publique, c'est tout.

Moi. — Tu es dur pour la Faculté. Tes camarades dédaigneraient-ils l'enseignement des professeurs, dont beaucoup, au reste, sont aussi médecins des hôpitaux ?

Georges. — Ils ne le dédaignent nullement ; ils regrettent, au contraire, de n'assister que par intermittence à des cours qu'ils jugent intéressants, certains remarquables, mais ils sont obligés de négliger l'enseignement dont le caractère pratique est le moins marqué, et c'est celui de la Faculté. Passé les deux premières années où les cours d'anatomie constituent une base fondamentale dont il ne saurait se passer, l'étudiant qui prépare l'externat des hôpitaux et, à plus forte raison, l'internat, ne dispose pas du temps néces-

saire pour fréquenter l'Ecole de Médecine. Peu lui importe, d'ailleurs, d'échouer à quelques examens, s'il a l'espoir d'arriver aux concours.

Moi. — N'est-ce pas dommage ? Car, sauf erreur, l'enseignement que vous donnent vos conférenciers d'externat n'est qu'un bachotage supérieur. On y voit mal « le caractère pratique » dont tu parles ; il est purement théorique, et même livresque au contraire.

Georges. — Oui, mais ce qui est « pratique », c'est l'hôpital, à quoi tend le bachotage des conférences. L'hôpital demeure et demeurera sans doute longtemps le centre vivant des facultés de médecine. Vers ce centre, nous sommes tous attirés, si nous aimons vraiment notre futur métier.

Moi. — L'hôpital n'est-il pas commun à tous les étudiants ? Tous ne sont-ils pas contraints d'y accomplir des stages ?

Georges. — Sans doute, et les « grands stages » — je veux dire ceux de nos maîtres les plus éminents — sont fort suivis. Trop suivis, puisqu'il est difficile à cinquante ou soixante étudiants de s'exercer convenablement dans une salle de vingt ou trente lits. Il est vrai que certains stages sont parfois complétés par des cours de séméiologie et des présentations ; mais cela ne saurait remplacer, pour l'étudiant, le contact constant avec l'hôpital, cette sorte d'intimité avec les malades dont il a, au moins partiellement, la responsabilité.

Moi. — Est-ce que la majorité de tes camarades a conscience de cette responsabilité ? Quelques étudiants, quelques étudiantes, surtout, sont choqués, cela m'est revenu, par une sorte d'indifférence à l'être humain : même quand ils soignent leurs malades avec savoir et dévouement, certains affectent de considérer les corps souffrants comme dépourvus d'âmes. Cela te semble-t-il exact ?

Georges. — En apparence seulement. Il faut faire la part d'un cynisme traditionnel chez les carabins ; il est essentiellement verbal, et s'il se traduit quelquefois dans les actes, notamment par une brutalité qui ne tient compte ni de la sensibilité, ni de la pudeur du malade, c'est le fait de quelques-uns dont le tempérament naturel est grossier et le caractère peu délicat. Plus réel est l'endurcissement qu'apporte l'habitude de la souffrance. Le médecin qui s'attendrit constamment — il en existe, comme il existe des généraux qui ne supportent pas l'image d'un champ de bataille couvert de morts — ne constitue qu'une exception. Mais est-ce que tout métier ne pétrifie pas plus ou moins l'âme ?

Moi. — Oui, s'il est seulement métier ; non, s'il enferme aussi un élément d'art ou d'idéal. Je te concède que la médecine conçue comme un sacerdoce doit figurer au magasin des antiques, mais, enfin, je ne pense pas qu'elle soit tenue aujourd'hui pour un simple business. Ce serait grave.

Georges. — Ne vous alarmez pas, mais ne vous faites pas d'illusion. Les vendeurs d'orviétan, les charlatans, les médecins marrons ne datent pas d'hier, ils ne disparaîtront pas demain ; on devine déjà ceux d'entre nous qui sont prêts à aiguiser leurs griffes. Les ascètes de la médecine ont toujours été, je pense, assez rares, l'espèce n'en est point complètement éteinte. Nous n'avons, dans l'ensemble, qu'un but : exercer notre profes-

sion le mieux possible et dans les meilleures conditions possibles. Ce qui n'est déjà pas si facile !

Moi. — Et en dehors du métier, ou de la profession, avez-vous, en général, de la curiosité pour des formes d'activité qui ne sont pas les vôtres : politiques, littéraires, philosophiques, religieuses ?

Georges. — Quand nous en avons, nous sommes obligés de la contenir, mais, à dire vrai, elle ne me semble point très vive. Nos groupements : Conférence Laënnec, la Corpo, l'Association des Etudiants de médecine, ont bien une « couleur », puisque la première rassemble des catholiques, la seconde draine les éléments de gauche, et la troisième le reste, mais, en y ajoutant même la Maison de la Médecine, de création récente, qui se présente comme un « foyer » ouvert à tous, ils ne forment nullement des champs clos où s'affrontent les idées. Les préoccupations y sont plus modestes, plus proches du quotidien. Cela ne signifie point que, pris individuellement, chaque étudiant n'a aucune vie intérieure ou qu'il est fermé à l'idéal, seulement les interférences de cette vie intérieure avec la vie professionnelle sont fort peu nombreuses.

Moi. — Enfin, quand vous êtes entre vous et que la conversation s'évade de l'immédiat, de quoi parlez-vous ?

Georges. — De questions proprement médicales d'abord : une découverte thérapeutique, une nouvelle technique opératoire ou simplement un cas remarquable observé dans un service. Plus souvent, de faits qui touchent à l'organisation de la profession. Je ne vous cacherai pas que sa fonctionnarisation nous inquiète ; avec elle, nous craignons moins de perdre l'espoir d'atteindre à des situations financièrement brillantes que de voir saper le prestige du médecin. Quand, par le jeu des assurances sociales, un millionnaire paie 3 000 francs une opération chirurgicale qui, s'il n'avait pas été assuré, lui aurait coûté une dizaine de mille francs, le chirurgien ne subit pas un simple préjudice matériel, il se sent nivelé, ramené à un gabarit, pour lequel il n'est pas tenu compte de sa virtuosité, de sa valeur, bref, de sa cote. Excusez-nous, mais cela nous paraît intéressant. Plus intéressant même que la théorie des *quanta* ou la philosophie de l'absurde.

■ ■

Avant de gravir la montagne Sainte-Geneviève, il est bon de faire une halte aux bords de la Seine, dans cette Ecole des Beaux -Arts, où l'on croirait, à tort, que seuls se pressent des étudiants sans diplômes. Les bacheliers n'y sont point rares, les demi-bacheliers innombrables. D'ailleurs, la section « architecture » est collatérale de la Faculté des Sciences ; les sciences mathématiques et physiques font partie des programmes d'examen et donnent lieu à des cours obligatoires.

Jacques a vingt ans ; il vient de passer à travers la pensée philosophique, qui lui paraît un peu nuageuse, et la Sorbonne ne lui sourit guère. Depuis 1940, en divers collèges de l'Ile-de-France, changeant de ville et de locaux scolaires au gré des bombardements et des réquisitions militaires, il a picoré des miettes d'enseignement, happé au vol quelques comprimés de français,

de latin ou d'histoire. Il a arpenté les routes à bicyclette, abattu des arbres dans les bois, prêté ses bras aux œuvres d'assistance. Son goût inné pour les arts l'a poussé à modeler des santons que des connaisseurs ont appréciés. Il vient de frapper à la porte d'un des ateliers de l'Ecole des Beaux-Arts. Il me communique ses impressions, aussi fraîches que la peinture dont ses aînés viennent d'enduire diverses parties de son individu. Car les brimades, aux Beaux-Arts, sont beaucoup plus qu'un geste traditionnel; elles durent des mois, pèsent rudement sur les nouveaux venus et rappellent, par leur sévérité, leur brutalité même, le traitement jadis infligé aux apprentis, souffre-douleurs, par les compagnons. Les jeunes filles ne sont pas exemptées d'épreuves qui, si elles offensent un peu moins leur pudeur, malmènent et blessent cruellement leur amour-propre. C'est que l' « atelier » demeure un cercle fermé, intermédiaire entre la chapelle et la coterie. Une fois qu'on y est vraiment admis, il est exceptionnel que, durant toutes les études — quatre, cinq, six ans — on en sorte. D'où cette initiation prolongée qui a pour but d'éliminer les éléments qu'un atelier ne pourrait assimiler. Le maître qui donne son nom à l'atelier a cela de commun avec les patrons divins qu'on ne l'aperçoit que très rarement : il laisse à des spécialistes le soin d'apprendre aux élèves le rudiment et de les préparer à un examen qui ouvrira vraiment les portes d'un atelier où jusque-là ils ont été tout juste tolérés.

A mesure que les années passent et que les étudiants s'élèvent, au propre, d'un étage à l'autre, le travail échappe de plus en plus à la direction des maîtres; il est d'ailleurs intense, les camarades se prêtant mutuellement assistance et aide dans leurs travaux. Aucun examen ou concours ne sanctionne, en principe, les études aux Beaux-Arts ; toutefois, le diplôme d'architecte, qui confère certains privilèges, est généralement recherché. Quant aux « prix de Rome », c'est un fabuleux jardin des Hespérides, dont seuls les héros laborieux affrontent les dragons qui en gardent l'accès.

Les bruits du forum et de la rue ne parviennent que voilés à l'Ecole. Si l'on était contraint de ranger les élèves dans un amphithéâtre politique, il faudrait sans doute mettre les architectes à droite, les peintres à gauche, les sculpteurs et les graveurs au centre, mais il y aurait, comme on dit, des intergroupes.

Par contre, dans leur carrière même, tous ces jeunes gens prétendent se trouver à l'avant-garde et, parmi les architectes, les conceptions les plus neuves, les plus hardies, les plus « anticipantes » sont celles qui suscitent le plus d'enthousiasme. L'image du rapin, ne travaillant que les années où il se sent en train n'est plus qu'une légende, à supposer qu'elle ait jamais été une réalité. Tous, quelle que soit leur section, travaillent avec acharnement, les loisirs sont employés à d'obscurs labeurs qui nourrissent les nobles travaux. Jacques, sans le regretter d'ailleurs, soupçonne qu'il aurait moins « bossé » à la Faculté qu'aux Beaux-Arts.

■ ■

Placez-vous en imagination au sommet du Quartier Latin. L'Ecole Normale Supérieure, qui ressemblait naguère à un couvent gris, est à présent noire et blanche. Les nouveaux laboratoires scientifiques, les bâtiments

récents de la bibliothèque semblent des ailes de goéland greffées sur l'oiseau de Minerve. Ici, la poussière même que Taine ou Jaurès ont foulée, là l'éclat des nickels et la splendeur des baies vitrées. Voilà aujourd'hui sept ans, en 1938, que Jean-Louis pénétrait dans la haute citadelle de l'Université. Appartenant à une famille nombreuse, fils d'un parlementaire auquel ses électeurs restèrent fidèles un quart de siècle, baigné dans l'atmosphère du catholicisme, Jean-Louis avait toujours identifié la connaissance et la culture. Pour lui, point d'autre science que celle de l'âme. L'histoire lui semble une des voies propices à l'exploration qu'il médite. Il sera donc « historien ». A peine est-il penché sur le passé que le présent le saisit : mobilisé fin 1939, aspirant en juin 1940, il n'aperçoit de la bataille de France que des combats d'arrière-garde et le repli rapide dans la zone non occupée. Il demeure sous les drapeaux, nos derniers drapeaux, jusqu'en 1942, s'absorbant, assez peu, dans des travaux militaires, essayant de renouer, difficilement, avec les livres. Le voici, de nouveau, rue d'Ulm. De 1942 à 1944, il est pareil à un moine bénédictin menacé chaque jour d'expulsion ; on peut partir le matin pour la Sorbonne et le soir pour l'Allemagne. Seule l'agrégation et ses jurys demeurent en leur forme immuable. Jean-Louis prépare donc l'agrégation de 1944. Concours supprimé pour cause de débarquement, puis de libération. Et comment potasser pendant que Rome brûle ? Plusieurs de ses camarades et lui-même veulent reprendre l'uniforme. Pas commode. A force d'obstination, ils sont admis au centre d'instruction d'une division blindée ; ils s'initient au maniement des Sherman, sous le blouson américain ; ils réussissent tout juste à apercevoir la dernière scène avant le baisser du rideau, à essuyer les dernières rafales des derniers feldgrau. Mais quand les hostilités ont cessé, l'armée a vraiment besoin de soldats. Jean-Louis n'est démobilisé qu'en septembre dernier ; il a devant lui soixante jours pour se préparer aux combats sévères de l'agrégation.

Moi. — Votre persévérance et celle de vos camarades qui affrontent les suprêmes concours universitaires est assurément louable. Mais comment s'explique-t-elle s'il est vrai que la plupart des jeunes agrégés ne rêvent que d'obtenir des postes, en France et à l'étranger, où ils n'auront pas à enseigner ? Pourquoi cette divergence entre le titre et la profession ?

Jean-Louis. — Elle n'est pas nouvelle, elle s'accentue seulement. Parmi les agrégés, il en fut toujours un certain nombre qui ne rejoignaient pas le troupeau ou s'en échappaient à l'occasion, mais il est exact que beaucoup de mes camarades envisagent avec effroi la perspective d'occuper une chaire dans un lycée lointain ; ils sont prêts à partir pour la Terre de Feu plutôt que d'enseigner le latin ou la géographie à de jeunes provinciaux ; surveiller des internes à Paris leur semblerait moins dur que de conduire au bachot, dans une sous-préfecture, un peloton de trente à cinquante élèves. A leur sentiment, qui manque évidemment d'altruisme, il est des excuses. Le niveau des études secondaires s'est abaissé par suite de la guerre, et le nombre des lycéens s'est notablement accru depuis que l'enseignement est gratuit. Il en résulte que, même dans les « grandes classes », on doit se contenter d'enseigner une technique au lieu d'initier à une culture. Je précise. Alors qu'en première, un professeur est obligé de revenir sur la grammaire grecque ou latine, dont ses élèves ont oublié, s'ils les ont jamais sues, les règles les plus élémentaires, comment pourrait-il essayer de leur faire sentir ce qu'il y a de

rare, d'exquis ou de profond dans les textes sur lesquels ils ânonnent ? Or, il a conscience d'être un professeur, et non pas seulement un moniteur, au moment où il passe du plan technique au plan culturel. Si ce moment n'arrive jamais, à quoi bon ? Et s'il s'agit de rendement, le titre d'agrégé est de meilleure exploitation en dehors qu'au dedans de l'Université.

Moi. — Vous avez trop d'esprit critique pour ne pas apercevoir le cercle vicieux qui s'esquisse. Si ceux qui sont destinés à répandre les cultures anciennes renoncent à leur tâche parce qu'elle est difficile, ces cultures tendront à disparaître, les humanités classiques sont condamnées à terme plus ou moins long. Est-ce qu'un humaniste convaincu peut se résigner à une telle vue ?

Jean-Louis. — Non, s'il a vraiment la foi dans la culture qui est la sienne, s'il la tient pour l'axe de sa vie. Mais voici, justement, ce qui est grave : la foi dans l'humanisme faiblit, même chez les humanistes. Ils commencent à douter, non de sa valeur, mais de son importance; elle n'est plus leur raison d'être ; d'autres disciplines, d'autres activités les attirent ; Homère, Eschyle, Virgile, Horace déclinent sur leur horizon, tandis que les nouvelles étoiles montent.

Moi. — Faites-vous allusion à un engouement pour les doctrines philosophiques ou politiques récemment écloses ?

Jean-Louis. — Pas précisément. Bien entendu, tous mes camarades, de l'Ecole et de la Sorbonne, suivent les dernières présentations de la mode philosophique ou politique. Qu'ils l'adoptent ou qu'ils la dédaignent, ils ne sont pas dupes ; ils en distinguent les origines, ils savent que ce qu'il y a de nouveau en elle, ce n'est ni l'étoffe, ni même la coupe, mais les ornements et le tour de main. Cela ne va pas très loin. Le courant qui entraîne les humanistes est plus fort, plus profond ; il les porte vers d'autres rives : le monde économique et industriel où se martèle la dure réalité ; le monde politique où se brasse la matière humaine ; parfois, le monde religieux où s'élabore la spiritualité. Notez que la crise n'affecte pas tous les intellectuels. Nos camarades scientifiques, eux, ne mettent en doute ni l'importance, ni l'intérêt, ni la valeur de la science ; ils y trouvent à la fois le cadre de leur activité pratique, le décor de leur vie intérieure et, pour certains, le temple de leurs méditations. Nous les envions : nous ne rencontrons que chez nos camarades géographes, probablement parce que la géographie se fait scientifique, la passion, la flamme qui brûlèrent, dit-on, dans les générations précédentes et qui vacillent dans la nôtre.

Moi. — Et quelle forme revêt cette infidélité ? Quel culte rend-on aux divinités montantes ? Comment se comportent les Polyeuctes 1945 ?

Jean-Louis. — Comme tous les Polyeuctes : leur prosélytisme s'accompagne de quelque intolérance. Ici même où, de toute éternité, les groupes politiques et confessionnels cohabitent sans se heurter violemment, on a vu, pour la première fois sans doute, apparaître les méthodes de sabotage. Une réunion « tala », c'est-à-dire catholique, a été troublée par l'irruption de nos camarades marxistes, qui prétendaient empêcher un de nos anciens de parler sur un sujet, qui n'avait rien à voir, d'ailleurs, avec la politique. Ce zèle de néophytes est, heureusement, exceptionnel. La curiosité pour les

cultes nouveaux se marque d'ordinaire par la seule formation d'associations, de cercles d'études, d'équipes de travail. A la Faculté, depuis les Théophiliens et le Théâtre antique, où s'assemblent les passionnés du théâtre et des planches, jusqu'aux équipes d'étudiants qui, à trois ou quatre, préparent eux-mêmes leur programme de licence ou d'agrégation, ce ne sont que groupes et groupements. Peut-être faut-il voir là un prolongement des mouvements de jeunesse avec leur double caractère : esprit communautaire, initiative et responsabilité laissées à la communauté. En tout cas, nos maîtres demeurent presque toujours en dehors de ces formations spontanées ; ils n'y pénètrent guère que comme invités, et encore !

Moi. — Oui, j'observe que vous n'avez guère parlé de vos dirigeants et professeurs ? Est-ce par inadvertance ou à dessein ?

Jean-Louis. — Ni l'un ni l'autre. Je leur ai donné inconsciemment la place qu'ils tiennent dans nos préoccupations : mince à la vérité. Nous ne méconnaissons ni leur science, ni leur conscience professionnelle, mais, ingrats que nous sommes, elles ne nous suffisent pas. Voyez, la Faculté a fait sa réouverture cette semaine ; on ne s'en est guère soucié ; il y a beau temps que les étudiants sérieux, de licence et d'agrégation, travaillent par équipes. Les cours sont pour nos camarades qui ont, je n'oserais dire : du temps à perdre, mais des loisirs à employer.

■ ■

Tirer des conclusions de quatre entretiens ? Prétention démesurée ; tout au plus peut-on discerner des traits à peu près constants dans la jeunesse studieuse de 1946. D'abord, une indifférence pour l'enseignement officiel, qui frise parfois le dédain. L'autodidactisme est à l'honneur, mais un autodidactismes collectif, en quelque sorte ; le maître réel n'est plus le professeur, c'est le camarade plus âgé ou plus savant qui sert de guide à ses équipiers. Ensuite, une ardeur au travail qui n'est nouvelle que par son caractère général ; de la vie de bohème ne survit à peu près que la vache enragée. Encore, une curiosité qui déborde largement la profession future ; un désir d'entrer en contact personnel avec les civilisations et les cultures étrangères, d'apprendre, et par soi-même, où en sont les autres pays. Une attirance vers des activités ou des idéologies auprès desquelles pâlissent les flambeaux qu'on avait crus éternels. La recherche, instinctive ou raisonnée, d'un axe auquel pourra s'enrouler une existence, qu'on pressent difficile, mais que l'on voudrait utile, sinon agréable. Une appréhension devant le nivellement par la fonctionnarisation, non point la protestation d'un individualisme qui serait plutôt en régression qu'en progrès, mais la crainte que le prestige corporatif ne baisse en même temps que la profession sera standardisée. Et, comme atmosphère, une inquiétude diffuse, cette brume qui enveloppe la route montante et qui cache, peut-être, les embuscades et les chausse-trapes.

PIERRE AUDIAT

Le Cinquantenaire de Dumas fils. — **Une Visite de Noces.** — *Fin d'un répertoire.* — *Les cinquante ans d'***Amants.** — **Le Soldat et la Sorcière**, *de M. Armand Salacrou.* — *Débuts de Mademoiselle Sophie Desmarets.* — **La Folle de Chaillot**, *de Jean Giraudoux, à l'Athénée.* — *Une création de Madame Moreno.* — *Rentrée de Louis Jouvet.*

Le théâtre ne possède pas devant la postérité les mêmes chances que le livre : il ne peut vivre que par l'animation de la vie. Le jour où l'on ne joue plus une pièce elle rejoint le silence des cendres. Qu'un anniversaire passe au fronton des jours, c'est à peine si l'on parvient à illuminer un instant un nom, — aurait-il, durant un demi-siècle, tenu la vedette sur toutes les scènes du monde. Voilà Dumas fils. Quelle importance n'a-t-il pas eue ? Quelle gloire ne fut la sienne ! Si puissante, si sérieuse qu'on l'opposait à celle de son père, car il est des adhésions qui ne se déclarent que pour satisfaire des reniements. Dumas fils, cependant, jugeait bien son père et sut lui rendre justice. Notamment, dans sa préface du *Fils Naturel :* « Cher grand homme naïf et bon qui m'aurait donné la gloire comme tu me donnais ton argent quand j'étais jeune et paresseux, je suis bien heureux d'avoir enfin l'occasion de m'incliner publiquement devant toi et de te rendre hommage en plein soleil, et de t'embrasser comme je t'aime, en face de l'avenir ! » Lignes émouvantes.

Dumas fils mourut vingt-cinq ans après son père, au comble de sa renommée, célébré par les écrivains, par la gloire officielle, par le peuple de la rue. La jeunesse s'arrêta le long des trottoirs pour voir passer parmi les chars de couronnes le cercueil de l'auteur de *la Dame aux Camélias.* Oui, vraiment, le 1er décembre 1895, Paris se mobilisa pour ce suprême adieu, « sans prêtre ni soldats » — ainsi que l'avait souhaité celui qui partait. Les théâtres se sentirent en deuil ; et les lettres ; et le public. Cinquante ans ont coulé, ce qui n'est pas grand'chose ; et de la renommée de Dumas fils, il reste un nom, le respect qu'il inspire, le roman de Marguerite Gautier ; mais de ce répertoire qui fit sa fortune et sa fierté, que reste-t-il donc ? La Comédie-Française, pour célébrer ce cinquantenaire, n'a su que jouer un acte : *Une Visite de Noces.* Et *la Princesse Georges*, et *l'Ami des Femmes*, et *l'Etrangère*, et *le Demi-Monde ?* Et tant d'autres ouvrages où Dumas fils croyait peindre la société française en traits incorruptibles et, mieux même, croyait la réformer ? Oui, que reste-t-il de cette œuvre considérable, ambitieuse et loyale ? Cet acte unique au cours duquel une fine amertume se fait entendre ? Ce serait peu...

Cependant, le Théâtre-Français n'inscrit plus aucune des pièces célèbres

de Dumas à son répertoire. C'est peut-être qu'elles sont mortes avec leurs personnages, mortes avec les acteurs qui pouvaient les jouer. Qui donc interpréterait aujourd'hui Olivier de Jalin et rendrait encore supportable les coups de surprise de *l'Etrangère*, où la jeune Sarah Bernhardt fit ses débuts de *vamp?* Est-il encore une troupe pour redonner sa grâce au premier acte de *Francillon?* Le théâtre n'a pas, comme les romans, la faculté de vieillir sans déchoir : si *Fanny* était une pièce, elle serait probablement inécoutable — et ridicule ; tandis qu'on peut relire le roman de Feydeau et ne pas être trop surpris de l'admiration que Flaubert lui donnait.

* *

Le cinquantenaire de Dumas fils n'a donc guère fait de bruit. Pas de feuilletons dans les hebdomadaires. Point de souvenirs. Si Paul Bourget vivait encore il aurait tracé, de sa patiente écriture, une quinzaine de pages sur le pessimisme de l'aîné qu'il respectait tant. Et s'il était encore dans la maison de Molière un Le Bargy, ou un Duflos, ils auraient peut-être joué la partie, pour un soir d'anniversaire, dans l'un de ces drames d'un autre âge... Mais l'entreprise passait les possibilités et les souhaits de notre temps. Les spectateurs du Français ont donc eu pour témoignage de cette gloire délaissée l'amère et délicate *Visite de Noces.*

Le choix n'est pas mauvais ; car, si ce n'est qu'un acte, c'est peut-être l'un des meilleurs de Dumas fils. Nous qui avons ici plus de place et peut-être aussi moins de meurtrier courage que nos cadets, nous pouvons nous étendre sur ce petit ouvrage et les circonstances de son apparition. Dumas fils l'a écrit en 1871, après la mort de son père et la défaite de son pays. Cette double adversité avait dû lui inspirer de sérieux retours sur sa jeunesse et sur ses œuvres. Sa renommée était déjà établie par *la Dame aux Camélias*, par *le Fils Naturel*, par *les Idées de madame Aubray.* Le Second Empire avait accepté ces pièces, non sans hésitation, non sans un frisson, mais avec une constante complaisance, car il pardonnait tout au théâtre. Le théâtre a été sa folie, dans le sens le plus enivrant du mot, son péché préféré. Il l'a aimé au point d'y chercher l'expression de ses désirs, le reflet de ses mœurs, la morale de l'avenir. Point d'évocation du Second Empire sans que leur auteur rappelle le goût de l'impératrice pour le théâtre et ne la montre jouant *les Portraits de la Marquise* qu'Octave Feuillet avait composé à son intention. Pendant une des répétitions (l'anecdote est connue), Feuillet avait aperçu un rouleau de papier sortant de la poche de l'impératrice : — « N'est-ce pas votre rôle, Majesté ? » avait-il demandé discrètement. Et l'impératrice Eugénie, avec une confusion charmante : — « Ah ! mon Dieu !... C'est le traité de Zurich ! » C'était, en effet, le traité de Zurich, dont l'empereur venait de lui faire remettre une copie et qui fixait les frontières entre la Lombardie et la Vénétie... Ainsi Paris, comme l'impératrice, oubliait-il le soir ses soucis du jour. On a beaucoup écrit qu'Hortense Schneider, Meilhac, Halévy, que Jacques Offenbach avaient fortement aidé à la dissolution de la France Impériale. C'est leur prêter une grande influence. Mais il en est toujours ainsi : quand les politiques perdent une partie et les militaires une guerre, ce sont les écrivains qu'on juge. Il n'en est pas moins exact que le Second Empire s'était fort diverti et que si l'on a pu dire que l'Angleterre victorienne était une

monarchie absolue tempérée par des caricatures, on peut dire de la France de Napoléon III qu'elle a été un Empire autoritaire tempéré par des comédies.

La fête achevée sur un désastre, Dumas put croire, lui aussi, qu'il portait une part de responsabilité dans cet effondrement. Il avait attendri son temps sur l'amour d'une courtisane et morigéné la bourgeoisie. Son père — son père prodigue — était mort avec, pour toute fortune, un louis dans son gilet alors que les Allemands entraient en conquérants dans le village où il trépassait ! Quelles leçons ! Dumas fils, avec une sérieuse conviction, dut se jurer de renouveler la scène et les mœurs et de ne plus accorder au public que les débats nécessaires à son élévation. Mais avant de dire adieu à sa jeunesse il voulut en respirer une fois encore l'arome et c'est ainsi que, le 10 octobre 1871, le théâtre du Gymnase afficha une *Visite de Noces*, comédie en un acte d'Alexandre Dumas fils. Octobre 1871 ! Paris se remettait à peine de ses convulsions et de sa détresse. L'été avait désengourdi les Parisiens, réchauffé des misères, séché les cendres d'une Révolution. Une *Visite de Noces* était la première nouveauté de la saison.

Il se trouve que cette pièce est aujourd'hui l'une de celles dont le dialogue et la démarche ne nous semblent pas trop artificiels, l'une des rares qui gardent une saveur originale. Dumas fils y a devancé le cynisme amer de Jules Renard, y a peint, dans une nudité prompte, l'attrait de l'infidélité non pour celui qui la commet, mais pour celui qui la subit. On y voyait — spectacle alors audacieux — un nouveau marié conduire sa jeune femme chez son ancienne maîtresse, et prêt à rompre son ménage en apprenant que cette maîtresse lui avait été infidèle. Mais qu'il apprenne ensuite que cette inconstance était feinte et le voilà rendu à son ménage. En perdant l'attrait de la trahison, l'amie des jours passés perdait toute séduction. Le jeune marié repartait avec sa femme, le cœur tranquille et le désir apaisé.

Aimée Desclée, qui jouait le rôle de la délaissée, y était, paraît-il, charmante et prononçait avec une grâce triste et fine un de ces « mots d'auteur » qui résume bien des aventures : — « Je m'ennuyais, voilà comment cela a commencé ; il m'ennuyait, voilà comment cela a fini... » Cette grâce cependant ne suffit pas à adoucir la brusquerie des sentiments (toujours plus apparente dans une pièce en un acte) et une certaine crudité du ton. Francisque Sarcey se plaignit de l'impression de malaise qu'il avait éprouvée... « Que l'auteur m'attriste l'âme, j'y consens ; mais je veux que cette tristesse soit ouverte et tendre ; je veux qu'il y ait dans son enseignement un plaisir de sensibilité satisfaite. » Francisque Sarcey amorçait, on le voit, dès le lever du rideau, le procès du théâtre réaliste qui allait succéder au théâtre romantique.

La Visite de Noces, au lendemain de la guerre, fut le léger pont-levis lancé entre cette société de grande bourgeoisie qui avait fini par applaudir les héroïnes romantiques et cette société républicaine qui allait applaudir des héroïnes bourgeoises. Depuis cette époque jusqu'à sa mort, Dumas fils anima la scène française de mélodrames à revendications morales, de préfaces, de plaidoyers, de proclamations dont chacune d'elles, dont chacun d'eux fit sensation. Les causes pour lesquelles il combattit paraissent aujourd'hui sinon futiles mais « dépassées », comme on dit dans notre langage implacable. Est-il encore un demi-monde ? Est-il même un monde ? La princesse Georges est-elle concevable ? Et Diane de Lys ? Et l'Etrangère ? Ces

personnages ne portaient en eux qu'une faible réalité. Comment la ferait-on renaître, quand leurs modèles ont disparu ? Tout s'est conjugué pour donner au théâtre de Dumas fils un coup funeste : deux guerres, l'affaiblissement des convictions et de la loi morale. Pourtant son nom survivra à cette déchéance : il est lié à une héroïne immortelle et mêlé, dans l'illusion du drame et du plaisir, à l'histoire de ce qui fut notre bourgeoisie.

■ ■

Quelques jours avant la mort de Dumas fils, exactement le jeudi 5 novembre 1895, le théâtre du Vaudeville avait représenté *Amants*, comédie en cinq actes de Maurice Donnay. Ce cinquantenaire-là est plus encore passé inaperçu que celui de Dumas fils. Et pourtant combien de fois l'aventure d'*Amants* n'a-t-elle pas été rééditée au théâtre durant les trente années qui suivirent son apparition ? Et pourtant que ces cinq actes, si clairs (et si vrais dans leur tendre sensualité !) ont tenu de place dans le bagage sentimental de la fin d'un siècle.

En 1895, Maurice Donnay était connu déjà pour son passage au *Chat noir*, pour ces « revues » — ombres et poésie — qu'il y avait récitées, et qui s'appelaient *Ailleurs* et *Phryné*. Puis il avait donné au théâtre *Lysistrata* et *Pension de famille ;* et Paris en avait aimé l'agile fantaisie. Avec *Amants*, le ton s'élevait, tout en restant naturel. Et ce naturel, cette tendresse, avivée de quelques complications, de quelque désarroi du cœur, c'était exactement ce que tant de cœurs disponibles rêvaient de connaître. Pensez-y : une rencontre, un rendez-vous, une conquête, un départ pour Pallanza, une séparation avec une chanson italienne à la cantonade, et, plus tard, au cinquième acte, le rappel, encore ému, de ce qui avait été par ceux qui, n'étant plus des amants, demeuraient encore des amis lucides — voilà la boucle de cette pièce que Jeanne Granier et Lucien Guitry jouèrent à ravir. Comment ne l'eussent-ils pas jouée excellemment ? L'un et l'autre avaient du talent et Jeanne Granier, pour s'être formée dans l'opérette, n'en possédait pas moins cette jeune clarté des comédiennes douées où se reflète la sensibilité d'une époque. Or *Amants*, en 1895, résumait vraiment, en un duo de cinq actes, l'heureuse oisiveté de la vie, telle que les temps la composaient. Que ce fussent *Notre Cœur, Le Lys Rouge* ou *Mensonge*, l'aventure des hommes tenait dans une complication sentimentale, dans la désillusion ou la joie d'aimer. Ce n'était plus la violence des passions, selon Racine, ni leur élégance cruelle, selon Marivaux, c'était quelque chose de plus doux et de plus sensuel, parfois encore pathétique, mais le plus souvent tempéré. Redouté quoique aussi désiré par cette société sans grands tourments : — « Ah ! les trahisons, les larmes, les nuits sans sommeil, et les désirs de vengeance ! Ah ! que c'est vilain tout ça et que c'est bête, oui, oui... que c'est bête ! Et vous voudriez que je recommence ça ! Et puis à quoi bon ? Pour aboutir à la rupture, c'est-à-dire la mort et l'agonie après la mort !... » disait Claudine Rozay à Vetheuil au premier acte d'*Amants*. Et Claudine recommençait naturellement, puisque sans ce recommencement il n'y aurait pas eu de pièce, puisqu'en 1895 il n'y avait pas de littérature sans amours.

Jules Lemaître, dans son feuilleton, compara *Amants* et *Bérénice*. (Il avait déjà comparé *Education de Prince* à *Télémaque*.) Toutes proportions gardées,

cela s'entend ; puisque Lemaître appelait Claudine, Bérénicette. Mais cette petite Bérénice était expressive des mœurs et de l'attitude sentimentale d'une société. Or qui ne sent aujourd'hui que cette société-là est défaite, que la source de plaisirs qui furent les siens est tarie et desséchée vraiment sous le souffle terrible qui a passé sur nous ? Les rendez-vous de pénombre, les secrets tête-à-tête, le parfum des lacs italiens, quand il n'est plus de loisirs ni de liberté, quand Stresa a abrité des conciles politiques, quand Côme a entendu la galopade d'une révolution et vu se dérouler dans le sang la fin d'une dictature, quand tant d'êtres ont dû se battre, ruser et fuir pour d'autres protections que celles de la paix du cœur ?

N'importe, le soir où il a fait représenter *Amants*, Donnay a donné au théâtre une image de son temps qui n'est pas sans grâce, ni sans exactitude. Survivant à ce temps bienheureux et presque à lui-même il ne pouvait que se désoler jusqu'à l'amertume de ce que lui apportait l'atroce nouveauté des jours. Evoquer *Amants* et Donnay, c'est vraiment dire adieu à une grâce perdue. Quelle chance émouvante et quel plaisant propos pour l'écrivain qui succédera à Maurice Donnay à l'Académie française : il aura à parler d'un talent dont la délicatesse se déploya dans un ciel sans tourmente !

■ ■

Parmi les auteurs qui débutèrent il y a vingt ans, M. Armand Salacrou est un de ceux qui maintiennent leur présence sur la scène parisienne, la confirme de saison en saison et que l'événement violent n'a pas désemparé. La grâce de Marcel Achard semble avoir souffert de ce qu'elle avait à vivre : nous rendra-t-il la surprise délicieuse qu'il nous fit un soir sur la petite place Dancourt, en murmurant en trois actes : *Je ne vous aime pas*, à une inconstante ? Où retrouver la fantaisie de *Jean de la Lune*, l'andante de Valentine Tessier, les hésitations de Jouvet : ce rare rendez-vous du goût, de la poésie et de la jeunesse ? Nous nous doutions bien que des souvenirs se formaient là dont nous connaîtrions un jour la valeur. Ils nous sont chers. Nous attendons que celui à qui nous les devons les renoue avec le même bonheur que nous prendrons à les voir se renouveler.

M. Salacrou, qui est fort attentif à son temps et sait mener une bataille au théâtre, s'est lancé au secours de M. Charles Dullin, dont les échecs au théâtre Sarah-Bernhardt accusaient une mauvaise fortune plus qu'une décadence. Il a écrit pour ce théâtre, si difficile à remplir, une pièce prêtant à une mise en scène brillante : *Le Soldat et la Sorcière*. C'est, une fois encore, l'aventure de madame Favart et du maréchal de Saxe. Elle se résume à ceci, dans la transposition qu'en a faite M. Salacrou : après avoir refusé par tous les moyens (à vrai dire : il n'y en a pas tant) ce qui fait qu'une jolie femme comble la vie d'un homme, madame Favart accorde au maréchal de Saxe plus qu'il n'en faut d'amour pour la lui retirer. Entre ces deux extrémités, le refus entêté et le don indifférent, se situent un certain nombre d'anecdotes, de complications, de jeux de théâtre qui se perdent un peu dans le cadre immense de ce théâtre. Ah ! l'on comprend bien à présent pourquoi madame Sarah Bernhardt jouait si volontiers du Sardou, accueillait Rostand ou passait le travesti de Macbeth et de Lorenzaccio. Il lui fallait meubler son plateau, et tenir son public en haleine. De telles pièces comportent mainte-

nant des frais si élevés qu'on se demande quels théâtres (sauf des théâtres officiels) pourront désormais les assumer. Lorsque l'Empire voulut « gêner » Offenbach à ses débuts, on lui imposa de composer des opérettes à quatre personnages. Ce serait l'idéal du jour. Point de figurants inutiles et ruineux ! Les pièces de Paul Hervieu devraient se jouer aujourd'hui sans valets de chambre, sans gouvernante, sans secrétaires (ce qui leur ferait bien du tort)...

Le Soldat et la Sorcière n'est pas à vrai dire une pièce à spectacle. C'est une comédie libertine, dont le thème eût enchanté Alfred Savoir, s'il n'avait écrit *La petite Catherine*. M. Armand Salacrou, comme Alfred Savoir, a d'ailleurs le goût des situations rares, des inventions de théâtre, et il les situe à son gré dans tous les cadres et dans tous les temps, chez l'*Inconnue d'Arras*, chez un *Homme comme les autres* et dans l'Italie de Savonarole. Point de fautes de goût, jusque dans un réalisme provocant, une poésie mêlée de sensualité, des bonheurs d'expression dans le dialogue : le théâtre de M. Armand Salacrou n'est ni vulgaire, ni banal ; mais il ne garde pas une ligne déterminée. Il gênera les faiseurs de manuels s'ils retiennent son œuvre : ils ne sauront pas où la situer. Avec cela, des attentions d'homme cultivé qui échappent aux spectateurs. Il y a dans *le Soldat et la Sorcière* un tableau qui a paru vain et manqué : celui où la famille Favart s'inquiète de la disparition de leur parente, placée de force au couvent par le maréchal. Ces braves gens se révoltent contre cet excès de pouvoir et tiennent le langage que tenaient les paysans de Rousseau ; ils font pendant à *l'Accordée de Village* de Greuze. Ce tableau moralisateur est dans la tradition du XVIIIe siècle, celle du moins qui s'opposa à *Faublas*, à Laclos, celle qui allait prolonger une vertu jusque dans la Révolution. Nous supposons que peu de spectateurs de chez M. Dullin ont saisi l'intention de M. Salacrou. Il est vrai que la scène est monotone et geignarde ; mais il ne pouvait guère en être autrement. En revanche, l'extrémité de la pièce est excellente : lorsque las d'être dupé par cette Favart, jusque dans le don sans frein qu'elle fait de sa personne, le maréchal évoque le séducteur qu'il fut en son passé, le capitaine heureux dans toutes les batailles. Sa pensée devient vie : ce jeune homme apparaît et la belle Favart (qui n'était point belle) se sent soudain attendrie et sur le point d'aimer celui qui va mourir. Voilà de bon théâtre, émouvant et profond. M. Renoir y fut saisissant.

Plaisir de ce spectacle, on y a vu fleurir une comédienne, une débutante, toute fraîche encore des concours du Conservatoire. Mademoiselle Sophie Desmarets nous est apparue, rayonnante d'une grâce sûre d'elle-même, sûre d'elle-même dans le naturel et l'impulsion de la vie. Elle s'est promenée sur ce vaste plateau, sans en être un instant gênée ; elle y a joué, comme si elle n'avait jamais fait que cela, ses scènes de coquetterie ; elle y a déployé ses refus, ses ruses de femmes et ses attraits. C'est une personne bien tournée, d'un incarnat léger, comme dit l'Autre, et dont la chevelure « auburn » eut tenté Renoir — le père de son compagnon de scène, nous voulons dire le peintre. Un cou charnu, à la limite physique d'une trop visible puissance, des yeux expressifs, un menton enjoué, le don de la présence : voilà une comédienne qui fera sa route. On voudrait l'avoir crayonnée avec plus de soins, les soins de Théophile Gautier dans ses portraits romantiques ou de Banville en un des charmants « camées » — que mademoi-

selle Sophie Desmarets puisse plus tard, lorsque la renommée et l'âge lui seront venus, relire ces lignes dédiées à ses débuts. Mais aujourd'hui les soirs vont vite ; et nous ne possédons plus une plume si attentive...

■ ■

Giraudoux, Jouvet, la terrasse de Francis, place de l'Alma, avec la haute maison d'angle et le cadre des fenêtres dans l'air céruléen, comment voulez-vous que nous n'ayons pas été émus et que nous jetions l'ombre d'une critique sur ce plaisir que nous avons attendu cinq ans ? Maintenant que Giraudoux n'est plus nous savons combien il est difficile d'accepter et de croire que nous ne verrons plus son fin sourire et ce regard dont on ne savait s'il reflétait une amicale pudeur ou la lointaine rêverie de l'Indifférent. Oui, nous comprenons ce que nous avons perdu : ce que Giraudoux nous a apporté de ravissements, ce qu'on en pouvait attendre et la place qu'il a tenue dans ces années d'intermède. Qu'en restera-t-il ? Qui peut l'écrire ? Il donna une forme neuve, une agilité infinie à une préciosité qu'on retrouve de siècle en siècle dans notre littérature, et dont Paul Valéry lui-même, mais pour une part infime, ne fut pas exempt. L'admiration, l'exégèse peuvent justement attribuer à Giraudoux la grandeur et la solidité du durable, il n'en demeure pas moins certain qu'il est une partie périssable de ses œuvres, celle qui se jouait comme un jeu et un jeu d'actualité, entre ses fidèles et lui. Telles pages de ses livres demeureront impénétrables dans cinquante ans : l'allusion, le symbole ironique ne livreront plus leur secret. On ne retrouvera plus les mots de la grille ; et ces pages-là rejoindront *l'Astrée, les Sonnets à Uranie*, les amours de Scudéry dans l'Ile inaccessible où la charmante Alcidiane entraînait les héros de Gomberville. Mais nous y avons rencontré un trop vif agrément de l'esprit pour les renier si tôt ; d'autant que cet agrément nous venait en surcroît de joies plus profondes, celles que nous apportait un art soutenu par de vives beautés.

Pour le théâtre seul il nous semble que *Siegfried*, que *Judith*, que *la Guerre de Troie*, qu'*Electre* attesteront à l'avenir l'originalité de Jean Giraudoux. Et s'il fallait définir plus précisément notre choix, c'est à *Judith*, c'est à *la Guerre de Troie* que nous confierions les chances de Giraudoux dans cette course contre l'oubli. Désignations vaines, d'ailleurs, si elles ne comportaient pas la reconnaissance de supériorités incontestables ; car ce n'est pas la grâce précieuse qui a marqué le point le plus haut de son talent, c'est un sens tragique de la destinée humaine, c'est le sentiment qu'il portait — vivante fatalité — de la discorde des êtres. Discorde des peuples dans *Siegfried*, dans *la Guerre de Troie*, discorde du couple dans *Ondine* et *Sodome et Gomorrhe*. Qu'opposait-il à cette fatalité : la fuite dans l'ironie, dans des doubles, dans des disparitions, dans l'éblouissement des mots. Mais lorsqu'il acceptait de rencontrer la tragédie face à face, alors Giraudoux se haussait jusqu'au tragique, son talent prenait un son grave, son chant intime soudain devenait pathétique.

La Folle de Chaillot ne se situe pas à cette hauteur. Le sujet, certes, n'en est pas médiocre. Il est celui de l'avidité sociale, qui, à elle seule, corrompt et tient recluses les plus belles aspirations humaines. Et c'est à leur déli-

vrance qu'on assiste le jour où cette avidité vaincue est définitivement détruite. Ce thème ne fut pas donné à l'écrivain par la presse, mais par l'expérience. Il a été recueilli par Giraudoux lorsqu'il a écrit *Pleins Pouvoirs :* les types qui animent *la Folle de Chaillot* hantaient déjà ce livre où l'on voit passer les gens d'affaires à gros cigares qui se reconnaissent alors qu'ils ne se connaissent pas. Vers 1938, beaucoup d'honnêtes gens se demandaient comment guérir cette lèpre de corruption, comment remettre de l'ordre dans les écuries d'Europe. Quelques-uns, aveuglés, se tournèrent vers le fou de Berlin ; plus poète, Giraudoux a demandé à *la Folle de Chaillot* d'accomplir ce qui paraissait au-dessus de la force des hommes. De fait, elle renouvelle chaque soir un des travaux d'Hercule. Mais ce n'est qu'à l'Athénée...

Ce sujet convenait-il à Giraudoux ? Cette verve antisociale est-elle sa veine véritable ? Nous ne le pensons pas. Jules Romains s'y fût trouvé plus à l'aise. Il était cependant impossible que Giraudoux n'écrivît pas une pièce brillante et, vers sa fin, émouvante et noble (quoique on ait paru en goûter davantage le commencement). Il est des instants éblouissants : l'apparition de la folle de Chaillot, son long monologue pour expliquer le charme matinal de la vie, le couplet d'Irma la plongeuse à l'extrémité du premier acte : « Je m'appelle Irma Lambert. Je déteste ce qui est laid, j'adore ce qui est beau. Je suis de Fursac, dans la Creuse. Je déteste les méchants, j'adore la bonté... »[1]. Nous retrouvâmes Giraudoux...

Et quel spectacle attrayant ! Aucun détail qui ne soit du théâtre, qui ne rayonne de tous les feux du théâtre, aucun artiste qui ne soit entré dans la complicité de l'œuvre, ne s'y fonde avec autant de zèle que d'intelligence : les « anciens de la maison » comme Lucienne Bogaert (qui ne porte plus la frange de cygne d'*Amphitryon,* mais une robe de folle), comme Raymone, comme Félix Oudart, les nouveaux venus comme la charmante et sensible Monique Mélinand, comme Maurice Lagrenée, Michel Herbaut, Georges Baconnet... Sur une troupe considérable et bien stylée se détache la figure inoubliable de Madame Marguerite Moreno. Giraudoux l'avait désignée pour le rôle : preuve de son sens aigu du théâtre. Il ne s'est pas trompé. Madame Moreno ajoute, à soixante-treize ans, un titre éclatant à sa renommée ; elle donne un exemple magnifique de ce que peut produire, au delà des années, la perfection du métier, la connaissance d'un art. Pas un inflexion, par un geste qui ne soient justes. Pas un mot prononcé, de ce timbre de métal (proche parfois de la voix autoritaire de Sarah Bernhardt), qui ne remplisse la salle, qui n'atteigne et ne pénètre chacun des spectateurs.

Louis Jouvet, salué par le public, comme un ami retrouvé, passe en chiffonnier romantique dans ce divertissement amer. Il a montré une fois de plus quelle était l'étendue de son apport depuis vingt-cinq ans, de son amour du théâtre, de sa fidélité, aussi, au suprême message d'un talent. Hier, sur les routes du monde, aujourd'hui sur un plateau dont chaque planche porte la trace de son pas, Louis Jouvet a bien servi la scène française.

GÉRARD BAUER

1. *La Folle de Chaillot,* édition d'Ides et Calendes, Neuchatel.

QUAND on rapproche les quatre romans qui ont obtenu des prix, on est frappé par certains traits qui leur sont communs, traits qui semblent d'ailleurs marquer l'ensemble de la jeune littérature. Tout d'abord le désir d'exprimer les sentiments éprouvés par les grands groupes humains. La facilité avec laquelle, au cours du cataclysme mondial, les fragiles abris de la liberté ont été emportés, la rapidité avec laquelle nous avons passé d'un monde de relative liberté dans un univers d'esclavage, de cruauté et de stupidité, ont poussé beaucoup d'écrivains à proclamer — un peu abusivement — la faillite de l'individu et le règne exclusif des vérités collectives. Peut-être M. Romain Gary ne va-t-il pas aussi loin. C'est pourtant une psychologie de masses que les circonstances l'ont conduit à étudier dans *Education Européenne*, où l'on voit surtout dégagée la terrible ressemblance des épreuves subies par les diverses nations écrasées par l'oppression allemande. Cette prééminence des foules devient seulement primauté de groupe dans *Mon Village à l'heure allemande*, de Jean-Louis Bory, où les destins des « villageois » sont si étroitement liés que le village lui-même devient une personne et parle comme telle.

Si nous ouvrons *Drôle de Jeu*, de Roger Vailland, nous trouvons des passages où, usant d'un procédé que nous avons déjà rencontré chez J.-P. Sartre (ce qui n'implique d'ailleurs aucun plagiat), l'auteur évoque en une succession de courtes phrases les actes de personnages fort éloignés les uns des autres. Rassemblement général, bouquet de romancier, volonté de serrer en un seul faisceau des destins divers : ces coupes horizontales sont un cadeau de Jules Romains à la république des lettres — de Romains qui avait été lui-même touché par les grands poèmes de Walt Whitman jonglant dans *Feuilles d'Herbes* avec les villes et les Etats. Cette préoccupation du collectif, de l'unanime s'est si largement répandue qu'on la retrouve chez des écrivains qui, comme madame A.-M. Monnet, l'auteur du *Chemin du Soleil*, couronné par le jury Femina, se consacrent à des romans paysans d'inspiration traditionaliste.

Cette littérature collective que les Américains eux-mêmes pratiquent en grande série depuis plusieurs années n'est pas, croyons-nous, vouée à un destin éclatant. Le roman est avant tout une affaire individualiste, c'est le drame ou la romance de quelques êtres choisis. Quand on « travaille » sur les groupes, on tombe vite dans la chronique, l'histoire, le reportage. Et l'on serait en droit de s'inquiéter fortement de cette multiplication de vues cavalières si l'on n'apercevait — et précisément dans ces romans primés qui constituent d'excellents « témoins » — les indices d'une tendance toute contraire.

Sans doute, l'incroyable succès du monologue intérieur est-il avant tout un succès de forme. Dans le roman comme au théâtre, les jeunes auteurs attribuent à la nouveauté de la technique une importance essentielle (injustifiée d'ailleurs, la véritable originalité n'est pas là). Dans l'arsenal des formes littéraires, le monologue intérieur, fils de Larbaud, petit-fils d'Edouard Dujardin, est encore un instrument relativement neuf. Aussi, par un accord unanime et évidemment non concerté, les écrivains se sont-ils précipités sur lui pendant la guerre. Mais ce choix qui, au premier abord, ne paraît dicté que par l'attrait d'une relative nouveauté pourrait bien en réalité avoir été inspiré par des tendances plus profondes. Tout se passe comme si nos jeunes écrivains, privés de vie personnelle par la guerre et invités par elle à n'évoquer que des aventures collectives, avaient abrité dans cet emploi du monologue intérieur leur secret, peut-être leur *insconscient* désir de sauver le vieil individualisme français. Ce qui n'était, en principe, qu'une technique est devenu le moyen d'expression d'une nostalgie. Car le monologue intérieur, c'est l'avatar littéraire, humaniste de l'examen de conscience, c'est-à-dire de l'exercice le plus personnel que l'on puisse imaginer. A une époque marquée par le totalitarisme et l'unanimisme, cette influence triomphante de Larbaud, l'épicurien solitaire, amateur de voyages et dilettante littéraire, apparaît comme une tradition de liberté et comme une promesse. La promesse d'un renouveau individualiste. Que des écrivains aussi divers et officiellement aussi voués au « collectif » que Sartre, Elsa Triolet, Bory, Roger Vailland aient subi si fortement cette influence, quelle révélation ! Il n'est pas jusqu'à Aragon qu'on ne sente familier avec l'univers de Barnabooth et lorsqu'on lit la remarquable étude sur la poésie française au XIVe siècle, placée en appendice aux *Yeux d'Elsa*, on songe aussitôt à *Ce vice impuni la lecture* et aux études « poétiques » de Larbaud (lequel paraît en somme représenter avec Giraudoux et les surréaliste une des trois grandes sources de notre littérature d'aujourd'hui).

Mais peut-être, entre tous les « jeunes », le romancier qui paraît le plus profondément pénétré de Larbaud, est-il celui que d'aucuns considèrent d'un certain point de vue comme le plus révolutionnaire : Roger Vailland, Roger Vailland dont *le Drôle de Jeu* est certainement l'ouvrage le plus vigoureux et le plus personnel parmi les livres « primés ». Que Roger Vailland cite quelque part Barnabooth et qu'il recoure à Xénophon ou à Stendhal dans cet esprit de dégustateur qui est celui de Larbaud, cela serait déjà significatif. En fait, il y a mieux : le ravissant monologue intérieur que poursuit dans l'express Naples-Tarente Lucas Letheil (le héros de *Mon plus secret conseil*, une des plus exquises nouvelles de Larbaud) est interrompu par la lecture des stations traversées par le train. Exemple : « *On dira que nous sommes bien difficile ; mais c'est que si nous sommes repu de scènes de ménage et de tempêtes domestiques, nous sommes aussi repu*

PERSANO

d'amour ». Dans *Drôle de Jeu*, Marat, cahoté par le Nord-Sud, médite sur les succès de l'armée rouge : « *Un après-midi*, écrit Roger Vailland, *un camion traversa le village, des drapeaux*

NOTRE-DAME-DE-LORETTE

rouges sur le capot et à chaque extrémité du parebrise, etc... ». Imitation si

l'on veut, mais certainement involontaire : les personnages de Vailland, tous communistes ou sympathisants, paraissent pénétrés de Larbaud, sont à tout le moins humanistes comme lui, peut-être pas aussi lettrés, mais désirant l'être... et parfaitement individualistes. Roger Vailland, au reste, a senti que l'opposition de ses tendances politiques et de ses préférences littéraires posait un problème. Il y a songé sans doute en écrivant ces lignes : « *Pourquoi Frédéric est-il communiste? Pour les mêmes raisons qui, en d'autres temps, l'auraient fait entrer au couvent, parce que le parti a une doctrine aussi précise qu'un dogme et exige de ses membres une discipline absolue. Frédéric a peur de la vie, etc...* ». Du point de vue « explication de notre temps », ces quelques mots vont loin. Le dégoût du désordre, une certaine timidité en face de la vie rejettent du côté des théories totalitaires beaucoup de jeunes qui, en réalité, sont aussi peu faits pour adhérer à ces doctrines que l'eût été Montaigne. Ils jouent à faire une expérience, ils jouent à un *perinde ac cadaver* parfaitement contraire à leur nature. Voilà qui pourrait donner une portée profonde au titre « *Drôle de Jeu* », lequel officiellement ne se réfère qu'au goût témoigné par certains jeunes pour les dangereuses aventures de la Résistance. Que l'adhésion de ces néo-humanistes à des doctrines totalitaires puisse conduire le pays à des catastrophes, on n'en doute pas, mais que cette singulière façon de *jouer* avec l'obéissance passive soit pour la discipline du parti, dans un avenir plus lointain, également inquiétante, on n'en doute pas davantage.

L'histoire littéraire apprend qu'il n'y a qu'un certain nombre de types intellectuels. S'il avait vécu à notre époque tel prince de la scolastique aurait été Bergson, tel autre Valéry. Considérés sur le plan idéologique, deux des mouvements qui se partagent aujourd'hui la France correspondent, en dépit de l'apparence, à deux vieux courants français : les socialistes, ce sont les chrétiens des campagnes et des bourgs, la sainte piétaille, la masse honnête éprise de justice et de travail ; les intellectuels communistes représentent les éternels esthètes, les ardents, les amateurs de grandes aventures morales et d'épopées sauvages... pourquoi pas les descendants de certains croisés? (Il ne s'agit pas ici de l'objet de la foi, mais de formes de sensibilité — et de caractères). Ne nous laissons pas prendre aux manifestations extérieures : les amis d'Aragon pourront dire tout ce qu'ils voudront sur le communisme. Il suffit de les lire pour se convaincre qu'ils sont aussi éloignés du totalitarisme russe qu'aurait pu l'être Vauvenargues ou Bossuet.

En cela, ils nous paraissent symboliser le destin d'une certaine fraction de la jeunesse française, qui, dans un esprit digne de la Fronde, s'est élancée vers un jansénisme militant qui, sur ses emblèmes, a remplacé la croix par la faucille et le marteau. Ils rêvent noblement de sacrifier leurs personnes, mais, lorsqu'ils sont las des professions de foi spectaculaires, tout ce qu'ils disent prouve surtout qu'ils sont faits non pour jouer le rôle d'obéissants serviteurs dans le monde prolétarisé, mais pour lire Ronsard, se promener dans les jardins de Versailles et discuter librement dans les auberges du val de Loire ou les boîtes de Montmartre. Ces communistes littéraires, comme sur un autre plan les existentialistes, entraînés par l'horreur d'une certaine hypocrisie, d'une certaine imbécillité, d'un certain conformisme bourgeois (et comme on serait prêt à leur donner raison s'ils voulaient seulement reconnaître que cette imbécillité n'est pas le fait de *toute* l'ex-bourgeoisie !),

sont tout simplement occupés, dignes émules de leurs prédécesseurs de 1830, à fabriquer aux couleurs austères de notre époque un romantisme noir.

Nous nous sommes un peu éloignés des écrivains couronnés — parmi lesquels il en est un, à coup sûr, qui ne doit pas être rangé parmi les écrivains « maudits ». Jean-Louis Bory est si délibérément un humoriste qu'il réussit à nous peindre la vie d'un village alsacien « occupé » avec des couleurs claires. Il y a des nuances Jordaens dans sa palette. Jumainville avec ses cafards, ses traîtres et ses bons vivants fait songer à Clochemerle. La terreur, la délation ne réussissent pas à y dissiper une atmophère de kermesse. Il y a dans le style même de J.-L. Bory et dans les piquantes inventions qui l'émaillent une naturelle gaîté, une amusante truculence et de l'esprit. M. Bory est dans la tradition gaillarde. Son livre, qui révèle une observation aiguë, méritait certes d'être distingué.

M. Romain Gary travaille dans la tradition de Mérimée. Il est laconique, incisif et s'efforce à l'impassibilité. Quoi qu'il ait passé sa jeunesse en Pologne, il n'y était pas pendant la guerre — et cela se sent un peu. *Education Européenne* fait penser à certains romans de Martet, de Peyré, où l'auteur décrivait des pays qu'il connaissait mal ou pas du tout. L'ouvrage tient un peu de l'exercice. Thème : décrire avec une indifférence de dandy (de courageux dandy 1940 si l'on veut — M. Gary a été un des plus intrépides aviateurs de l'escadrille Lorraine) une série complète des horreurs les plus parfaites dont un pays occupé par les Allemands peut être le théâtre. De ce point de vue, M. Gary a obtenu quelques étonnantes réussites. Il a une vigoureuse imagination dramatique, le sens du tableau bien composé, le sens de la nouvelle (son roman est en réalité une série de nouvelles). Il est moins heureux lorsqu'il s'oriente du côté de Kipling et refait, pour le compte de l'Europe Centrale, *Simples Contes des Collines*.

Madame Monnet *(Le Chemin du soleil)* connaît bien les paysans qu'elle décrit et elle a saisi la poésie profonde des simples propos, riches en images, que tiennent beaucoup d'hommes de la campagne. Mais elle a trop lu Giono, et son roman manque d'armature. Elle ne redoute pas les bavardages et, pour être franc, il faut avoir quelque héroïsme pour parvenir jusqu'aux dernières pages de son livre.

Drôle de Jeu, de Roger Vailland, est un livre tout à fait remarquable. C'est un roman de la Résistance (ce qui, sur le plan littéraire, a déjà cessé d'être une recommandation), mais si profondément pénétré par la personnalité de l'auteur qu'il s'apparente plus aux essais ou aux confessions qu'aux véritables romans. Pour démêler ce qu'il y a de plus frappant dans les mœurs d'aujourd'hui, M. Vailland témoigne de cette pénétration qui, au lendemain de l'autre guerre, avait caractérisé Paul Morand. Mais il est d'esprit plus aventureux et parfaitement anarchique. Comme la plupart des jeunes écrivains d'aujourd'hui, il a le goût du scabreux. Ses tableaux érotiques, il est vrai, font beaucoup plus penser aux *Liaisons dangereuses* qu'à Sartre. C'est un humaniste sensible que la question sociale tourmente et qui la considère dans un esprit à la fois subtil et ombrageux. Un véritable écrivain, à coup sûr, d'une agilité intellectuelle séduisante — et dont on suivra la carrière avec une vive curiosité.

Si *la Jeune Espérance*, de Gérard Boutelleau, avait été publiée un mois plus tôt, il est fort probable que les jurys auraient vu leur embarras redoubler. C'est un émouvant témoignage sur les drames de conscience qu'ont traversés les jeunes (comme leurs aînés d'ailleurs) au lendemain de l'armistice. Les héros de Gérard Boutelleau, dès 1940, se rendent en Tunisie où ils organisent des équipes de travailleurs. Pour apaiser leur désespoir, ils défrichent des terres abandonnées depuis l'occupation romaine. Dérivatif insuffisant, l'idée de reprendre la lutte les hante. Le débarquement américain leur en donne l'occasion. Mais le « jeune premier » du drame, Olivier, est aussitôt arrêté par les Allemands et transféré en Allemagne. La peinture du camp de Sachsenhausen et des souffrances qu'on y endurait est bouleversante. Ce n'est pas un tableau « reconstitué » sur documents. L'auteur a connu ces épreuves et les tortures du fort de Ha qu'il évoque également. Une audacieuse évasion lui permit d'échapper enfin à cette géhenne et de se joindre aux hommes du maquis. Olivier imite son exemple. Si l'on réussit — et ce n'est pas commode, car le récit est captivant — à se détacher de ces tragiques aventures pour considérer attentivement la psychologie de cet Olivier, on découvre un artiste rêveur qui ne demanderait qu'à se saisir de tous les événements pour en préparer une transposition méditative et poétique. Un de ses camarades dit de lui : « *C'est Hamlet engagé dans l'action* ». Ce n'est pas mal vu. Olivier aurait même une tendance naturelle à considérer les êtres moins en eux-mêmes que comme tests de ses expériences intérieures. Il y a tout lieu de penser que, dans l'atmosphère de paix retrouvée (si on la retrouve vraiment un jour), Gérard Boutelleau sera un romancier intimiste. (Les scènes qui évoquent la vie conjugale de son héros sont ravissantes.) C'est aussi un moraliste. On serait tenté d'ailleurs, sur ce plan, de le chicaner sur certaines de ses propositions ; celle-ci par exemple : « *Il n'y a rien de plus étranger aux êtres que leur opinion* ». Il est vrai que nos idées nous viennent le plus souvent d'autrui, mais entre toutes celles qui nous sont proposées nous choisissons celles qui conviennent à notre nature. Et ce choix même les transforme en expressions (imparfaites peut-être, mais qu'importe ?) de notre moi profond. Quoi qu'il en soit, on s'étonne qu'un ouvrage dont une bonne partie a été écrite en prison ait, en dépit du tempo endiablé du récit, ce ton de sérénité. Dans son impartialité même ce témoignage est d'ailleurs un des plus écrasants qui nous aient été proposés sur la barbarie allemande.

■ ■

Nous pouvons aujourd'hui, considérant les vingt premiers volumes des *Hommes de Bonne Volonté*, nous faire une idée des conditions dans lesquelles cette œuvre est née et s'est développée. Au départ, le dessein était de composer un *roman unique* évoquant toute une époque, roman d'une étendue considérable dont les diverses parties auraient entre elles d'autres liens que ces liens de famille qui unissent d'ordinaire les personnages des œuvres d'une pareille ampleur (*Rougon-Macquart ; Forsyte Saga*). L'unité devait se former autour d'un certain nombre d'*unanimes*, entendez par là les pensées collectives ou les groupes qui se forment à un moment donné, et tour à tour reçoivent de la vie des individus ou leur en confèrent. La tentative

pouvait être doublement intéressante, l'unanimisme ne se percevant pas seulement comme une idée, mais aussi comme une sensation poétique. C'était bien ainsi en tout cas que Jules Romains le concevait au temps de sa fameuse révélation de la rue d'Amsterdam. Il s'était, ce jour-là, senti engagé dans la vie universelle. Enivrante impression dont les prolongements enveloppaient d'une grande lumière le premier volume des *Hommes de Bonne Volonté*, le *6 octobre*. On eût dit alors que les barrières qui séparent les individus étaient sur le point de tomber ; les habitants de Paris contemplés en une sorte de vue cavalière paraissaient liés les uns aux autres par leurs travaux ou de leurs pensées et former un immense polype. Mais il est assez difficile de se maintenir sur ce plan whitmanien et, très vite, nous avons vu les *Hommes de Bonne Volonté* se casser en une série d'*histoires* qui, selon l'antique usage, étaient surtout liées par les rapports que les personnages avaient entre eux. Ce qui nous restait à comprendre et qui ne pouvait nous devenir intelligible que le jour où nous aurions la faculté de jeter une vue rétrospective sur une très large tranche de l'œuvre, c'était la règle en vertu de laquelle ces personnages apparaissaient et disparaissaient les uns après les autres. Il semble que maintenant nous puissions répondre à cette question.

Jallez et Jerphanion, deux Normaliens, dominent *les Hommes de Bonne Volonté*. Ils représentent deux aspects de Jules Romains lui-même, de même que dans *la Guerre et la Paix*, le comte André et Bezoukhov représentent deux virtualités de Tolstoï. Mais c'est bien moins cette double présence qui confère à l'œuvre son unité réelle (celle que nous percevrons aujourd'hui) qu'une certaine méthode adoptée par l'auteur.

Les Hommes de Bonne Volonté se présentent comme une vaste *enquête* dont les années 1908-194... (?) seraient l'objet. Si l'on met à part certains personnages (et encore considérés à certains moments), Jallez dans sa jeunesse par exemple et Hélène Sigeau, personnages que l'auteur a rencontrés, *dont il a rêvé*, qui sont de ce fait entourés d'une véritable aura poétique, les êtres qui peuplent ce grand roman semblent avoir été conçus pour répondre à des questions. (Quelle est la psychologie d'un tourneur sur métaux ? d'un député homme d'affaires ? etc...). Ici les problèmes ne naissent pas des hommes, mais les hommes des problèmes.

Les Hommes de Bonne Volonté sont un immense essai où les idées ont pris non la forme de symboles et d'allégories, mais l'apparence d'êtres revêtus de cottes de travail ou de robes du soir... Un autre élément a joué un rôle important dans la formation de l'œuvre : lorsqu'un écrivain entreprend d'évoquer l'époque où il a vécu, il constate vite qu'il est en possession de nombreux renseignements inutilisables s'il s'agissait d'écrire un ouvrage historique (les sources étant incertaines, les preuves impossibles à fournir), mais précieux si, au lieu de peindre un homme politique précis comme André Tardieu par exemple, il décrit un « imaginaire » Gurau. S'agit-il de restituer les procédés intellectuels employés par Paul Valéry composant un poème ou Ixe préparant un article de critique, la création de « doubles » qui auront nom Strigelius ou Allory offrira le même genre de facilités.

Les Hommes de Bonne Volonté revêtent un triple caractère : des personnages y ont pris place dont la naissance a été spontanée et qui se sont imposés à l'auteur comme souvenirs ou hallucinations (ce ne sont pas les

plus nombreux) ; des personnages ont été créés pour *animer* une immense enquête ; et enfin, soit qu'il les prête à ses enfants préférés : Jallez et Jerphanion, soit qu'il les attribue à tel autre personnage, l'auteur glisse dans son œuvre des réflexions très personnelles qui, normalement, auraient dû se loger dans un carnet de notes ou un volume d'essais.

Comme exemple de cette troisième source d'inspiration on peut citer dans le tome XX, qui vient de paraître, une conversation entre Jallez et Bartlett sur le sujet suivant : « Sexual life of, awandering unmarried man ». C'est, de toute évidence, la mise en dialogue des réflexions que l'auteur s'est faites sur le problème. Il n'y a que quelques tirets à supprimer pour reconstituer une page de journal intime.

Ce qui caractérise tous les personnages de cette série, c'est bien, comme le titre le dit, leur évidente bonne volonté, leur désir de bien faire, et aussi celui d'écouter autrui et d'être impartial. C'est là une vertu qui appartient à Jules Romains lui-même. Cette honnêteté, ce scrupule sont liés à une méthode d'investigation psychologique dont les effets sont perceptibles dans toutes les parties de l'œuvre ; elle consiste à pratiquer, conformément aux règles d'or de la logique, une perpétuelle mise au point. Considérons deux amants : Jallez et madame Valavert (encore dans le tome XX). Très intelligents l'un et l'autre (comme presque tous les personnages de Romains) ils ont à *chaque seconde* la volonté de voir clair dans leur cas. Ils s'interrogent avec une perspicacité de confesseurs. Il s'agit de ne rien laisser dans l'ombre. D'ordonner ses pensées, ses sensations. De ne pas se laisser entraîner à des déclarations inexactes ou hâtives. De mettre en pleine lumière tous les aspects de la question « notre amour ». Aussi faut-il voir avec quelle prudence, quelle sagacité ils préparent l'établissement des cartes de ce mobile *Pays du Tendre : « Comment vous expliquer cela ? Il me semble que... Je crois moi-même... Mais ce n'est pas exactement cela. — Je parlais en général...* » Intense effort vers la sincérité. Volonté de bien marquer toutes les étapes, de les déguster aussi. Nous allons être amants. C'est entendu. Bonheur prochain. Sensation merveilleuse. Arrêtons-nous un instant, pour mieux savourer. C'est du monologue intérieur dialogué. Mais d'où tous les éléments qui n'intéressent pas le procès sont expulsés. D'admirables planches d'analyse. Le lecteur tire de ces tableaux un vif plaisir intellectuel. Mais l'inconscient étant porté dans les domaines de lumière, tout mystère disparaît.

Quand il s'agit non seulement de voir clair dans des sentiments, mais dans des idées, cette méthode — plus intellectuelle que poétique — assure d'admirables résultats. Mais son usage présente un inconvénient : le rythme, le tempo auquel elle engage est si particulier qu'elle confère aux personnages qui l'appliquent (et ils l'appliquent tous) une certaine ressemblance. Toutes les pensées ont la même cadence. Certains critiques, au temps de la publication des premiers volumes des *Hommes de Bonne Volonté*, craignaient que l'unanimisme n'étouffât les individus (c'était, par exemple, la thèse d'A. Rousseaux). Cette crainte ne nous paraît pas aujourd'hui vérifiée. Le danger n'était pas *au-dessus*, dans les survols des grands unanimes, il était *au-dessous*, dans le rythme du taraudage auquel l'emploi d'une certaine méthode d'analyse soumet les personnages.

Les questions politiques et sociales tiennent, dans *les Hommes de Bonne*

Volonté, une grande place. Les tomes XIX et XX traitent de la question communiste : telle qu'elle pouvait être « pensée » en 1922. Le problème est traité avec tout autant de rigueur que les questions psychologiques. *Première zone d'investigation :* l'U.R.S.S. vue de l'étranger. Ici se placent très logiquement des conversations entre communistes parisiens (leur parfait honnêteté d'esprit, mais leur insuffisance d'information, leur conformisme), entre socialistes (sympathie et défiance à l'égard de l'U.R.S.S. — « tout de même on n'est pas mal en France » — et, « attention, la psychologie des Russes est particulière ; ils ne sont pas faits comme nous »), entre communistes russes en mission (leur terrible pédantisme quand ils font de l'analyse morale) — puis nous passons à des prises de contact avec des Russes blancs exilés (un chauffeur de taxi parisien, un député de la Douma devenu garçon de café). *Deuxième zone :* un voyage en U.R.S.S. Tableau d'Odessa en ruines (un vrai cimetière), description de villages ravagés par la famine (tous les hommes se traînent moribonds, mais le secrétaire du parti, bien nourri, se promène dans un joli phaéton), exaltation au spectacle d'un opéra russe, etc... Déplaçant sans cesse son appareil de prises de vues, l'auteur nous offre du phénomène communiste russe et extrarusse une série *d'états*, qui permettent de pénétrer fort avant dans la connaissance de ce grand mouvement historique. L'impartialité de l'auteur, sa volonté de ne fonder ses opinions que sur des constatations solides reste évidente. Mais l'impartialité n'exclut pas le jugement. Et en l'espèce il est clair que ce jugement est une condamnation. On aurait pu améliorer la condition humaine à moindres frais. Que de massacres inutiles ! La liberté individuelle trouve la mort dans le système. Et une certaine douceur de vivre risque d'être éliminée à jamais de la surface du monde.

En somme, l'intérêt de l'œuvre ne faiblit pas. On reste émerveillé de la masse de documents et d'informations qui a été rassemblée pour préparer l'élaboration de ces tableaux saisissants. L'intelligence avec laquelle ils ont été pesés, analysés, décantés est admirable. La nuance d'humour — état actuel du sens comique aigu qui nous valut jadis *Knock*, etc. — confère à toutes les parties de l'œuvre on ne sait quelle aimable et humaine souplesse. *Les Hommes de Bonne Volonté*, à coup sûr, resteront comme un des beaux témoignages de notre époque — d'une époque que marqueront à jamais dans l'histoire le *snobisme* et la *peur* — snobisme qui se manifeste dans toutes les classes de la société par le désir, crainte d'être « dépassé », d'accepter toutes les idées et les modes nouvelles (ce qui entraîne une systématique répudiation du passé) et la peur, peur immense, gigantesque que font planer sur les hommes non seulement les guerres ou les menaces de guerre, mais la terreur des subversions sociales et l'attente confuse d'épouvantables catastrophes individuelles.

MARCEL THIÉBAUT

Le Directeur-Gérant : MARCEL THIÉBAUT

(*Croquis et dessins de Claude Tolmer.*) IMP. CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 599-1-46.